



MPSR 2

Edition spéciale 30 septembre 2025



Trois ans de marche vers la souveraineté



annonces



Nous innovons pour vous
avec l'application
« ONEA clientèle »

RACINE

Disponible sur :



Les services ONEA en ligne pour vous :
• demandes de branchements en ligne,
• transmission des index,
• suivi des factures et des consommations,
• relevé d'index, etc.

ONEA, Votre bien-être, notre raison d'être !

Infoline :
📞 80 00 11 11
🗨️ 52 20 20 85

La souveraineté, réforme après réforme



Ce 30 septembre 2025 marque les trois ans d'une nouvelle dynamique impulsée à la tête du Burkina Faso. Dans un contexte sécuritaire où des pans entiers du pays étaient sous contrôle terroriste avec à la clé un déplacement massif des populations vers des zones plus sécurisées, le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, a opéré un recadrage de l'action gouvernementale afin de replacer notre pays sur le chemin de la sécurité, d'affirmer sa souveraineté dans tous les domaines et de jeter les bases d'un développement socio-économique basé sur les ressources et valeurs endogènes.

Cette orientation qui combine lutte contre le terrorisme et développement a nécessité des décisions courageuses pour libérer le Burkina Faso de l'emprise terroriste, préserver les intérêts supérieurs du peuple et remettre les Burkinabè au travail, dans l'ordre et la discipline, conformément aux idéaux de la Révolution progressiste populaire (RPP) proclamé en avril 2025. De la défense à la sécurité, de la politique à la diplomatie, de l'environnement à l'agriculture, de l'éducation à la formation professionnelle, de l'économie aux mines, de la culture au sport, tous les secteurs connaissent des réformes majeures avec une méthode bien connue aux révolutionnaires. Il s'agit de la réorganisation de l'armée et de son maillage territorial, du recrutement massif, la formation et l'équipement des Forces combattantes, de l'Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025, de la création d'unités industrielles, des initiatives présidentielles pour la sécurité alimentaire, une éducation

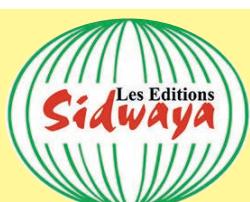
de qualité, pour la santé, Faso Mêbo, de l'immersion patriotique obligatoire, des Camps vacances Faso Mêbo, de la Brigade Laabal, des réformes du Code du Conseil supérieur de la magistrature, du Code des personnes et de la famille, du Travail d'intérêt général (TIG) et récemment, du redécoupage du territoire.

En trois ans, les signaux sont au vert dans bien de domaines avec pour baromètre, la reconquête de 72,70 % du territoire national à la date du 31 juillet 2025, le retour de plus de 1,6 million de Populations déplacées internes dans leurs localités d'origine et une croissance économique qui passe de 1,8 % en 2022 à 4,9 % en 2024.

Dans cette marche résolue vers une souveraineté totale, Sidwaya, média de service public, a décidé de consacrer un hors-série à la troisième année de mise en œuvre des réformes du gouvernement dans un contexte national marqué par l'amélioration de la situation sécuritaire qui porte en elle de bonnes perspectives agricoles dues à des réformes structurelles et la dotation du monde agricole en équipements intrants. Il vous présente ainsi les acquis dans tous les secteurs, mais recueille également l'avis des Burkinabè sur ces réformes et leurs attentes de la quatrième année qui débute.

Bonne lecture !

**La Directrice générale
Assetou BADOH**



Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Télex : 5327 BF AIB
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication

**Directrice Générale des Editions
Sidwaya**
Mme Assétou BADOH

Directeur des Rédactions

Jean Marie TOE
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 13 53 59
jmt16j@gmail.com

**Directeur Commercial et
Marketing**

Moussa CONGO
Tél. : (226) 25 31 36 05
Portable : (226) 70 18 11 49

**Secrétaire Générale des
Rédactions**

Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

Directeur de l'Imprimerie

Abdoulaye SAWADOGO
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 69 12 17

Récouvrement
Tél : (226) 25 30 63 07

Dr Seydou Ouattara, DG de la CAMVET

« Avec l'unité de production de vaccins vétérinaires à Samandeni, c'est la souveraineté nationale qui se renforcera »

Dr Seydou Ouattara est le Directeur général de la centrale d'achat des médicaments vétérinaires (CAMVET). Dans cette interview, il évoque les missions de sa structure, son approvisionnement en médicaments vétérinaires, le dispositif de conservation et de distribution des produits et les défis à relever.



La CAMVET distribue les médicaments de toutes les classes thérapeutiques, notamment, les vaccins, les antibiotiques, les antiparasitaires, les vitamines.

Pouvez-vous nous présenter brièvement la CAMVET ?

La CAMVET est une Société d'Etat créée en avril 2024 sous la tutelle technique du ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Elle a d'abord été créée en 2022 sous forme d'Association entre l'Etat, le secteur privé vétérinaire et les Partenaires techniques et financiers. En avril 2024, au regard des nouvelles orientations de notre pays, notamment l'affirmation plus accrue de la souveraineté de l'Etat, le gouvernement a décidé d'en faire une Société d'Etat où il est seul actionnaire. A travers sa mission d'approvisionnement du pays en produits vétérinaires, la CAMVET joue un rôle stratégique dans l'atteinte des objectifs de l'Offensive agro-pastorale et halieutique (OAPH).

Dans quel contexte la CAMVET a-t-elle été créée ?

La CAMVET a été créée pour lever une contrainte qui se résume à la difficulté des éleveurs à accéder à des médicaments vétérinaires de qualité. En effet, il n'était pas rare d'entendre dire, tel médicament ou tel vaccin est indisponible au Burkina Faso, ou encore est en rupture ou j'ai utilisé tel vaccin ou tel médicament mais finalement le mal persiste dans mon élevage. Aussi, dans ce secteur, les prix de cession des produits étaient très variables d'une région à une autre ou

d'une commune à une autre ou même d'une période à l'autre. Il y avait beaucoup de spéculations dans le secteur. Face à tout cela, il était donc impératif que l'Etat vienne au secours des éleveurs qui sont des victimes innocentes de cette situation.

Quelles sont les principales missions de la Centrale en matière de santé animale ?

La principale mission de la CAMVET est d'assurer la disponibilité et l'accès aux médicaments et matériel vétérinaires de qualité et en quantité sur toute l'étendue du territoire national. A ce titre, elle est chargée entre autres d'assurer l'approvisionnement du pays en médicaments et matériel vétérinaires de qualité, d'organiser le système de distribution des médicaments et du matériel vétérinaires et d'assurer la disponibilité des médicaments et du matériel vétérinaires à des prix raisonnables.

Comment vous approvisionnez-vous en médicaments vétérinaires ?

Vous savez qu'à ce jour il n'existe pas d'unité industrielle produisant des médicaments vétérinaires au niveau national. En lien avec ce contexte, la CAMVET s'approvisionne essentiellement auprès des firmes et laboratoires pharmaceutiques étrangers et ce, à travers l'ensemble de la planète. Partout où nous avons vent



Dr Seydou Ouattara, DG de la CAMVET : « les médicaments vétérinaires ne se vendent pas exposés sur la place du marché comme des oignons ou des arachides ».

de médicaments ou matériel en mesure de répondre aux besoins des éleveurs burkinabè, nous allons à leur recherche. A ce jour, nous avons réceptionné des vaccins et médicaments du Mali, du Cameroun, de l'Egypte, du Maroc, des Pays-Bas, de l'Inde, de la Chine. Cette liste est non exhaustive. En plus de ces produits importés, nous en avons également acquis auprès de grossistes nationaux.

Il faut cependant dire que l'avenir est assez prometteur, en ce sens que, rappelez-vous le 23 mai dernier, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a procédé à la pose de la première pierre d'une unité de production de vaccins vétérinaires à Samandeni dans la région du Guiriko.

C'est dire que dans un proche futur certains vaccins, voire certains médicaments, seront localement disponibles. Avec cette unité c'est donc la souveraineté nationale en matière de médicaments vétérinaires qui se renforcera.

Quels types de médicaments distribuez-vous ?

La CAMVET distribue les médicaments de toutes les classes thérapeutiques, notamment, les vaccins, les antibiotiques, les antiparasitaires, les vitamines, les anti-inflammatoires, les hormones, les désinfectants, les petits équipements entre autres. En d'autres termes, nous distribuons toutes les gammes de produits vétérinaires nécessaires pour



La CAMVET s'appuie sur des circuits de distribution public et privé pour assurer la couverture du territoire national.



La Centrale travaille constamment à éviter les ruptures de produits dans les communes.

assurer une meilleure santé aux animaux et accroître en conséquence leur productivité.

A qui s'adressent vos produits ?

Les produits de la CAMVET s'adressent aux éleveurs, qu'ils soient ruraux ou péri-urbains. Mais, bien entendu, pour arriver chez l'éleveur, ils doivent passer par les circuits des distributeurs. A ce titre, deux circuits co-existent : le circuit public et le circuit privé. Il y a le circuit privé constitué notamment des grossistes et des cliniques. Les grossistes sont fournisseurs et clients de la CAMVET. Quant aux cliniques, elles ne peuvent qu'être clientes. Les cliniques vétérinaires qui le souhaitent, s'approvisionnent auprès de la CAMVET pour assurer la vaccination ou les soins des animaux dans leurs zones d'intervention. Aussi, certains d'entre eux ont sous leur coupe des promoteurs de cabinets de soins qui s'approvisionnent à leur niveau.

Pour ce qui concerne le circuit public qui est de loin le plus important, il est constitué des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Il commence par les Directions régionales au niveau desquelles nous avons des points focaux qui jouent un rôle d'interface entre la CAMVET et les régions. Les points focaux centralisent les expressions de besoins des différents services régionaux qu'ils remontent à la CAMVET qui organise l'approvisionnement. Ainsi, nous avons des dépôts régionaux et provinciaux, à partir desquels les services communaux s'approvisionnent. A partir de ces services communaux, les éleveurs accèdent aux produits. Le dispositif est fait en sorte que les prix des produits soient les mêmes sur toute l'étendue du territoire national.

Pour garantir le respect des prix, les achats de médicaments sont faits sur Agrivoucher.

Dites-nous DG, c'est quoi Agrivoucher ?

Pour mieux parler de Agrivoucher je

ferai mieux de vous inviter à rencontrer le Directeur des Services d'information du ministère, qui l'anime. Mais, en attendant cette rencontre, ce que je peux dire déjà c'est que Agrivoucher est une plateforme en ligne à travers laquelle se passe tout ce qui est vente à prix subventionnés d'équipements ou d'intrants (engrais, semences, aliments pour bétail, poisson ou médicaments, etc.) de notre ministère. C'est une plateforme qui a été conçue pour garantir un accès équitable des acteurs du monde rural aux appuis de l'Etat. Vous savez, auparavant, des intrants acquis par l'Etat et envoyés sur le terrain pour être distribués aux producteurs, se sont retrouvés sur le marché classique pour être revendus aux prix normaux, sabordant ainsi les efforts d'accompagnement de l'Etat aux acteurs.

Dans la pratique, quand un acteur a besoin d'un intrant ou d'un équipement donné, il va vers les services, exprime son besoin. Les services demandent l'émission d'un code bon correspondant à l'intrant ciblé dont le prix est connu d'avance. Le producteur en possession de ce code bon procède au paiement par une plateforme de paiement électronique, puis vient après pour l'enlèvement du produit.

Quel dispositif avez-vous mis en place pour garantir la qualité de vos produits ?

Afin de garantir la qualité des produits distribués par la CAMVET, nous avons un service assurance-qualité. Aussi, une convention est en finalisation avec l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire de l'environnement, de l'alimentation et du travail et des produits de santé (ANSSEAT) pour réaliser des analyses de contrôle qualité des produits que nous recevons. Bien attendu, nous exigeons des fournisseurs, des documents d'analyse qualité pour tous les lots. Enfin, à notre niveau, nous disposons d'entrepôts aux normes pour le



La CAMVET dispose d'une chambre froide positive et d'une chambre froide négative, pour bien assurer la conservation des médicaments.

stockage des produits. Pour ce qui concerne particulièrement les vaccins, nous disposons d'une chambre froide positive et d'une chambre froide négative, pour bien assurer leur conservation chacun en fonction de sa spécificité. Pour la distribution, nous avons un camion frigorifique autonome qui permet de les envoyer jusqu'aux entrepôts régionaux ou provinciaux dans les meilleures conditions.

Quelles sont vos stratégies pour assurer une couverture du territoire national, surtout les zones rurales ?

C'est le dispositif que je vous ai décrit plus haut, notamment la distribution des produits par les circuits public et privé. En effet, nous nous appuyons sur le réseau d'encadrement du ministère pour toucher les éleveurs. Pour les zones à défis sécuritaire, nous bénéficions de l'accompagnement de l'armée pour convoyer les produits.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés surtout que la CAMVET est une jeune structure ?

En termes de défis, nous avons quatre principaux :

- assurer l'approvisionnement régulier du pays en produits, tout en évitant les péremptions. En effet, pour une jeune structure, il faut se faire connaître par les fournisseurs et assurer une bonne planification des

- commandes, ce qui n'est pas chose aisée, quand on ne dispose pas d'historique en ce qui concerne le comportement du marché ;
- éviter les ruptures de produits dans les communes ;
- maintenir les prix des produits à un niveau accessible aux éleveurs ;
- s'imposer dans un contexte de forte circulation de produits du circuit illicite ‡ des prix défiant toute concurrence.

Un dernier mot pour les éleveurs.

A l'endroit des éleveurs, je voudrais dire que la CAMVET est leur outil. Le gouvernement l'a créée dans le but de leur faciliter l'accès aux médicaments vétérinaires de qualité. Je leur demande donc de nous faire confiance et surtout de venir vers les services d'élevages qu'ils soient publics ou privés, pour tous les problèmes en lien avec la santé de leurs animaux. Les médicaments vétérinaires ne se vendent pas exposés sur la place du marché comme des oignons ou des arachides. Tous comme les médicaments humains qui se vendent en pharmacie, les médicaments vétérinaires aussi se vendent en pharmacie. Ils doivent arrêter d'acheter les médicaments vendus sur la place du marché ou dans des sacs et aller vers les services d'élevage de leurs localités.



La CAMVET joue un rôle stratégique dans l'atteinte des objectifs de l'Offensive agro-pastorale et halieutique.

Entreprenariat communautaire Une volonté collective d'industrialiser le Burkina

Le gouvernement burkinabè s'est lancé dans une volonté de développement endogène par l'actionnariat populaire. Grâce à cela, deux usines de transformation de tomate fonctionnent et emploient des centaines de personnes. En 2024, c'est près de 17 milliards F CFA qui ont été mobilisé avec environ 300 000 souscripteurs. Zoom sur cette initiative endogène qu'est l'entreprenariat communautaire.



« Pour la mise en œuvre efficace de l'entreprenariat communautaire, l'APEC va vers les souscripteurs en vue de les galvaniser », a expliqué le DG de l'APEC, Karim Traoré.

L'entreprenariat communautaire au Burkina qui vise le développement endogène et la souveraineté économique. Cette vision se fonde essentiellement sur trois piliers à savoir le développement endogène à travers la mise en place d'entreprises de production, l'exploitation de ressources naturelles et la transformation des matières premières. Ce programme offre l'opportunité à tous les Burkinabè d'être acteurs des principales entreprises de créations de richesses, et ce, en utilisant l'actionnariat populaire. A ce niveau, les entreprises communautaires investissent dans les secteurs de l'agriculture pour une autosuffisance alimentaire. Toutes ces actions du programme sont mises en œuvre par l'Agence de promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC),

¤ Fleur BIRBA



Grâce à l'entreprenariat communautaire, des sociétés industrielles sont créées.

Digitalisation des services publics « Faso Arzeka », une révolution numérique de paiement des taxes

Lancée le jeudi 30 janvier 2025 par le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, la plateforme de paiements numériques « Faso Arzeka » se veut une solution, développée localement, pour moderniser le recouvrement des recettes publiques en centralisant les paiements des citoyens et des entités publiques.



« Faso Arzeka », c'est la solution de paiement numérique multicanal.

Le gouvernement burkinabè ambitionne de moderniser et optimiser la gestion des finances publiques en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Dans cette optique, il a mis en place la plateforme de paiement numérique « Faso Arzeka ». Elle a été lancée officiellement, le 30 janvier 2025 par le chef du gouvernement, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo. Depuis lors, elle est opérationnelle. Cette application va permettre, entre autres, de renforcer la mobilisation des recettes fiscales à travers l'utilisation de la monnaie électronique. L'application « Faso Arzeka » est accessible sur <https://my.fasoarzeka.bf> et téléchargeable sur App store et play store ou via un téléphone basique à partir de la syntaxe USSD unique *700# et par appel téléphonique sur le serveur vocal interactif 700. Faso Arzeka est donc une plateforme de paiement numérique multicanal de l'administration publique du Burkina pour le recouvrement des recettes publiques. En centralisant les services gouvernementaux et financiers sur une seule plateforme, « Faso Arzeka » contribue désormais à réduire les déplacements et les temps d'attentes des citoyens, améliorer la collecte des recettes de l'Etat, favoriser la transparence dans les transactions gouvernementales et de promouvoir l'inclusion financière, en particulier dans les zones rurales. Grâce à « Faso Arzeka », les citoyens peuvent désormais effectuer leurs paiements depuis leurs positions respectives, même les week-ends et les jours fériés. En plus du paiement des impôts, taxes et droits de douane, elle permet d'effectuer diverses opérations de service à distance. La conception de cette plateforme, selon le chef du gouvernement, reflète la vision du gouvernement de bâtir un Burkina libre et souverain. Ainsi, cette technologie innovante permet de sécuriser les ressources de l'Etat, d'améliorer la qualité du service public au profit du citoyen. Elle est accessible sur l'ensemble du territoire national et disponible sous plusieurs formats. La plateforme est interconnectée aux plateformes mobiles Banking et mobile money existantes pour le transfert d'argent et les paiements y compris GIM-UEMOA, visa et Mastercard. En mettant la technologie au service des citoyens, le gouvernement burkinabè fait un pas de plus vers la digitalisation complète des services publics, garantissant ainsi une meilleure inclusion financière et administrative.

¤ Fleur BIRBA

Développement économique

Sept unités industrielles inaugurées en une année

Le capitaine Ibrahim Traoré, dans sa volonté politique d'industrialiser le pays, a inauguré en une année (septembre 2024 – septembre 2025), des unités industrielles dans plusieurs localités du Burkina. Ce qui vient booster le développement économique et favoriser la création d'emplois.



La volonté du Président Ibrahim Traoré est de pouvoir transformer nos matières premières en produits finis.



En une année, ce sont sept unités industrielles qui ont vu le jour.

De septembre 2024 à septembre 2025, le gouvernement burkinabè a inauguré six nouvelles unités industrielles. La série a commencé avec l'inauguration de la Société burkinabè de tomates, (SOBTO), le 30 novembre 2024, par le capitaine Ibrahim Traoré, à Bobo-Dioulasso. L'usine est spécialisée dans la production de la pâte de tomate, sous le nom commercial « A'diaa » (la saveur en langue locale dioula). Deux semaines plus tard, est intervenue l'inauguration de la 2^e usine de transformation de tomate, le 16 décembre 2024, à Yako, par le chef de l'Etat. Dénommée : Faso Tomates (SOFATO), elle est dotée d'une capacité de production journalière de 100 tonnes.

Le 20 février 2025, une autre usine voit le jour. Elle porte la marque du capitaine Ibrahim Traoré, il s'agit de la minoterie spécialisée dans la production de farine de blé, située à Gampéla, dans la commune de Saaba. Dénommée : Moulin double star (MDS), cette minoterie est une initiative privée. D'un coût de 15 milliards F CFA, elle a une capacité de

production de 220 tonnes de farine et de 80 tonnes de son par jour. Deux semaines après la naissance de la minoterie, c'est autour du complexe industriel de détergent dénommé « Fassi », dans la commune de Pabré d'être inauguré par le chef de l'Etat, le 6 mars 2025. C'est une unité industrielle spécialisée dans la fabrication des produits de nettoyage tels que les détergents en poudre, le savon liquide et solide. S'en est suivie l'inauguration, le 20 mars 2025, de la cimenterie de la Société industrielle sino Burkina de ciments, (CISINOB), portée par des investisseurs privés chinois. D'un coût d'investissement de 26 milliards F CFA, CISINOB est une unité industrielle d'une capacité estimée à 2 000 tonnes de ciment par jour. Pour le capitaine Ibrahim Traoré, qui a présidé l'inauguration, c'est un clin d'œil envoyé aux investisseurs étrangers qui désirent investir au Burkina qu'ils peuvent le faire sans crainte. Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a lui aussi inauguré, jeudi 27 mars 2025 à Ouagadougou, la nouvelle société d'Etat dénommée : « Faso Kosam ».

Elle a pour mission la transformation et la commercialisation du lait local à travers une chaîne d'unités de production implantées sur le territoire national. Elle est dotée d'un capital social de 100 millions F CFA, entièrement détenu par l'Etat. La société a une capacité de production de 500 litres de lait par jour. C'est la première d'une série d'unités laitières qui verront le jour.

La dernière-née des usines est celle de fabrication d'aliments pour bétail, nommée « Faso Guulgo », elle a été officiellement inaugurée, à Koubri, le 6 mai 2025, par le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo. Cette nouvelle unité industrielle d'Etat a permis d'améliorer la disponibilité et la qualité des aliments pour le bétail, la volaille et le poisson à des prix accessibles pour les éleveurs dans le cadre de la politique de souveraineté alimentaire du gouvernement. La naissance de toutes ces unités ont permis la création de millions d'emplois au profit des populations. Cette volonté affichée du gouvernement s'est poursuivie avec la pose de la 1^{re} pierre de l'usine de transformation de la pomme de cajou.

Située à Péni, une localité située à une trentaine de kilomètres de Bobo-Dioulasso, l'acte a été posé, le 22 mai 2025 par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré. D'un coût de 6,65 milliards F CFA, les travaux doivent s'achever en décembre 2025. Des produits comme le jus, le vin, les concentrés, l'éthanol et le vinaigre seront fabriqués à partir de la pomme de cajou. Avec une capacité de transformation de 5 000 tonnes de pomme de cajou par an, cette usine va générer 112 emplois directs et 1 050 emplois indirects. Au regard de l'abondance de la production de la pomme de cajou dans l'Ouest du Burkina, le président du Faso, envisage la duplication de cette usine dans les localités comme Orodara, Banfora et Gaoua. À travers cette pose de première pierre et ces inaugurations, le capitaine Ibrahim Traoré montre sa volonté de voir le pays compter sur ses ressources locales. Et cela, tout en encourageant l'initiative privée et la promotion de l'emploi des femmes et des jeunes.

À Fleur BIRBA



Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a inauguré et visité, jeudi 27 mars 2025 à Ouagadougou, la nouvelle société d'Etat dénommée : « Faso Kosam ».



CISINOB est une unité industrielle d'une capacité estimée à 2 000 tonnes de ciment par jour.

Secteur minier

Des réformes majeures pour renforcer la souveraineté économique

Le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration 2 (MPSR 2) a, au cours de ses trois ans de gouvernance, opéré des réformes innovantes dans le secteur extractif. Ce qui a abouti à l'adoption le 18 juillet 2024 du nouveau Code minier et de la loi spéciale sur le contenu local.

Dans l'optique de faire du secteur minier un véritable levier de développement économique et social, l'Assemblée législative de Transition a adopté, le 18 juillet 2024, le nouveau Code minier et la loi spéciale sur le contenu local. Jugé insuffisant, le Code minier de 2015 a été révisé pour s'adapter à un contexte national et international en évolution, et pour corriger ses faiblesses. Ainsi, la loi n°016-2024 / ALT portant Code minier du Burkina comporte des innovations visant à accroître les recettes de l'Etat et permettre aux communautés locales de tirer des avantages substantiels de l'exploitation minière. La participation à titre gratuit de l'Etat dans les sociétés d'exploitation minière s'est accrue, passant de 10 à 15%, avec une possibilité d'acquisition d'actifs à concurrence de 40%. Le Code impose aux sociétés minières d'ouvrir leur capital social aux investisseurs burkinabè et permet un meilleur contrôle de l'or et les autres substances précieuses, le versement en or des dividendes prioritaires dus à l'Etat et la création de couloirs dédiés à l'exploitation artisanale.

Le même Code oblige les entreprises minières à transformer ou valoriser au moins 50% de leur production sur le territoire national. En plus de ces réformes, il prévoit la constitution d'une réserve nationale d'or. Ce qui renforce la souveraineté économique du pays. Il intègre des mesures pour la sécurité des travailleurs, comme l'obligation de mettre en place des comités de sécurité et santé et de disposer de chambres de refuge dans les mines souterraines. Le Code limite le nombre de titres miniers qu'une personne morale peut détenir et exclut des élus nationaux et locaux de détenir des titres dans leur



Pour le ministre chargé des Mines, Yacouba Zabré Gouba, cette loi permettra de promouvoir les entreprises et l'expertise nationales dans la gestion de la filière minière, notamment.

circonscription. Il renforce la responsabilité des entreprises minières sur les plans fiscal, environnemental et social.

S'agissant du contenu local, il se rapporte à l'ensemble des mécanismes sur le développement des capacités nationales dans la fourniture de biens et services, l'utilisation des ressources humaines nationales, le transfert de technologies, la sous-traitance des entreprises et la promotion des investisseurs nationaux sur toute la chaîne de valeur de l'industrie extractive. À travers la loi sur le contenu local, l'Etat entend favoriser l'accès aux marchés de biens et services aux sociétés minières de manière préférentielle par les entreprises burkinabè. Selon le ministre chargé des Mines, Yacouba Zabré Gouba, cette loi permettra de promouvoir les entreprises et l'expertise nationales dans la gestion de la filière minière, favoriser le développement des champions nationaux et booster l'économie locale et nationale.

Adama SAWADOGO



Avec le nouveau Code minier, les entreprises minières sont obligées de transformer 50% de leur production sur le territoire national.

Secteur minier

Des investissements nationaux pour mieux capter les retombées

Le gouvernement burkinabè s'est engagé dans la valorisation des ressources minières du pays, à travers des politiques favorables aux investissements nationaux.



En décembre 2024, plus de 93 kg d'or (44 lingots) issus du traitement de résidus de charbon fin sont remis au gouvernement burkinabè.

Dès l'arrivée au pouvoir du MPSR2, le 30 septembre 2022, le gouvernement s'est donné pour vision de promouvoir l'expertise nationale, de conférer au pays, une plus grande souveraineté dans la gestion de ses ressources minières. Des politiques incitatives comme la loi sur le contenu local et l'Agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire (APEC) ont permis de booster le secteur minier local. Ainsi, la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB) rendue opérationnelle en 2024, a pour objectif de renforcer la souveraineté du pays sur ses ressources naturelles, notamment par l'acquisition d'actifs miniers et la gestion des concessions afin que l'exploitation bénéficie aux populations. Ce qui a permis à l'Etat burkinabè de reprendre auprès d'Endeavour Mining, l'exploitation des mines de Boungou et de Wahgnion. Entre janvier et août 2024, la Société nationale de substances précieuses (SONASP) a collecté plus de 13 tonnes d'or. En 2025, en seulement un semestre, ce sont plus de 29 tonnes d'or qui sont collectées. En vue de booster la production minière, une unité de fonte est réalisée au profit de la SONASP.

Aussi, pour mieux capter la production artisanale et semi-mécanisée, les artisans miniers sont organisés en coopératives, 16 au total. À ce titre, 146 sites aurifères artisanaux sont enregistrés et plus de 900 artisans miniers identifiés et formés sur les bonnes pratiques d'exploitation minière. À cela, s'ajoute la mise en place de deux unités de traitement mutualisé en 2024. La première à

Meguet dans la province du Ganzourgou (Zorgho) et la seconde à Djikando dans le Djörô (Gaoua). Ces unités visent à formaliser et organiser l'exploitation minière artisanale de l'or. Elles offrent aux artisans miniers un environnement sécurisé et des équipements modernes pour traiter le minerai de façon plus efficace, tout en réduisant l'utilisation de produits chimiques dangereux et en protégeant l'environnement. S'agissant de l'unité de Meguet, elle est le fruit d'une collaboration entre le gouvernement, la société West African Resources, et la coopérative d'artisans miniers locale, NONG-TAABA regroupant 2000 artisans miniers.

Toujours dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, la société burkinabè Golden Hand SA a vu le jour en janvier 2024. Elle utilise une technologie locale pour récupérer les métaux précieux des résidus issus de l'industrie minière, comme les charbons fins, les scories. En décembre 2024, Golden Hand SA a remis à l'Etat plus de 93 kg d'or (44 lingots) issus du traitement de résidus de charbon fin de la mine d'Essakane.

Les actions pour le développement économique endogène du pays, c'est aussi la transformation des matières premières nationales. En trois ans de gouvernance, le secteur minier a permis le recouvrement de plus de 1 600 milliards par les services fiscaux et douaniers. Dans la même dynamique, plus de 146 milliards de francs CFA sont collectés et répartis au titre du Fonds minier de développement.

Adama SAWADOGO

Economie nationale

Trois ans de résilience et de réformes audacieuses

Ces trois dernières années, l'économie nationale burkinabè a fait preuve de résilience, avec un taux de croissance qui est passé de 3% en 2023 à 5% en 2024. Sous le leadership du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, de nombreuses réformes ont été entreprises pour soutenir l'économie nationale et renforcer la souveraineté économique du pays.



Dans le domaine financier et bancaire, le gouvernement a lancé les activités de la Banque des Dépôts du Trésor et de la Banque Postale du Burkina Faso.

Selon le rapport pays 2025 de la Banque africaine de développement (BAD), intitulé : « Tirer le meilleur parti du capital du Burkina Faso pour favoriser son développement », l'économie burkinabè a continué son expansion en 2024, en dépit de la persistance des défis sécuritaire, humanitaire et climatique, d'un contexte régional en mutation et d'une conjoncture internationale plutôt morose. En effet, le taux de croissance du pays est passé de 1,8% en 2022 à 3% en 2023, pour s'établir à 5% en 2024. Il est projeté à 5,7% en 2025 et à 6,8% en 2026, indique le rapport. Cette croissance au cours de l'année 2024 a été portée principalement par le secteur agricole, le commerce et les services. Dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, le gouvernement s'est engagé, à travers différentes mesures, à contenir l'inflation. Ce qui a permis de faire passer le taux d'inflation de 14,1% en 2022 à 0,7% en 2023. Après un rebond à 4,2% en 2024, ce taux d'inflation pourrait s'établir à 2,6% en 2025 et à 2,3% 2026.

Ces performances économiques sont à mettre à l'actif des réformes et des mesures prises par le gouvernement, résolument engagé sur la voie du développement endogène et de la souveraineté économique. En effet, dans le but de faciliter l'accès de certaines catégories d'acteurs économiques aux circuits classiques de financement, plusieurs Fonds nationaux ont été mis en place. Il y a la création le 22 décembre 2023 du Fonds Faso Kuna-Wili (FKW) issu de la fusion de trois Fonds nationaux de financement du ministère en charge de l'emploi (Fonds d'appui au secteur informel-

FASI, Fonds d'appui à la promotion de l'emploi- FAPE, Fonds d'appui aux initiatives des jeunes-FAIJ). A cela s'ajoute le Fonds Dumu Ka Fa en 2024 qui est dédié aux financements et équipements des acteurs du monde rural dans la production agropastorale et halieutique.

3^e marché bancaire de la Zone UEMOA

Pour favoriser l'accès des couches défavorisées aux produits et services financiers, le gouvernement a créé le 26 décembre 2024 l'Agence nationale de promotion de la finance inclusive (ANPFI). Née de la fusion du Fonds national de la finance inclusive (FONAFI) et du Secrétariat technique pour la promotion de l'inclusion financière (ST/PIF) pour plus d'efficacité, l'ANPFI a pour mission de renforcer l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables et les PME, d'améliorer l'utilisation de ces services et de protéger les consommateurs des produits financiers. On peut citer aussi la création le 11 janvier 2023, du Fonds de soutien patriotique (FSP) que l'on pourrait qualifier de Fonds de souveraineté. Il vise à permettre aux Burkinabè de financer par eux-mêmes la lutte contre le terrorisme et la reconquête du territoire national. En 30 mois, le FSP a permis de mobiliser plus de 376 milliards F CFA ; et cela grâce aux contributions des travailleurs du privé et du public, des entreprises, des Burkinabè des villes et des campagnes, de l'intérieur et de l'extérieur. A côté des efforts et réformes du gouvernement, le secteur



Résiliente, l'économie burkinabè a enregistré la création de nouvelles entreprises dans des secteurs stratégiques comme les mines, l'agroalimentaire, les finances, etc.

privé, principal vecteur de croissance, a aussi fait preuve de résilience, face au contexte de crise sécuritaire et humanitaire. A titre illustratif, le secteur bancaire a maintenu sa place de troisième marché de l'UEMOA derrière la Côte d'Ivoire et le Sénégal. En 2024, les banques burkinabè ont financé l'économie nationale à hauteur de 2 413,8 milliards F CFA contre 1 862,9 milliards F CFA en 2023, soit une hausse de 29,6% du volume de crédits mis en place. Le secteur a également enregistré 1 136,6 milliards F CFA de dépôts à termes au cours de l'année 2024, contre 1 037,6 milliards F CFA en 2023, soit un taux de progression de 9,5%.

De nouvelles entreprises dans des secteurs stratégiques

Le secteur des assurances a aussi été résiliente. Mieux, les compagnies d'assurances ont développé de nouveaux produits pour contribuer à la résilience de l'économie nationale. Il s'agit notamment de l'assurance liée au terrorisme et aux violences politiques (PVT), l'assurance pour les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). En 2023, elles ont payé 72,8 milliards F CFA de sinistres, effectués des investissements par placement financier dans l'économie à hauteur de 327,5 milliards F CFA et contribué au budget de l'Etat pour 14 milliards F CFA, à travers le paiement des impôts et taxes. Au cours des trois dernières années, l'économie burkinabè a également enregistré la création de nouvelles entreprises publiques, privées ou d'économie mixte dans des secteurs

stratégiques, sous l'impulsion du Président du Faso, Ibrahim Traoré, avec pour objectif d'assurer la souveraineté économique et financière du pays.

On peut citer la création de la Société nationale des substances précieuses (SONASP), de la première usine de raffinerie d'or du pays dont les travaux de construction ont été lancés en novembre 2023, l'usine de traitement des résidus miniers, Golden Hand SA, qui a livré ses premiers lingots d'or d'un poids total de 93,197 kg le 10 décembre 2024 pour alimenter la réserve nationale d'or ; l'opérationnalisation de la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB), détentrice à 100% des sociétés Semafo Boungou SA, Wahgnion Gold Operations SA, Gryphon Minerals Burkina Faso SARL, Ressources Ferké SARL, et qui envisage d'élargir son portefeuille d'actifs.

On note aussi la création de la société de fabrication et de pose de rails, Faso Rail, l'usine de fabrique d'effets d'habillement militaires, paramilitaires et civils du Burkina Faso (TEXFORCES-BF), la mise en place de deux usines de transformation de tomates à Bobo-Dioulasso et à Yako, la Société des aéroports du Faso (SAFA), etc. Dans le domaine bancaire et financier, au cours des deux dernières années, il y a le lancement des activités de la Banque des dépôts du trésor (BDT), de la Banque postale du Burkina Faso (BPBF) ; sans oublier la création de la société nationale de réassurance Faso-Réassurance

✉ Mahamadi SEBOGO
Windmad76@gamil.com

Réserve nationale d'or Un levier stratégique de souveraineté économique et financière

L'une des réformes majeures du nouveau Code minier, adopté le 18 juillet 2024, est la constitution d'une réserve nationale d'or. Après ses premiers lingots d'or issus du traitement du charbon fin, le processus d'alimentation de cette réserve poursuit son cours.



Puissant instrument de souveraineté, la réserve nationale d'or constitue un levier stratégique pour garantir la confiance des investisseurs, soutenir la monnaie et offrir une marge de manœuvre précieuse en matière de politique économique.

Quartième producteur d'or d'Afrique pendant plusieurs années, le Burkina Faso, qui a connu plus d'une décennie de boom minier, ne disposait pas jusque-là de réserve nationale d'or. Dans sa volonté d'assurer une meilleure appropriation et gestion de ses ressources naturelles, le pays, sous le leadership du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, s'est engagé dans des réformes majeures de la gouvernance du secteur minier, matérialisées par l'adoption du Code minier et la loi spéciale sur le contenu local le 18 juillet 2024. L'un des acquis majeurs de ce nouveau Code minier est la constitution d'une réserve nationale d'or. En application de la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier du Burkina Faso, le Conseil des ministres, en sa session du 18 décembre 2024, a adopté un projet de décret portant modalités de constitution de la réserve nationale d'or du Burkina Faso. L'objectif de la prise de ce texte réglementaire est de disposer d'un cadre juridique pour l'opérationnalisation de cet ambitieux projet.

De l'avis de certains analystes, qui saluent cette mesure, il ne pouvait en être autrement pour un pays résolument engagé sur la voie du développement endogène et de la souveraineté économique et financière. Véritable instrument de souveraineté, « cette réserve d'or constitue un levier stratégique pour garantir la confiance des investisseurs, soutenir la monnaie et offrir une marge de manœuvre précieuse en matière de politique économique ».

Selon le ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, il existe une stratégie pour

opérationnaliser la vision du Président Traoré. Car, précise-t-il, depuis son accession à l'indépendance, ce n'est qu'en 2024 que le Burkina Faso a véritablement pensé à se constituer une réserve d'or. « La constitution de cette réserve d'or est en cours à travers plusieurs initiatives ... Un dispositif est mis en place au niveau du gouvernement permettant d'acheter de l'or et de renflouer la réserve d'or. En plus, il y a la perception des dividendes de l'Etat en nature pour abonder la réserve nationale d'or », a-t-il fait savoir. A cela s'ajoutent plusieurs mécanismes pour alimenter cette réserve. Il s'agit notamment du partage de production entre l'Etat et les sociétés minières et les saisies d'or de la fraude, le pays ayant fait l'option de ne plus aller systématiquement vers la transaction en cas de fraude d'or. Entre 2024 et 2025, 30,6 kg d'or ont déjà été saisis et déposés au Trésor public pour le compte de la Réserve nationale d'or, et qui viennent s'ajouter aux premiers 44 lingots d'or d'un poids total de 93,197 kg issus du traitement du charbon fin objet de transaction entre l'Etat burkinabé et la société minière IAMGOLD Essakane SA. Pour le ministre Gouba, des objectifs sont fixés pour l'alimentation de la réserve nationale et son département travaille à les atteindre. « Notre pays a clairement décidé de s'affirmer et d'assumer pleinement sa souveraineté dans tous les domaines, en mettant un accent particulier sur le secteur minier », a été, on ne peut plus clair, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo.

Mahamadi SEBOGO
Windmad76@gamil.com

Soutien présidentiel aux activités agricoles

Une promesse tenue par le capitaine Traoré à Zongo

Après une visite inopinée du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, sur le site de maraîchage de la coopérative féminine à Zongo, un village situé dans la commune rurale de Loumbila, région d'Oubri, les femmes ont bénéficié les jours suivants, d'infrastructures hydrauliques pour renforcer leur résilience et la lutte pour l'émanicipation.



Le directeur de cabinet du président du Faso, le capitaine Martha Céleste Anderson Medah : « le chef de l'Etat porte chaque Burkinabè dans son cœur. Il est important que nous puissions faire corps avec lui... »

Le site maraîcher des femmes de Zongo, un village situé dans la région d'Oubri a changé de physionomie. Alors que le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, s'y était rendu à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme pour encourager ces « braves femmes » et recueillir leurs préoccupations, car engagées dans la production maraîchère, en moins de deux mois, des travaux ont été effectués sur le site. C'est le Directeur de cabinet du Président du Faso, le capitaine Martha Céleste Anderson Medah qui est allé réceptionner officiellement ces travaux d'aménagement. D'une superficie de 3,76 hectares, le site a été clôturé et équipé de deux forages, d'un château d'eau et de 15 bassins. Une concrétisation de la promesse faite

par le président du Faso, lors de sa visite inopinée. En présence des autorités locales, les femmes, en liesse ont exprimé leurs gratitude au chef de l'Etat. Outre la mise en eau officielle du dispositif d'irrigation, le directeur de cabinet a remis par la même occasion, des intrants, notamment de l'engrais, des semences et des outils agricoles aux femmes qui exploitent le site. Il a tenu à rassurer l'ensemble de la population sur l'engagement et la détermination du capitaine Traoré à travailler toujours avec le peuple pour préserver les intérêts du Burkina Faso. « Le chef de l'Etat porte chaque Burkinabè dans son cœur. Il est important que nous puissions faire corps avec lui, que nous puissions avoir cette vision commune du Burkina que nous souhaitons », a-t-il souligné.

Le Directeur de cabinet du président du Faso a invité les responsables administratifs de la région à prendre « les dispositions pour suivre avec les populations, l'utilisation du périmètre et la préservation des installations réalisées ». Pour la représentante des bénéficiaires, Elise Ouédraogo, cette infrastructure, au-delà des femmes, va profiter à toute la communauté. « Nous sommes vraiment contentes de ce que le président du Faso a fait pour nous. Nous avons un chef d'Etat qui aime ses concitoyens, qui aime le travail et qui aime un peuple qui se bat pour l'autosuffisance alimentaire », a-t-elle indiqué.

Oumarou RABO



Le site a été inauguré au grand bonheur des productrices.

The image shows three Sonabel employees standing behind a large, stylized yellow sign. On the left, a woman in a red and white polo shirt and sunglasses holds a small white oval containing the Sonabel logo. In the center, a man in a red and white polo shirt stands next to the sign. On the right, a woman in a white polo shirt and a blue hijab also stands next to the sign. The sign itself features the text "le nouveau" in red, followed by a large green circle containing a red lightning bolt icon, and the word "center" in large green letters. Below this, the words "de la Sonabel" are written in green.

- **PLUS MODERNE**
- **PLUS FIABLE**

SONABEL, l'innovation au service d'une meilleure expérience client

La SONABEL place la digitalisation et la qualité du service client au centre de sa dynamique de modernisation. Avec le déploiement de la plateforme de demande de services en ligne SONABEL E-Guichet et la mise en service d'un Call Center moderne, la société franchit une étape supplémentaire dans la modernisation de ses canaux de relation avec les usagers. Ces outils innovants, traduisent une volonté affirmée de rapprocher davantage la SONABEL de sa clientèle en offrant des services accessibles, rapides et sécurisés tout

en garantissant une écoute attentive et réactive. Ces innovations majeures introduisent plusieurs autres projets à venir, qui vont concourir à la satisfaction de la clientèle et des partenaires de la nationale de l'électricité.

Par cette orientation, la SONABEL confirme son ambition de devenir un acteur de référence en matière de services publics modernes et performants au bénéfice direct des citoyens et du développement socio-économique du Burkina Faso.

**ÉQUIPE
PROFESSIONNELLE
DISPONIBLE 24H/7**

NUMÉRO VERT

80 00 11 30



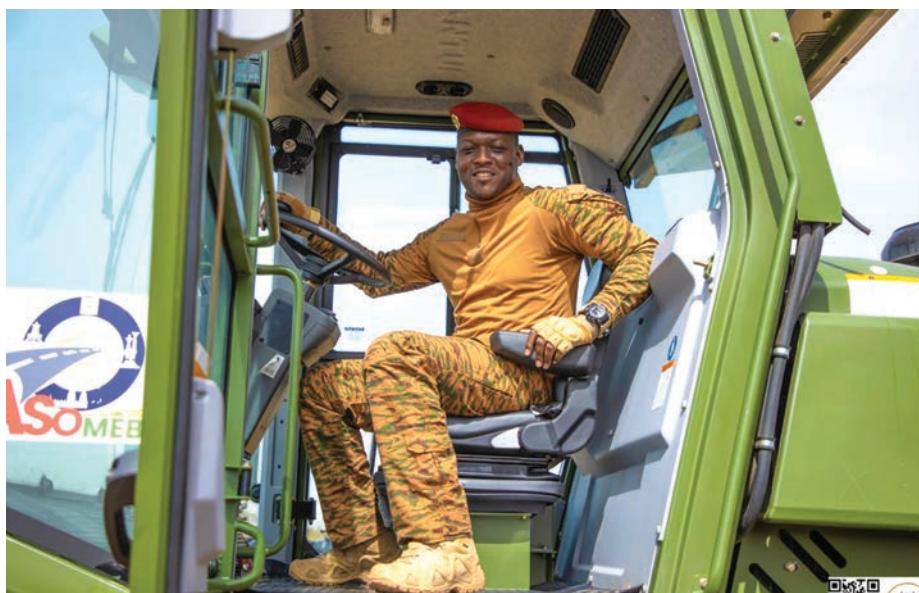
25 31 37 20

www.sonabel.bf

Suivez-nous

Initiative présidentielle Faso Mêbo Un engagement populaire pour des infrastructures urbaines modernes

La Révolution progressiste populaire (RPP) a, sur ses roulettes, l'Initiative présidentielle Faso Mêbo, née au cours du Conseil des ministres du mercredi 16 octobre 2024. Une année après sa création, cet important pan de la RPP en marche fait des émules avec l'appui des forces endogènes. Zoom sur une réponse concrète des autorités à la réalisation d'infrastructures urbaines et durables.



Faso Mêbo est une initiative lancée sous le leadership du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré.



Des équipes sont mobilisées pour la construction de pavés.

Le Conseil des ministres du mercredi 16 octobre 2024 a révélé une idée novatrice des autorités burkinabè, avec à leur tête le Président du Faso, chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré. Il s'agit de l'Initiative présidentielle Faso Mêbo qui est la matérialisation de la vision révolutionnaire du chef de l'Etat dans le domaine des infrastructures à travers deux volets. Il s'agit de la mobilisation locale et interne pour réduire le coût des travaux d'aménagement urbains et la valorisation de l'expertise locale. La construction des infrastructures routières est dévolue à des Brigades de la route. Le réaménagement, l'embellissement urbain, l'assainissement et la création d'espaces publics verts demandent l'implication et la contribution active des Burkinabè. Faso Mêbo est initié pour accélérer le désenclavement du Burkina Faso, à travers ses villes, en leur donnant un nouveau visage. La phase pilote de cette initiative pour la construction des routes

et l'urbanisme durable est lancée, à Ouagadougou. Ainsi, chaque jour, des pans de la capitale burkinabè font peau neuve avec des rues revêtues de bitumes, l'aménagement de leurs accotements, des terre-pleins et le pavage des principales artères. Aux Quartiers généraux (QG) de Faso Mêbo à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les Burkinabè et les personnes morales, individuellement ou en groupe, apportent quotidiennement des agrégats, contribuent à la confection des pavées ou à leur pose, signe que l'initiative a conquis le cœur des populations.

Une main d'œuvre gratuite

En janvier 2025, un recrutement de 450 profils différents a été fait pour le compte des Brigades de la route. Dans la foulée, des inciviques pris en flagrant délit de non-respect du Code de la route et des personnes condamnées à des Travaux

d'intérêt général (TGI) constituent une main d'œuvre « gratuite » pour la réalisation des travaux. Plusieurs villes du Burkina Faso, à l'image de Bobo-Dioulasso, Fada-Ngourma, Dori, Ouahigouya, Dédougou, Kaya et Gaoua bénéficient de cet engagement patriotique pour un Burkina prospère. L'Initiative présidentielle Faso Mêbo, obtient également, à ses débuts, un soutien du gouvernement avec à sa tête le Premier ministre, Rimtalba Jean-Emmanuel Ouédraogo, qui met la main à la pâte. Ainsi, 150 tonnes de ciment sont offertes à l'Initiative présidentielle Faso Mêbo et un appel est lancé à l'ensemble des Burkinabè. La réponse à cet appel a notamment été le geste patriotique du septuagénaire Tinkuiliga Nana ayant apporté depuis Saponé à vélo, un sac de ciment à Faso Mêbo. Cette vision communautaire, chère au chef de l'Etat, est donc en marche. Dans la dynamique, le Président Traoré insiste sur l'implication des populations dans la

réalisation des infrastructures. En effet, vendredi 12 septembre 2025, il a remis 764 engins de diverses catégories à la coordination nationale de l'Initiative présidentielle Faso Mêbo, destinés aux brigades des régions du Yaadga, des Kuilsé, du Goulmou et de Bankui. Cette dotation à Faso Mêbo intervient après celle du 27 mars dernier, d'un coût de plus de 200 milliards F CFA et qui, précisément, est constitué d'un lot de plus de 900 engins composés de véhicules Pick up 4X4, de machines recycleuses, de bulldozers, de pelles hydrauliques, de pelles chargeuses, de niveleuses, de bétonnières, de camions grues, de camions bennes, de camions citernes, de portes chars, de camions ateliers, d'engins compacteurs, de projecteurs mobiles, etc. L'objectif de Faso Mêbo est de bitumer chaque année, entre 3 000 km et 5 000 km de routes au Burkina Faso.

Boukary BONKOUNGOU



Des Caterpillar ...



... et des engins de nivellement sont offerts à Faso Mêbo

Crise humanitaire

Plus de 1 000 logements décents pour les PDI et communautés hôtes

La crise sécuritaire a eu pour conséquence, le déplacement massif des populations des zones touchées. Celles-ci se retrouvent parfois sans abris, laissant leurs familles dans le désarroi. Cependant, les efforts du gouvernement et de ses partenaires ont permis la construction des logements à travers le pays pour soulager ces personnes vulnérables.



Des logements décents ont été construits au profit des PDI et des populations hôtes vulnérables.



300 logements seront érigés dans les communes de Boussouma et de Nagréongo pour être attribués à des PDI et des populations hôtes.

L'accès des Personnes déplacées internes (PDI) à un logement décent fait partie des grandes priorités du gouvernement burkinabè. En effet, depuis plusieurs années, les ministères chargés de l'Habitat et de l'Action humanitaire, ont fait du relogement des PDI, leur cheval de bataille. Depuis lors, ces départements ministériels et les partenaires du gouvernement sont à pied d'œuvre pour permettre à chaque PDI de se trouver un abri. A cet effet, plusieurs initiatives ont été prises. Des cités et des sites d'accueils ont également été aménagés. La plus récente est la cité Kawla Al-Qaz à Koubri, située dans le village de Nambé et inaugurée en juillet 2025. Bâtie sur une superficie de 5 hectares, la cité est composée de 80 logements et des infrastructures sociales, notamment d'une école, d'un dispensaire, d'une boulangerie, de deux forages, de quatre boutiques et d'une mosquée, entièrement équipés au profit des PDI et des populations hôtes vulnérables. Le projet, réalisé par l'Association pour la bienveillance humanitaire (ABH), a été financé par Dubaï Charity Association des Emirats Arabes Unis à hauteur de 783 millions F CFA. Selon le ministre chargé de l'habitat, Mikailou Sidibé, cette généreuse contribution de l'ABH incarne la volonté de son département de désenclaver les vulnérabilités sociales par des solutions structurantes et durables. Pour lui, ces résidences

visent à offrir un hébergement, des services sociaux de base et un soutien aux PDI et aux communautés hôtes. L'objectif, selon le ministre Sidibé, est de renforcer la résilience des déplacés internes et de faciliter leur retour avec des actions de relèvement économique.

D'autres habitations pour abriter des PDI et des communautés hôtes en situation de vulnérabilité sont en cours de construction dans plusieurs localités du pays. C'est le cas des 300 logements qui sortiront de terre dans les communes de Boussouma et de Nagréongo pour être attribués à des bénéficiaires en situation de vulnérabilité, selon des critères transparents. Ce programme, placé sous le leadership du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, s'inscrit dans le cadre du projet « Inclusion sociale et économique des personnes déplacées et des communautés d'accueil en zone urbaine au Burkina Faso (IPDCA-BF) ». Il est mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) avec l'appui financier du gouvernement du Japon.

Renforcer la résilience

En juillet 2024, le ministre chargé de l'Habitat, Mikailou Sidibé, et son collègue de l'Action humanitaire, Nandy Somé, avaient officiellement lancé le projet « 1 000

logements de l'Action humanitaire du Burkina », une opération spéciale de construction de 1000 logements au profit des PDI retournées, intégrées, réinstallées et autres personnes vulnérables. Ces constructions sont en cours de réalisation dans quatre localités du pays. Il s'agit de 50 logements à Bobo-Dioulasso, 300 à Kaya, 300 à Pissila, 100 à Barsalgho, 100 à Bourzanga, 100 à Ouahigouya et 50 à Nagréongo. Selon la ministre chargée de l'Action humanitaire d'alors, Nandy Somé, ce projet vise à offrir des logements dignes aux personnes vulnérables et constitue une lueur d'espoir pour les populations bénéficiaires.

Un autre fait marquant est qu'en juillet 2023, le ministre Mikailou Sidibé a présidé la cérémonie

officielle de remise de logements à quatre communes du pays. De ce fait, l'on note 100 logements à Kaya, 100 autres à Kongoussi, 55 à Dori et 57 à Tougouri. Au total, 312 logements de type F2 ont été offerts à des PDI et à des populations hôtes. Cette remise constitue l'étape finale du projet « Renforcement de la résilience des collectivités territoriales du Burkina Faso face aux déplacements massifs des populations ». Financé à hauteur de 4 millions d'euros par l'Union européenne (UE), le projet est mis en œuvre par ONU-Habitat. Toutes ces actions concourent à donner un cadre de vie décent aux PDI et aux communautés hôtes en situation de vulnérabilité.

✓ Noufou SAWADOGO



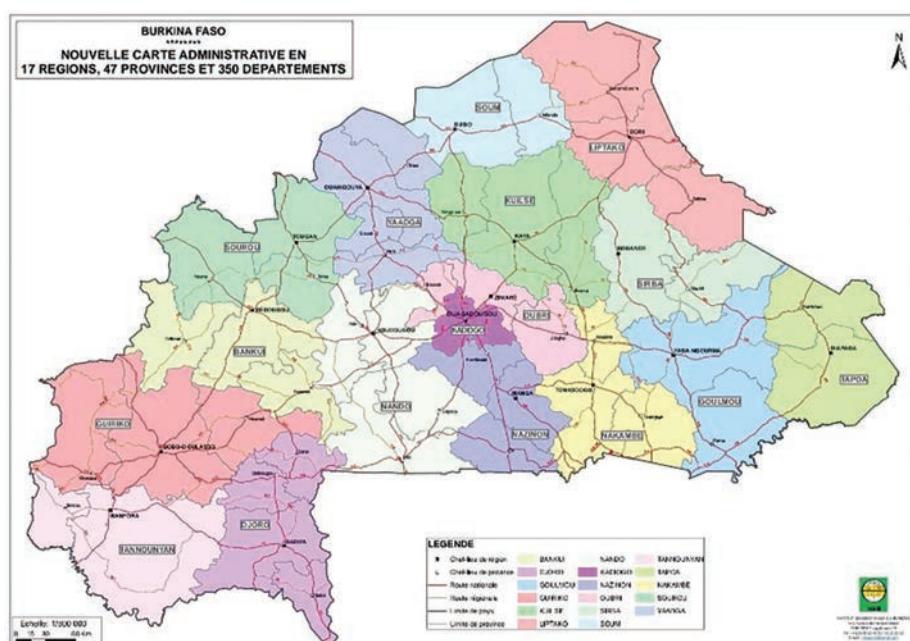
Plusieurs logements sont en cours de réalisation pour soulager les personnes vulnérables.

Développement

Redécoupage administratif

Renforcer la présence de l'Etat et la défense du territoire national

Le Conseil des ministres du 2 juillet 2025, le gouvernement a décidé d'une nouvelle carte du Burkina. Désormais, il faut composer avec 17 régions au lieu de 13 et 47 provinces contre 45 auparavant. Ainsi, quatre nouvelles régions et deux nouvelles provinces ont été créées pour rapprocher davantage l'Administration publiques des populations et renforcer la défense du territoire.



De 13, le pays compte désormais 17 régions composées de 47 provinces

Pour mieux défendre le territoire national face à la crise sécuritaire, le gouvernement burkinabé a jugé bon de reconfigurer sa carte géographique. Ainsi, à l'issue du conseil des ministres du 2 juillet dernier, deux nouvelles provinces se sont ajoutées au 45. Il faut désormais compter la province du Dymongou avec Kantchari comme chef-lieu et la province de Karo-Peli avec pour chef-lieu, Arbinda. Des changements de noms sont également intervenus. Les provinces du Sanmatenga et de l'Oubritenga deviennent respectivement le Sandbondtenga et le Bassitenga. La province du Soum prend le nom de Djelgodji et la Kossi s'appellera désormais Koosin. Quant aux régions, elles sont désormais 17 au lieu de 13. La Boucle du Mouhoun qui comptait six provinces à elle seule, a vu son territoire scindé pour former les régions de Bankui qui conserve Déougou comme chef-lieu et Sourou avec pour capitale Tougan. Du côté de l'ex-Sahel, la région du Soum voit le jour. Dans la partie Est, sont apparues dans le nouveau découpage, la Sirba et la Tapoa avec Bogandé et Diapaga comme chefs-lieux respectifs. Le gouvernement a également décidé du changement des noms des régions. Lors d'une rencontre avec les Hommes de médias, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Mobilité, Emile Zerbo, est revenu sur la nécessité de cette réorganisation qui visait à repenser le maillage administratif pour mieux faire face aux enjeux et défis du moment.

« Cette réorganisation vise à renforcer la présence de l'Etat et la défense du territoire national, notamment dans les zones frontalières. En améliorant le maillage administratif, elle permettra une meilleure couverture des services publics, réduira les inégalités régionales et facilitera la réponse

de l'Etat aux besoins des populations », avait-t-il soutenu. Et d'ajouter que ce découpage marque une étape importante dans la construction d'un Burkina plus fort, plus solidaire et résolument tourné vers la souveraineté, la sécurité et le développement équilibré de ses territoires. Pour prendre en compte certaines réalités socioculturelles et dans un souci de promouvoir les valeurs endogènes du pays, toutes les entités régionales portent des noms endogènes. L'adoption de toponymes en langues nationales, selon le ministre l'Etat est en cohérence avec les réalités géographiques, historiques et socioculturelles locales. « Cette décision permettra aussi de renforcer l'identité nationale à travers des noms de régions et provinces enracinées dans notre patrimoine culturel et historique. Cela favorisera une meilleure appropriation du territoire par les populations et renforcera la cohésion sociale », a-t-il justifié.

 Adama SEDGO



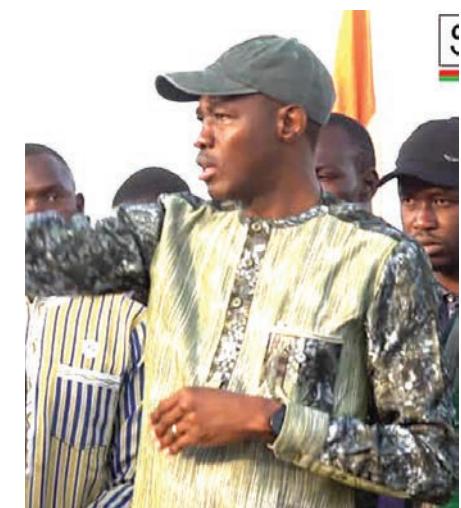
Ce nouveau découpage, selon le ministre d'Etat, Emile Zerbo, vise à réduire les inégalités régionales et facilitera la réponse de l'Etat aux besoins des populations.

Renforcement de la couverture végétale

La révolution environnementale en marche avec l'Initiative BARCOUVE

Depuis trois ans, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, et le gouvernement, sont résolument engagés à relever les défis environnementaux et climatiques de l'heure. A ce titre, ils ont entamé un vaste chantier dont l'initiative « Bataille pour le renforcement de la couverture végétale au Faso (BARCOUVE) » qui, en un an, fait déjà des merveilles.

Chaque année, le Burkina Faso perd des centaines de milliers d'hectares de forêt. Face à cette dégradation continue du couvert végétal, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré et son gouvernement ont mis un point d'honneur à la question environnementale à travers des initiatives comme que la Bataille pour le renforcement de la couverture végétale au Faso (BARCOUVE), adoptée en 2024. Dans ce cadre, l'année 2025 n'a pas été de tout repos pour le département en charge de l'environnement. En effet, les Burkinabè se sont mobilisés comme un seul homme pour mettre en terre des millions de plans sur toute l'étendue du territoire national. Par ailleurs, l'équipe du ministre chargé de l'Environnement, Roger Baro, a procédé à la diffusion de milliers de semences forestières améliorées. Mieux, sur le plan urbain, la révolution environnementale est en marche. A ce jour, des centaines de kilomètres de voies dont la voie de contournement de la ville de Ouagadougou ont été bordées de plantations d'alignement, des ronds-points ont été décorés grâce à des aménagements paysagers qui intègrent, parfois, des forages. Pour s'assurer d'un meilleur entretien, les arbres sont protégés à l'aide de grillage. Aussi, il est de la responsabilité des prestataires de veiller à l'entretien des plans pendant huit mois avant de passer le relais aux collectivités locales. Avec ce vaste chantier, le ministre Baro veut remporter la bataille contre la déforestation et améliorer le cadre de vie des populations. Il l'a clamé en janvier 2025 lorsqu'il visitait les plantations d'alignement et les ronds-points aménagés dans la capitale.



Le ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, Roger Baro, a salué la mobilisation populaire dans le cadre de l'initiative BARCOUVE.

burkinabè. « L'ambition réelle c'est de reverdir notre Burkina Faso et pour le faire, le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, a invité les citoyens et les citoyennes ainsi que les personnes morales à poser des actions vigoureuses et patriotiques », a-t-il déclaré avant de rappeler que le chef de l'Etat attache beaucoup de prix à la question environnementale.

environnementale. En témoigne son concept : « un rond-point, un aménagement paysager », « une rue, une avenue, une plantation d'alignement », lancé en juin 2024 à Bobo Dioulasso, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette révolution environnementale saluée de l'intérieur est également bien appréciée au-delà des frontières du Burkina. En effet, au cours d'un entretien qu'elle a eu avec son homologue burkinabè, mercredi 16 juillet 2025, en marge de la 20^e session de la Conférence ministérielle africaine de l'environnement, la ministre kenyane de l'Environnement, Dr Deborah Barasa, a salué l'offensive environnementale en cours au Burkina Faso. « J'ai vu l'initiative pour la plantation de 5 millions d'arbres en une heure de votre Président Ibrahim Traoré. J'ai été vraiment impressionnée. Je crois que l'une des choses essentielles dont vous avez besoin dans de telles initiatives, c'est bien le leadership politique. Cet engagement politique est un important catalyseur pour la réussite des différentes actions de reforestation », a-t-elle dit.



Dans la capitale burkinabè, plusieurs ronds-points ont été reverdis.

Brigade Laabal

L'ordre, la discipline et la salubrité dans nos cités

Le gouvernement burkinabè, sous l'impulsion du MPSR II, veut en finir avec l'incivisme, l'insalubrité et le désordre. Dans cette dynamique, il a été créé une brigade spéciale, baptisée « Laabal », chargée d'identifier, de sensibiliser et de corriger les actes d'incivisme dans l'espace public. L'initiative a été prise, mercredi 18 juin, en Conseil des ministres, dans un contexte de restauration de l'autorité de l'Etat.



Selon le ministre de la Sécurité, Mahamadou Sana, l'un des objectifs de la brigade Laabal est de restaurer l'autorité de l'Etat, face aux manquements récurrents aux règles de vie commune.



Depuis sa mise en place, des actions de la brigade Laabal sont déjà visibles sur le terrain, à la grande satisfaction des populations.

La troisième année de gouvernance du MPSRII est marquée par un renforcement accru de la culture du civisme et de la discipline des citoyens burkinabè. Cela, pour faire face aux attitudes contraires à la vision de la Révolution progressiste populaire (RPP) qui prône l'ordre et la discipline. Conscient qu'un pays ne peut se développer sans ces valeurs, le gouvernement a donc acté la création d'une unité de police chargé de faire respecter ces valeurs dans les grandes villes du pays. Il s'agit de la Brigade Laabal, mise en place à l'issue du conseil des ministres du mercredi 18 juin 2025. Inspirée du mot fulfuldé, Laabal, qui signifie droiture, probité et honnêteté, la brigade civique Laabal, placée sous l'autorité du ministère de la Sécurité, a été saluée par plus d'un Burkinabè. « Cette brigade opérationnelle aura pour vocation de soutenir la restauration de l'autorité normative de l'Etat, en assurant une présence de proximité, une action éducative et une interpellation à visée corrective face aux manquements récurrents à l'ordre public », a expliqué le ministre de la Sécurité, le commissaire divisionnaire de police, Mahamadou Sana. Plus

précisément, la brigade Laabal est un instrument civique de régulation sociale, capable de constater les manquements aux règles élémentaires de discipline, de civisme et de salubrité afin d'agir en complémentarité avec les autres forces déjà établies. Ses actions couvrent les domaines clés tels que l'ordre et la tranquillité publics, la sécurité routière, la salubrité, l'hygiène publique, le respect des symboles nationaux et le civisme.

Un modèle de gestion proactive des désordres urbains

La création de la brigade Laabal s'inscrit dans une dynamique de renforcement du tissu social et de cohésion nationale, en réponse aux défis multiples auxquels fait face la société burkinabè. Elle marque également une volonté politique claire de réhabiliter les normes collectives et les valeurs de vivre ensemble, en misant sur la participation citoyenne encadrée. Depuis sa mise en œuvre, d'importantes actions ont déjà été menées à la grande satisfaction des populations. En effet, la brigade a pu constater et corrigé des manquements aux règles

élémentaires du vivre-ensemble dans certains quartiers de Ouagadougou. En outre, l'unité de la brigade Laabal, commandée par Wendpanga Frank Octave Kabré, a entrepris des sensibilisations et impositions des attitudes à adopter pour assainir les espaces communs et pour une meilleure propreté de l'environnement et le respect des règles régissant l'occupation de l'espace public. Il s'agit donc de faire de cette brigade, un levier communautaire, soutenant les comités de veille, associations de jeunes et structures citoyennes

pour la construction d'un Burkina nouveau.

A l'analyse, le déploiement de Laabal s'avère efficace et pourrait devenir un modèle de gestion proactive des désordres urbains et ruraux, tout en renforçant le sentiment de sécurité au sein des populations et marque un tournant dans la relation entre l'Etat et les populations. Pour permettre de signaler les incivilités, un numéro vert gratuit a été mis en place : le 50 40 05 04.

► Soumaïla BONKOUNGOU



Les personnes interpellées par la brigade Laabal sont soumis aux Travaux d'intérêt général.

Accès à l'électrification rurale Huit millions de personnes en ligne de mire d'ici à 2028

Le gouvernement burkinabè a entrepris en 2024 une réforme en matière d'accès à l'électricité dans les centres ruraux. Axée sur la Stratégie nationale de l'électrification rurale (SNER), elle vise un taux de couverture de 50 % d'accès à l'énergie en milieu rural d'ici 2028.



L'accès à l'électricité en milieu rural est un enjeu majeur pour le gouvernement.

L'accès à l'électricité en milieu rural demeure un enjeu majeur pour le développement socio-économique et l'amélioration des conditions de vie des populations. Et le gouvernement en est conscient. A cet effet, il a adopté un décret n°2024/1023 / PRES / PM / MEMC / MATDS / MICAPME / MEFP du 02 septembre 2024 marquant un tournant décisif dans l'organisation de l'électrification rurale au Burkina Faso. L'une des innovations du décret consiste en la clarification des rôles des acteurs qui sont désormais l'Agence burkinabè de l'électrification rurale (ABER), la Société nationale de l'électricité du Burkina Faso (SONABEL) et toute entreprise privée détentrice de concession. Il réorganise la gestion du secteur en mettant fin à la création de nouvelles Coopératives d'électricité (COOPEL) sans concession et en octroyant des concessions au secteur privé pour l'investissement. L'ambition de l'Etat à travers cette ordonnance est de passer de moins 10% à 50% d'accès à l'énergie en milieu rural d'ici 2028 comme stipulé dans la Stratégie nationale de l'électrification rurale (SNER). L'objectif recherché par la SNER est d'opérationnaliser les

orientations du gouvernement au besoin d'électrifier au moins 5 700 localités rurales. Elle va permettre également de rendre l'énergie électrique accessible à plus de huit millions de Burkinabè vivant en milieu rural à l'horizon 2028. À travers le réseau national interconnecté, les localités cibles vont être raccordées au réseau existant. Des minicentrales solaires ou hybrides vont être installées dans près de 700 localités suivies d'une distribution d'eau moins 200 000 kits solaires domestiques aux ménages ruraux. La stratégie couvre toutes les régions du pays. Ces réformes en matière d'électricité rurale incluent la création d'un cadre réglementaire pour le conseil national pour l'électrification rurale, l'introduction de zones de concession, l'implication accrue du secteur privé et la mise à disposition d'un financement de 625 milliards FCFA pour l'atteinte de ces objectifs. Tout en professionnalisant le secteur, le décret encourage les investissements privés structurés pour accompagner le gouvernement dans ses actions en faveur de l'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural.

✉ Aly SAWADOGO



La réorganisation de l'électrification dans les centres ruraux va répondre à la disparité entre le taux d'électrification urbain et celui du milieu rural.

Sachets et emballages plastiques Le gouvernement décide de l'interdiction totale

Le Burkina Faso a adopté en décembre 2024, une loi portant interdiction totale des emballages et sachets plastiques. S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la pollution plastique, elle est entrée en vigueur le 9 juillet 2025.



L'Assemblée législative de Transition a voté la loi qui a été promulguée par le chef de l'Etat, le 31 décembre 2024.

La production, l'importation, la commercialisation et la distribution de tous les emballages et sachets en plastique non biodégradables sont interdites sur le territoire national. Une décision majeure du gouvernement qui, adoptée le 30 décembre 2024, est entrée en vigueur effective le 9 juillet 2025 au Burkina Faso. C'est la matérialisation de la vision du chef de l'Etat qui, dans plusieurs de ses messages, interpelle les Burkinabè à garder leur cadre de vie propre. En effet, cette nouvelle loi, qui abroge la précédente de 2014, impose des sanctions aux contrevenants et vise à réduire et de lutter contre la pollution causée par les déchets plastiques, en favorisant l'utilisation d'emballages alternatifs biodégradables. Elle interdit de manière générale tous les types d'emballages et de sachets en plastique non biodégradables. Cette législation impose aux acteurs une gestion des déchets et prévoit des sanctions, incluant des amendes et peines d'emprisonnement, en cas de non-respect. Elle vise à promouvoir des alternatives écologiques et s'inscrit dans une démarche de transition écologique. La violation de cette loi expose son auteur à des sanctions pénales et administratives. Est puni d'une peine

d'emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 5 à 100 millions FCFA, ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque produit ou importe des emballages et sachets en plastiques en violation des dispositions. La loi condamne également de 3 mois à 3 ans et d'une amende de 5 millions à 50 millions FCFA ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque stocke, commercialise ou distribue des emballages et sachets en plastique. Après l'adoption et la promulgation de la loi, les acteurs avaient une grâce de 6 mois pour s'y conformer, ce qui a conduit à une application effective au 9 juillet 2025. Des actions de sensibilisation sont également menées pour informer la population et les acteurs sur les changements liés à l'interdiction des emballages et sachets plastiques. D'où des événements comme la Journée mondiale de l'Environnement ont été l'occasion de promouvoir des alternatives biodégradables et des pratiques écologiques auprès des élèves, associations et clubs écologiques. Des sacs biodégradables, des paniers, ou encore des cartons sont proposés comme alternatives aux sachets plastiques.

✉ Aly SAWADOGO



La loi interdisant la production, l'importation, la commercialisation et la distribution d'emballages et sacs plastiques vise à lutter contre la pollution causée par les déchets.

Autosuffisance alimentaire Des barrages curés et en reconstruction pour accompagner les populations

Sous l'impulsion du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, le gouvernement burkinabè répond aux multiples attentes des populations. Pour preuve, le monde rural a connu une grande révolution avec la construction et le curage des barrages dans plusieurs localités sans oublier l'acquisition de matériels adaptés pour l'exécution des travaux.



Un important lot de matériel hydro-agricole a été remis ...



... par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim TRAORE pour des travaux de qualité.

Malgré les moyens matériels et financiers engagés dans la lutte contre le terrorisme, les autorités burkinabè ne ménagent aucun effort pour faire en sorte que la souveraineté alimentaire soit une réalité au Burkina Faso. En vue de développer les infrastructures hydro-agricoles conformément à sa vision du secteur agricole, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré a remis un important lot de matériels agricoles d'une valeur de 13 milliards F CFA à l'Office national des barrages et des aménagements hydroagricoles (ONBAH) et à la Société nationale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER). Le matériel est composé de 10 pelles chargeuses, 10 excavatrices, 10 niveleuses, 33 compacteurs pied de mouton, 25 bulldozers, 2 tractopelles, 10 compacteurs. Des moyens roulants notamment 2 citernes à carburant, 6 citernes à eau, 2 camions d'accompagnement, 18 camions bennes, 1 camion-atelier, 3 camions-

grues, 3 porte-engins, 5 autos-bétonnières, et 2 camions toupies figurent parmi les engins. Ces moyens sont destinés à réaliser des travaux d'aménagement permettant de disponibiliser la ressource eau et les superficies nécessaires en vue d'accroître la production agricole dans la dynamique de l'autosuffisance alimentaire. En effet, avec ce don, des résultats concrets sont constatés sur le terrain. A Itengué, dans la province du Kouritenga (Koupéla), région du Nakambé, les travaux de curage des barrages ont été lancés par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, le commandant Ismaël Sombié. Les travaux se sont poursuivis dans d'autres localités. A l'image de Itengué, plusieurs localités ont été touchées. Dans la commune de Kokologho, le barrage de Goulouré sera reconstruit. Les travaux ont même été lancés. Le projet vise à augmenter la capacité de rétention du barrage, qui passera de 83 370,89 m³ à 806 691,01 m³, soit

environ 10 fois plus. « C'est la vision du chef de l'Etat. Il nous a instruits de résoudre le problème que nous avons constaté ici. Il ne s'est pas limité aux discours. Il a décidé, en ces temps difficiles, d'acquérir du matériel pour plus de 13 milliards de F CFA au profit de l'ONBAH », a fait comprendre le ministre de l'Agriculture aux bénéficiaires. Les populations ont traduit leurs reconnaissances aux autorités. La reconstruction du barrage, selon le chef coutumier, va contribuer à stimuler les activités agro-sylvopastorales dans la localité.

Soutenir la production agricole et animale

A la suite d'une alerte lancée par la population de Dorossiamasso dans la commune de Satiri, dans la région du Guiriko (Bobo-Dioulasso) relativement à la dégradation avancée de la digue de son barrage, une équipe de l'ONBAH a été déployée sur le site. En deux

semaines, les travaux ont été exécutés au grand bonheur des populations. Autres faits majeurs, l'ONBAH a engagé des travaux d'urgence sur le barrage de Kaya-Navio dans la commune de Tiébelé, province du Nahouri (Po). Tous ces efforts sont orientés à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Avec le curage du barrage de Boulbi dans la commune de Komsilga, à quelques encablures de Ouagadougou, cela va permettre de mobiliser plus de 100 000 m³ d'eau pour accroître la production agricole. Les travaux ont été exécutés par la Société nationale d'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER). Ces travaux, lancés par le commandant Ismaël Sombié, ont pour objectif d'éliminer l'ensablement qui causait le tarissement saisonnier et d'augmenter la capacité de stockage d'eau du barrage pour soutenir la production agricole et animale, ainsi que la sécurité alimentaire.

✍ Oumarou RABO



Avec l'ONBAH, des travaux d'urgence s'exécutent dans plusieurs localités.



Les travaux du barrage de Boulbi avancent à grands pas.

Agriculture

Blé, cacao, ananas ... ces plantes qui « donnent » bel et bien au Burkina

Le Burkina Faso expérimente avec succès la culture de certaines plantes jugées « improductives » jusque-là au pays des *Hommes intègres*. Il s'agit notamment du cacao, du café, de la banane plantain ou du blé. La relance de ces cultures fait partie de la volonté du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, de diversifier les filières agricoles pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.



Le cacao se cultive bien au Burkina Faso.



La banane plantain est déjà cultivée dans plusieurs régions du Burkina Faso.

Le blé, le cacao, la banane plantain et autres cultures exotiques poussent bel et bien au Burkina Faso. Le pouvoir révolutionnaire du Burkina Faso a initié des mesures novatrices de démystification de certaines cultures faussement jugées improductives sur le sol du *pays des Hommes intègres*. Depuis lors, de nombreuses structures publiques ou privées, des personnes physiques ou morales se sont lancées dans cette culture. Les différents producteurs qui se sont engagés dans ces cultures ont reçu le soutien de l'Offensive agropastorale. Le blé fait partie de ces plantes. Ce sont environ 2 597 tonnes qui ont été produites la campagne 2024-2025. Le ministère de l'Agriculture a mis à la disposition des producteurs des semences certifiées de blé, des engrains, des produits phytosanitaires et des équipements d'irrigation, de récolte et post récolte. En outre, le réseau d'encadrement et les producteurs ont vu leurs capacités renforcées sur les bonnes pratiques de production de blé, avec pour objectif la production de 6 000 tonnes au sortir de la campagne 2025-2026. La relance de la production de blé s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Offensive agropastorale 2023-2025 qui prévoit emblaver au moins 1 500 hectares de blé dans les périphéries irriguées à l'horizon 2025.

La relance de la production de la banane fait également partie de la volonté du chef de l'état de diversifier les filières agricoles pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Dans ce cadre plus de 70 000 rejets de banane ont été mis à la disposition des agriculteurs, en plus du renforcement des capacités et d'un accompagnement en intrants et en équipements hydro-agricoles. Dans la province du Kénédougou, région du Guiriko, les producteurs ont eu 7 500 rejets qui ont été plantés sur 3,5 hectares. D'autres producteurs dans certaines localités comme Boromo, Fara, ou Poura ont été également dotés de rejets de banane plantain. Outre ces spéculations, des cultures tropicales autrefois jugées irréalisables au Burkina Faso sont expérimentées et multipliées. Il s'agit notamment du cacao, du café, des avocatiers, de la cola, du petit cola, ou de l'ananas.

Un pays exportateur de cacao dans 3 ou 5 ans

De nombreuses structures s'y sont mises dans cette culture. Dans ce cadre, l'initiative présidentielle pour la production agricole et l'autosuffisance alimentaire travaille avec l'entreprise Nafaso dans le Houet (Bobo-Dioulasso) pour introduire et développer ces cultures spécifiques. 103 000 plants d'avocatiers ont été déjà multipliés.

81 000 plants de bananes plantain produits en 2024, avec un objectif de 400 000 tonnes en 2025 et jusqu'à 2 millions en 2026 grâce aux rejets. Pour l'ananas, un million de plants sont prévus, dont 730 000 déjà mis en terre. Le Conseil burkinabè des filières agro-pastorales et halieutiques a mis en terre 81 250 pieds de cacaoyers et 82 000 pieds de bananiers plantains. Le chocolatier André Bayala a déjà produit 31 500 pieds qui correspondent à entre 40 et 50 hectares tandis qu'à Bagré, Larba Issa Sorgho a expérimenté avec succès la culture du cacao. S'agissant de l'ananas, la ferme Djoda, pionnière de la production de l'ananas à Matourkou, dispose d'un champ de deux hectares, avec un rendement de 108 tonnes. Toujours dans le

Houet, un autre producteur exploite 2 hectares à Péri. L'armée burkinabè s'est également investie dans la production de l'ananas au Burkina Faso. Bien qu'elle soit embryonnaire, les producteurs se sont organisés en coopératives qui regroupent les producteurs du Centre et du grand Ouest. L'engouement des Burkinabè pour la culture des plantes exotiques est bel et bien réel et répond à l'appel du chef de l'Etat qui, en février 2024 affirmait : « Quiconque doute de la capacité du Burkina à atteindre l'autosuffisance alimentaire, verra que si nous décidons aujourd'hui d'être dans 3, 4, 5 ans premier exportateur de cacao, nous le serons ».

Adaman DRABO



Le Burkina Faso a relancé la culture du blé dans le cadre de l'Offensive agricole.

Nucléaire civile Une marche minutieuse vers la souveraineté énergétique

Le Burkina Faso s'est engagé depuis 2023 dans l'exploration de l'énergie nucléaire à des fins civiles. Entre volonté politique, partenariats internationaux et création d'institutions nationales, le pays trace peu à peu sa feuille de route pour se doter, à terme, d'une centrale électronucléaire. Retour sur les étapes majeures de ce processus, des premières annonces du capitaine Ibrahim Traoré, aux accords les plus récents.



C'est lors du sommet Russie-Afrique de Saint-Pétersbourg, en juillet 2023 que le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a exprimé publiquement la volonté du Burkina d'accéder au nucléaire civil.

Lors du sommet Russie-Afrique de Saint-Pétersbourg, en juillet 2023, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a surpris l'opinion internationale et nationale en exprimant publiquement la volonté du Burkina Faso d'accéder au nucléaire civil. Le chef de l'Etat justifie cette orientation par la nécessité de diversifier les sources d'énergie du pays des Hommes intègres, fortement dépendant de l'hydroélectricité et de l'énergie thermique. Aussi, la quête de la souveraineté énergétique dans un contexte de besoins croissants est l'une des raisons qui explique cette volonté du capitaine Traoré. Trois mois plus tard, en octobre 2023, Ouagadougou franchit une première étape concrète en signant un mémorandum d'entente (MoU) avec Rosatom, la société nucléaire d'Etat russe. Ce document jette les bases d'une coopération pour explorer la faisabilité de l'implantation d'une centrale nucléaire au Burkina Faso. L'année 2024 est marquée par

des avancées techniques et institutionnelles dans le dossier nucléaire. En effet, en juin de cette année, un nouveau protocole avec Rosatom est signé, élargissant la coopération à la formation des experts, à l'évaluation des infrastructures et à la communication publique autour du nucléaire. Le 14 août 2024, le gouvernement burkinabè adopte un décret créant l'Agence burkinabè de l'énergie atomique (ABEA). Nommé président de l'Agence par le Conseil des ministres du 4 septembre 2025, Harouna Sawadogo a été installé dans ses fonctions le 12 septembre. Sa structure a pour mission d'élaborer et de coordonner la politique nucléaire nationale, de superviser les projets et d'assurer le suivi des stratégies dans le domaine atomique. La mise en place de l'ABEA constitue une étape décisive : aucun projet nucléaire ne peut avancer sans une autorité nationale de régulation et de pilotage.



En octobre 2023, le gouvernement burkinabè a signé un mémorandum d'entente (MoU) avec Rosatom, la société nucléaire d'Etat russe.

Ces décisions montrent que le pays entend s'organiser pour répondre aux exigences de sûreté et de gouvernance prônées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Entre espoir et prudence

Le 19 juin 2025, à Saint-Pétersbourg, le Burkina Faso et la Russie franchissent encore une nouvelle étape en signant cette fois un accord intergouvernemental pour la construction d'une centrale électronucléaire. L'accord est paraphé par le ministre burkinabè de l'Energie, des Mines et des Carrières, Yacouba Zabré Gouba, et par un représentant du gouvernement russe, le Directeur général de ROSATOM, Aleksey Likhachev. Contrairement aux mémorandums précédents, ce document engage directement les deux Etats et ouvre la voie à des discussions plus précises sur les modalités techniques, financières et réglementaires du projet. En s'orientant vers le nucléaire civil, le Burkina Faso

vise plusieurs objectifs stratégiques, notamment assurer la sécurité énergétique du pays où la demande en électricité croît rapidement, en l'occurrence dans les centres urbains et industriels, réduire la dépendance vis-à-vis des importations d'électricité en provenance de la Côte d'Ivoire et du Ghana, et s'inscrire dans la transition énergétique en diversifiant le mix électrique, actuellement dominé par les hydrocarbures. L'initiative représente une chance historique de résoudre le déficit énergétique du pays et de soutenir son développement économique. Le Burkina Faso s'inscrit désormais dans le cercle restreint des pays africains qui ont officiellement engagé une démarche pour se doter d'une centrale nucléaire civile. De l'annonce présidentielle de 2023 à l'accord intergouvernemental de 2025, les jalons sont posés pour concrétiser une vision de souveraineté du pays.

■ Noufou NEBIE



L'accord intergouvernemental pour la construction de la centrale a été paraphé par le ministre burkinabè de l'Energie, Yacouba Zabré Gouba (gauche) et par un représentant du gouvernement russe, le 19 juin 2025.

A ce stade, le choix du site de la centrale nucléaire n'a pas encore été rendu public.



Campagne agricole 2025-2026

7 millions de tonnes de céréales dans le viseur

Le Burkina Faso a produit plus de 6 millions de tonnes de céréales en 2024-2025 et compte porter cette production à plus de 7 millions de tonnes pour la campagne 2025-2026. Le gouvernement burkinabè a pris de nombreuses initiatives pour atteindre cet objectif afin de permettre aux Burkinabè de manger à leur faim.



Pour le coton, c'est une production de 500 000 tonnes qui est attendue.

Le Burkina Faso a produit au cours de la campagne agricole humide 2024-2025, environ 6 077 000 tonnes de céréales contre 5 147 000 pendant la campagne 2023. Cela représente un accroissement de près de 18,07 % par rapport à la campagne antérieure et de 21,4 % par rapport à la moyenne des campagnes des cinq dernières années. Pour ce qui est du coton conventionnel, la production s'élève à 286 623 tonnes, soit une baisse de 26% par rapport à celle de la campagne 2023/2024. Par contre, le rendement moyen a connu une amélioration et s'établirait à 827 kg/ha. Pour ce qui est de la production spécifique du coton graine biologique, le volume récolté est de 942 tonnes avec un rendement moyen de 372 kg/ha. La campagne a enregistré une production de 2 597 tonnes de blé sur 1 342,59 hectares.

Le bilan général de la campagne agricole 2024-2025 au Burkina Faso est largement positif, avec une augmentation significative de la production céréalière (plus de 6

millions de tonnes en saison humide, +18,07%) et de la production maraîchère en saison sèche (plus de 1,28 million de tonnes, +8,1%), a souligné le ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques, le commandant Ismaël Sombié, lors d'un point de presse tenu en août dernier dans la région du Nakambé. La campagne sèche a également vu une hausse des superficies cultivées (+8,3%) grâce aux soutiens de l'Etat et à la bonne disponibilité en eau. La bonne performance de la campagne agricole est à mettre à l'actif du gouvernement qui a soutenu les producteurs à travers la distribution de motopompes solaires, de semences et de subventions d'engrais. La bonne pluviométrie et l'intensification des aménagements hydro-agricoles ont également favorisé cette production. Pour garantir une meilleure accessibilité des céréales à l'ensemble des consommateurs, le ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a indiqué que des mesures sont prises



Le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouedraogo, a visité un champ de riz dans la Comoé pour s'assurer du bon déroulement de la campagne 2025-2026.

par le gouvernement pour interdire l'exportation des céréales d'une part, et d'autre part, pour renforcer les capacités de la Société nationale des gestions des stocks de sécurité alimentaire (SONAGESS) ainsi que le contrôle des prix.

L'accompagnement du gouvernement

Pour la campagne agropastorale 2025-2026, le Burkina Faso vise une production de 7 millions de tonnes de céréales dont 2,4 millions tonnes de maïs, 1 million de tonnes de riz Paddis, 968 533 tonnes de mil, 548 686 tonnes de sorgho et 43 013 tonnes de fonio. La campagne cotonnière 2025-2026 a, quant à elle, atteint un objectif de 550 000 tonnes de coton graine. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a mobilisé plus de 104 milliards F CFA pour soutenir le secteur par l'achat d'équipements composés de tracteurs, de motopompes, de motoculteurs, d'engrais, ainsi que des

moyens roulants et du matériel pour la pisciculture et l'élevage, afin de moderniser et d'intensifier la production pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a remis le 22 mai 2025 à Bobo-Dioulasso cet important lot de matériel agricole et d'intrants pour soutenir la campagne agricole 2025-2026. Outre ces équipements, le gouvernement a prévu pour cette campagne, la construction et la réhabilitation de retenues d'eau, le démarrage des travaux de nouveaux barrages, le curage d'ouvrages existants et l'aménagement de périmètres irrigués et de bas-fonds. Le ministre de l'Agriculture qui a sillonné certaines régions du Burkina Faso a rassuré que la campagne se déroule globalement bien sur l'ensemble du territoire national et reste optimiste quant à l'atteinte des objectifs fixés pour cette présente campagne agricole.

Adaman DRABO



Le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré a remis du matériel pour soutenir les producteurs.



La bonne physionomie des plants préside de bonnes récoltes pour la campagne en cours.

Offensive agropastorale et halieutique 104 milliards F CFA injectés dans des équipements et intrants agricoles

Atteindre l'autosuffisance alimentaire à travers le « produisons et consommons local », est l'une des priorités phares du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré. C'est dans cette optique qu'est née l'« Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025 », en vue d'assurer une souveraineté alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso.



Avec ces 608 tracteurs ...



... et des intrants agricoles et bien d'autres matériels, la vision du capitaine Ibrahim Traoré sera mise en œuvre.

Le gouvernement burkinabè est déterminé sous les instructions du capitaine Ibrahim Traoré, à mener des actions fortes pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Cet engagement sans faille à faire de l'agriculture, un véritable moteur de développement du pays des Hommes intègres est en marche, grâce à l'« Offensive agropastorale et halieutique (OAPH) 2023-2025 » et l'Initiative présidentielle pour la production agricole (2024-2029). Dans la région du Guiriko (Bobo-Dioulasso), il y a eu de nouveaux aménagements de bas-fonds rizicoles, de périmètres irrigués et de réhabilitation. La plaine aménagée de Banzon a bénéficié d'une extension passant de 450 à 527 hectares, favorisant la production du riz, dont 138 686 tonnes sont attendues pour la campagne humide et 2 458 tonnes pour la campagne sèche. Pour 2025, la production du blé a été amplifiée avec des superficies passant de 150 à près de 1500 hectares. Outre les exploitants des plaines, certains producteurs ont bénéficié individuellement des appuis du gouvernement et des formations pour booster leur production.

Dans le secteur halieutique, la vision stratégique des autorités est de produire 100 000 tonnes de poissons, à travers l'utilisation de cages flottantes piscicoles dans les plans d'eau. Le projet Pisciculture pour l'emploi et la sécurité alimentaire (PESA), qui s'inscrit dans le cadre de l'OAPH est effectif à Samendeni dans le Guiriko. Les pêcheurs ont été dotés de cages flottantes, pour produire du poisson « made in Burkina ». Ce sont au total, 45 cages flottantes, 60 tonnes d'aliments pour poisson et 100 000 alevins qui ont été mises à leur disposition. De ces infrastructures, sortiront environ 300 tonnes de poissons par an. La retenue d'eau de Bapla dans la région du Djörô, prévoit 200 tonnes de poissons.

Un espoir fondé

Le 22 mai 2025, à Bobo-Dioulasso, le chef de l'Etat a remis un important lot d'équipements et d'intrants agropastoraux aux acteurs du secteur rural. D'un coût de 104 milliards F CFA, ce matériel est composé de 1 033 motos pour les agents de terrain, 485 motopompes, 1 102 motoculteurs, 17 camions, 2 ateliers de

forage, 4 moissonneuses batteuses, 935 cages flottantes, 36 véhicules pick-up, 608 tracteurs, 150 broyeuses, 10 unités de transformation, 31 851,5 litres de produits phytosanitaires, 15 000 tonnes de semences végétales, 70 000 tonnes d'engrais minéraux, 14 631 tonnes de fumure organique, 1 580 tonnes d'aliments de poissons, 11 169,5 tonnes d'aliments de bétail. Avec ces équipements, les producteurs vont accroître leurs capacités de production et améliorer leurs rendements. Pour optimiser leur utilisation, des brigades de mécanisation agricole ont été créées pour accompagner les producteurs dans les travaux de labour, de semis et de récolte. Pour l'année 2025, le département ministériel en charge de l'agriculture espère de bonnes récoltes. En effet, plus de 7 millions de tonnes de céréales, dont 2,5 millions de tonnes de maïs, un million de tonne de riz paddy, près d'un million de tonnes de mil, 43 013 tonnes de fonio et plus de 2,5 millions de tonnes de sorgho seront récoltées. Pour les autres spéculations, il est attendu environ 1,5 millions de tonnes en arachide, sésame et soja. Dans le cadre du développement des infrastructures hydro-agricoles, l'Office

national des barrages et des aménagements hydroagricoles (ONBAH) et la Société nationale de l'aménagement des terres et de l'équipement rural (SONATER) ont reçu du matériel d'une valeur de 13 milliards F CFA. Dans l'optique d'améliorer la productivité des animaux, des campagnes nationales d'insémination artificielle animale et de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse sont régulièrement organisées. Au total, 15 000 vaches et 2 000 truies seront inséminées et 100 000 bovins vaccinés contre la fièvre aphteuse. Grâce à l'Offensive agropastorale et halieutique, les sociétés Faso Guulgo et Faso Kosam ont vu le jour. La première va rendre disponibles des aliments de qualité pour bétail, volaille, poisson et autres animaux d'élevage sur toute l'étendue du territoire national, avec une capacité de production de 100 tonnes par jour d'aliments. La deuxième qui est chargée de la transformation et la commercialisation du lait local, à travers une chaîne d'unités de production, est dotée d'un capital social de 100 millions F CFA, entièrement détenu par l'Etat burkinabè.

Afsétoú SAWADOGO



Environ 300 tonnes de poissons doivent "flotter" par an dans le barrage de Samendeni.



La vaccination des bovins contre la fièvre aphteuse, va leur permettre de booster leur productivité.

Promotion immobilière

Une opération spéciale pour régulariser la situation des acquéreurs

L'apurement du passif immobilier au Burkina Faso est une opération spéciale lancée en juillet 2024 pour régulariser la situation des acquéreurs de parcelles auprès de promoteurs immobiliers. A ce propos, entre autres, des Permis urbains d'habiter (PUH) ont été délivrés après la promulgation de la loi n°008-2023/ALT du 20 juin 2023 sur la promotion immobilière.



Le ministère en charge de l'urbanisme a créé un comité interministériel d'évaluation du passif immobilier de la promotion immobilière privée.



Le passif immobilier au Burkina Faso a vu son apurement initié en juillet 2024.

Le gouvernement burkinabè a initié l'apurement du passif immobilier à travers une opération spéciale lancée en juillet 2024 pour régulariser la situation des acquéreurs de parcelles auprès de promoteurs immobiliers. C'est lundi 18 août 2023 que le ministre de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat, Mikaïlou Sidibé, a créé un comité interministériel d'évaluation du passif immobilier de la promotion immobilière privée. Ce, pour faire un état des lieux et un audit de l'activité telle que menée par les promoteurs immobiliers précédemment agréés sous la loi n°057-2008/AN du 20 novembre 2008 portant promotion immobilière au Burkina Faso et les coopératives de l'Etat. Ce comité regroupe les acteurs de la chaîne de gestion du foncier urbain que sont le ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat, le ministère de l'Economie et des Finances et ceux de l'Administration territoriale et de la Sécurité. La création de ce comité répondait aux recommandations de l'Assemblée législative de Transition (ALT) qui, au cours de la séance plénière pour l'adoption du projet de loi portant promotion immobilière, le 20 juin 2023, avait appelé à la réalisation de l'audit de toutes les sociétés immobilières. Le comité a la charge

de dresser une situation d'ensemble de tout le passif lié à la promotion immobilière au Burkina Faso. L'apurement du passif immobilier au Burkina Faso vise concrètement à régulariser la situation des titres fonciers et des logements acquis auprès des promoteurs immobiliers, notamment en simplifiant les procédures pour l'obtention des Permis urbains d'habiter (PUH). Une opération spéciale, lancée en juillet 2024, a été mise en place avec des étapes simplifiées, incluant le dépôt en ligne des dossiers et un traitement rapide des demandes. Cette démarche vise à résoudre un problème de passif foncier qui affecte l'économie burkinabè et à formaliser la situation de nombreux acquéreurs de parcelles et de logements. C'est dans cette dynamique que la liste des 127 sites des 49 promoteurs immobiliers concernés par la régularisation à titre exceptionnel, a été dressée.

Une plateforme numérique de collecte de données

La promotion immobilière au Burkina Faso est encadrée par une loi adoptée en juin 2023, qui vise à structurer le secteur, à favoriser l'accès au logement décent et à sanctionner les pratiques irrégulières. Désormais, l'Etat est le

seul habilité à mobiliser les terres et les promoteurs doivent obtenir un agrément ministériel et respecter des conditions strictes, comme la viabilisation des terrains et l'obligation de résultat.

Le ministère en charge de l'urbanisme a lancé, mardi 12 mars 2024, à Ouagadougou, la plateforme numérique de collecte de données sur les parcelles et logements issus de la promotion immobilière privée (www.passif-immobilier.bf). L'objectif de cette innovation est d'avoir à terme la situation réelle et exhaustive sur le passif foncier. La plateforme numérique concerne

toute personne ayant acquis une parcelle ou un logement avec un promoteur précédemment agréé ou une coopérative d'habitat, il lui est demandé d'apporter les informations relatives au document de la parcelle ou du logement, à la superficie, au coût de la parcelle ou du logement, au nom de la société de promotion immobilière ou de la coopérative d'habitat, à l'état de viabilisation du site, notamment l'ouverture et le rechargement des voies d'accès, l'adduction en eau potable, en électricité, l'éclairage public, etc.

à Boukary BONKOUNGOU



L'adoption de la loi sur la promotion immobilière au Burkina Faso a donné une suite à l'apurement du passif immobilier.

Bonne gouvernance De grandes réformes pour un service public de qualité

La bonne gouvernance, gage de tout développement est un élément capital de la refondation de la Nation enclenchée par le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré. De grandes réformes ont donc été engagées pour bâtir une administration intègre à même d'offrir des services de qualité aux usagers, à travers des contrôles des diplômes et des présences et la digitalisation.



L'ensemble des réformes visent à promouvoir la bonne gouvernance, la méritocratie et de l'exemplarité au sein de l'administration publique.

Le gouvernement burkinabè entend faire de l'administration publique, une administration intègre et débarrassée des travers qui lui collent la peau. Il a donc entrepris des réformes profondes en vue de sa modernisation et de la promotion de la méritocratie et de l'exemplarité en son sein. En clair, il s'agit de la dynamisation de la productivité publique fondée sur la primauté de l'intérêt général, l'observation scrupuleuse des principes fondamentaux de service public et des valeurs cardinales de la bonne gouvernance, l'activation de l'intelligence collective pour plus d'efficacité et l'engagement patriotique de chaque agent public afin de rendre à chaque Burkinabè le service public qu'il est en droit d'attendre de l'Etat.

A cet effet, la vérification de l'authenticité des diplômes des agents publics en cours depuis 2019 est entrée dans sa 3^e phase en juillet 2025, en s'étendant aux Etablissements publics de l'Etat (EPE), Etablissements de prévoyance sociale (EPS), Autorités administratives indépendantes (AAI), Sociétés d'Etat (SE) et Sociétés d'économies mixte (SEM). Selon le Secrétariat permanent de la Modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance (SP-MABG), à l'issue d'un processus rigoureux d'explications, de vérifications, de contre-vérifications et de confrontations, des cas avérés de fraudes aux diplômes pour accéder à l'emploi public ont été reconnus. Au résultat, 24 agents publics de 13 ministères différents ont déjà été révoqués en plus du retrait des décorations pour faits de service dont ils ont bénéficié. Ces révocations font suite à des faux diplômes ayant servi au recrutement ou à la promotion dans la fonction publique.

Le SP-MABG travaille dans ce cadre en étroite collaboration avec la Commission de régulation des dysfonctionnements

(CRD) créée par le chef de l'Etat, le 27 août 2024 et rattachée au cabinet du président du Faso. La CRD a pour mission de faire corriger ou de corriger tout dysfonctionnement dans l'administration publique. Il s'agit notamment des fautes professionnelles, des sanctions disciplinaires non appliquées, des dénonciations non poursuivies, des recommandations non mises en œuvre, des instructions non mises en œuvre sans motif valables, de la violation des procédures et des règles au détriment de l'usage, des implications des condamnations judiciaires non appliquées. Le ton du changement de paradigme a également été donné, à travers une circulaire du Premier ministre instruisant l'ensemble des ministères et institutions, d'initier un contrôle de présence des agents à compter du 1^{er} mars 2025. Le dispositif, loin d'être un instrument de coercition, vise une meilleure gestion des ressources humaines au sein de l'administration. La modernisation de l'administration, c'est aussi sa digitalisation avec la création du « e-timbre », du « e-casier judiciaire » et du « e-certificat de nationalité », entre autres. Un processus qui, selon le ministère en charge de la Transition digitale, vise non seulement à moderniser les structures, mais aussi à renforcer la souveraineté numérique et garantir un service public plus performant et accessible à tous les citoyens.

Enfin et pour instituer un meilleur climat de travail, le gouvernement a repris langue avec les leaders des organisations syndicales après une suspension de 4 ans. Les deux parties se retrouvent pour la rencontre annuelle gouvernement / syndicat, les 6 et 7 février 2025, à Ouagadougou.

✉ Bassirou BADINI
bassirouba264@gmail.com

Assainissement de l'activité économique

Le front de la lutte contre la fraude en ébullition

Ces trois dernières années, le Burkina Faso a intensifié la lutte contre la fraude. L'objectif est d'assainir le secteur économique, protéger les consommateurs et de contrer le financement du terrorisme. L'engagement des structures compétentes ont permis d'enranger des résultats sur le terrain.



La lutte contre la fraude vise à assainir le climat des affaires, protéger les consommateurs et assécher les sources de financement et d'approvisionnement des groupes terroristes.

Sous le leadership du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, le Burkina Faso s'est engagé à faire de la bonne gouvernance le socle de la refondation de l'Etat. Le chef de l'Etat en a fait un axe majeur de la gestion publique. Convaincu qu'il ne peut y avoir de souveraineté économique sans discipline et sans bonnes pratiques économiques, les nouvelles autorités burkinabè ont inscrit la lutte contre la fraude au rang des priorités. L'objectif est triple : assainir les pratiques économiques et commerciales en vue de l'amélioration du climat des affaires, protéger les consommateurs contre les produits impropres à la consommation et assécher les sources de financement et d'approvisionnement des groupes terroristes. Pour ce faire, les structures publiques habilitées ont retroussé leurs manches afin d'aller à l'assaut de ce phénomène cancérigène, nuisible pour l'économie nationale.

Au cours de ces dernières années, la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF) en a fait son cheval de bataille. Avec pour mission « la recherche, la constatation et la répression des infractions relatives à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales », la BNAF a multiplié les actions de répression contre le phénomène. Selon les rapports d'activités de la BNAF, de 2023 à 2025, elle a ouvert 93 dossiers de fraude d'or, saisi environ 77 kg d'or, et recouvré plus de 10 milliards F CFA au profit du Trésor public.

Entre 2024 et 2025, 30,6 kg d'or objet de fraude ont été saisi et déposé au Trésor public pour le compte de la Réserve nationale d'or. Toujours selon la BNAF, au cours de 2023, en collaboration avec la douane, 172,6 kg de faux or, que les « escrocs » ont tenté de faire passer dans le circuit de commercialisation, ont été saisis. Cela a donc permis d'éviter un préjudice financier estimé à 7,7 milliards F CFA. La douane burkinabè, outre la collecte de la fiscalité de porte et sa contribution à la sécurisation du territoire national, a joué un grand rôle au cours des trois dernières années dans la lutte contre la fraude et l'assèchement des sources de financement des groupes terroristes. A titre illustratif, en 2024, elle a réalisé des saisies d'une valeur totale de 4,7 milliards F CFA.

La Coordination de lutte contre la fraude (CNLF) a aussi été très active sur le front de la guerre contre la fraude. En 2024, elle a saisi près de 24 000 tonnes de produits frauduleux, contrefaits et/ou prohibés, estimés à 4,582 milliards de F CFA. Au cours de la même année, la Brigade mobile de contrôle économique et de la répression des fraudes (BMCRF) a elle aussi été présente dans la répression des pratiques commerciales frauduleuses, avec à la clé des saisies d'une valeur totale de plus de 500 millions F CFA.

✉ Mahamadi SEBOGO
Windmad76@gamil.com

Système judiciaire

Une grande mutation pour renforcer la confiance des Burkinabè en leur justice

Le gouvernement burkinabè a entamé des réformes dans le système judiciaire dont l'adoption par l'Assemblée législative de transition (ALT) de deux lois sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le vendredi 26 avril 2024. Il s'agit de la loi portant statut de la magistrature et de celle portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature.



Pour le ministre chargé de la Justice et des Droits humains, Edasso Rodrigue Bayala, les innovations veulent rendre la justice efficace et efficiente.



Les députés de l'ALT ont adopté les deux projets de loi sur la réforme du CSM.

Dès avril 2024, des membres non-magistrats ont intégré le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), en plus de l'instauration de chambres disciplinaires pour gérer les manquements des magistrats à la déontologie et à l'éthique. A cela s'ajoutent des innovations portant sur l'élection du président du CSM par ses membres et le « rappel » du lien hiérarchique entre les magistrats du parquet et le ministre chargé de la Justice. Les nouvelles dispositions excluent du CSM, les personnes qui sont dans un organe dirigeant d'une organisation syndicale ou associative de magistrats et celles qui sont dans un organe dirigeant d'un parti ou formation politique. Vient ensuite l'ouverture du concours de la magistrature sous réserve de certaines conditions d'âge (45 ans au plus) et d'ancienneté (5 ans), à tout fonctionnaire de l'Administration publique titulaire au moins de la Maîtrise ou du Master II en droit, reconnu par le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent. On note également, l'exclusion des magistrats des pôles judiciaires spécialisés de la limitation de la durée à leur poste, la réduction de la période des vacances judiciaires à deux mois au lieu de trois et corrélativement la durée du congé annuel qui est désormais d'un mois

au lieu de 45 jours. Egalement, il y a la limitation à 5 ans du mandat des premiers présidents des hautes juridictions, des cours d'appel et des cours administratives d'appel.

Accélérer le traitement des dossiers

Dans le cadre des innovations dans le secteur de la justice, les juridictions ont décidé des opérations casiers vides. C'est ainsi que les Tribunaux de grande instance (TGI) Ouaga 1 et Ouaga 2 et la Cour d'appel de Ouagadougou l'ont effectué. Du 20 au 30 janvier 2025, les acteurs judiciaires du TGI Ouaga 1 se sont activés à évacuer les dossiers enrôlés pour l'opération spéciale casiers vides, lancée par le procureur du Faso, Blaise Bazié. Durant cette période, 1 682 dossiers ont pu être jugés, soit un taux de 89,18 %. Une prolongation de cette opération jusqu'au 26 février 2025 a permis d'évacuer un total de 5 264 dossiers, sur 2 000 annoncés. Après le TGI Ouaga 1, c'était au tour des acteurs judiciaires de Bobo-Dioulasso de se prêter à cet exercice. Ainsi, du 17 au 24 février 2025, 966 des 1 138 dossiers enrôlés ont été jugés, pour un taux de 84,99 %. Quant au TGI Ouaga 2, 34 des 42 dossiers ont été jugés le sixième jour, soit un taux de 80,95 %. En outre, l'opération casiers vides en

appel a été lancé à la cour d'appel de Ouagadougou. Cette initiative vise à accélérer le traitement des dossiers pendant et à renforcer la confiance des citoyens dans l'appareil judiciaire. Cette opération entend instruire plus de 1 200 dossiers dans le ressort de la Cour d'appel, dont une centaine dès la première session, prévue du 11 au 14 août dans les juridictions de Ouagadougou, Koudougou et Léo. En sus des réformes évoquées, l'Assemblée législative de Transition du Burkina Faso a adopté à l'unanimité un projet de loi visant à instaurer le Travail d'intérêt général (TIG) pour les détenus, le vendredi 8 novembre 2024. Ce vote marque une

étape décisive dans le système carcéral burkinabè en intégrant des activités de réhabilitation sociale des personnes incarcérées.

Enfin, le 28 avril 2023, le Conseil des ministres adoptait le décret portant promotion du port du Faso Dan Fani, du Koko dunda et autres tissus traditionnels au Burkina Faso. Après les professeurs d'université, c'est au tour des magistrats et des greffiers, de se vêtir désormais en Faso Dan Fani. Une innovation qui s'accorde avec la dynamique actuelle des autorités qui prônent le consommer local. La cérémonie officielle de port des costumes endogènes d'audience a été présidée par le Premier ministre, Dr Apollinaire Kyelem de Tambela ce lundi 18 novembre 2024. Le port des costumes d'audience en Faso Dan Fani est une initiative du gouvernement. Il vise à promouvoir l'identité culturelle du pays et à redynamiser l'économie nationale. « Notre coton sera transformé sur place, créant une plus-value. Nos tisseuses auront davantage de la matière, nos couturières et couturiers pourront augmenter leurs chiffres d'affaires, participant ainsi à la création de la richesse nationale sans laquelle il n'y a pas de développement possible », a souligné Me Edasso Rodrigue Bayala, porteur du discours du Premier ministre.

■ Evariste YODA



Le jour d'après la visite du ministre, une délégation conduite par son SG, Harouna Kadio, s'est rendue dans l'arrondissement 2 pour constater de visu l'opération.

Code des personnes et de la famille **Mieux répondre aux réalités sociales du Burkina**

Le Code des personnes et de la famille, vieux de 35 ans a fait l'objet de relecture à l'Assemblée législative de Transition, le lundi 1^{er} septembre 2025 à Ouagadougou.



Le Président de l'ALT, Ousmane Bougouma, a présidé les travaux de la plénière consacrant le vote du nouveau CPF.



Le représentant de l'exécutif, le ministre Edasso Rodrigue Bayala s'est réjoui de l'adoption du CPF qui était très attendu au regard des innovations.

Pour être en phase avec l'évolution socio-économique de la société burkinabè, le gouvernement a engagé plusieurs réformes visant la modernisation de l'environnement juridique et la prise en compte des aspirations profondes du peuple. Au nombre des réformes, le projet de relecture du Code des personnes et de la famille, vieux de 35 ans. A cet effet, le gouvernement, représenté par le ministre de la Justice, des Droits humains chargé des Relations avec les institutions, Garde des Sceaux, Edasso Rodrigue Bayala, était face aux députés de l'Assemblée législative de Transition, lundi 1^{er} septembre 2025 à Ouagadougou. Riche de 1 113 articles repartis en 3 parties 17 titres et 56 chapitres, la première partie du Code est consacrée aux dispositions relatives aux personnes physiques et morales, à l'identification de l'état civil et à la nationalité. Quant à la deuxième partie, elle est dévolue à la famille. Elle concerne le mariage, le divorce, la filiation et de la succession. Enfin, la troisième partie fixe les modalités d'application du Code dans l'espace et dans le temps.

Un Code en emphase avec les réalités

Ce nouveau Code des personnes et de la famille présente plusieurs innovations. Il s'agit de la reconnaissance des mariages

coutumiers et religieux, unique-ment après transcription à l'état civil, la modernisation de l'état civil, l'interdiction des pratiques homosexuelles, assortie de peines de prison, d'amendes et d'expulsion des étrangers récidivistes, la pénalisation de l'homosexualité, l'âge du mariage fixé à 18 ans révolus pour les deux sexes, l'âge de la majorité civile est également fixé à 18 ans, l'harmonisation de l'âge légal du mariage et de la majorité civile à 18 ans (avec dérogation possible à 16 ans

sur décision du juge), la réforme de l'acquisition de la nationalité par mariage, désormais non automatique, la réduction des inégalités successorales, notamment en permettant aux parents d'hériter de leurs enfants.

Le ministre chargé de la Justice, Edasso Rodrigue Bayala, a salué l'adoption de ce projet de loi à l'unanimité des députés. Selon lui, cette relecture est consécutive à plusieurs enjeux notamment la correction des insuffisances constatée après plus de

trois décennies d'application, aussi il est temps de mettre fin aux contradictions d'interprétation juridique et aligner le Code sur les conventions internationales ratifiées par le pays. Le ministre Bayala a par ailleurs confié que le nouveau Code prend en compte les réalités socioculturelles locales en matière de vie de couple, de protection de l'enfant et de la femme. Il comporte plusieurs innovations et apporte des changements significatifs.

Emmanuel BICABA



Confédération AES

Un passeport pour une meilleure intégration des Etats membres

Depuis le 29 janvier 2025, le Burkina Faso, le Mali et le Niger disposent d'un passeport commun dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel (AES). Bien plus qu'un simple document d'identification, le lancement de ce passeport a marqué une étape clé de l'intégration régionale entre les trois pays.



Au Burkina Faso, l'obtention du passeport par le Président Ibrahim Traoré a marqué le début du processus d'enrôlement dans le pays.

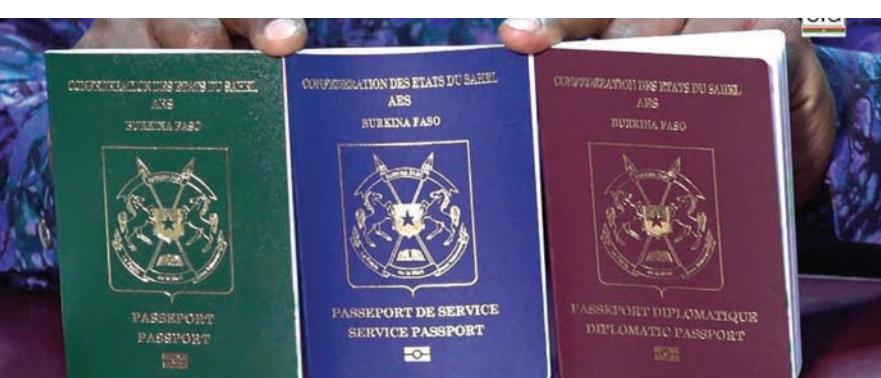
Le 16 septembre 2023, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger créaient l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Bien plus qu'un pacte de défense mutuelle, cette Alliance vise à renforcer la souveraineté des Etats en réduisant leur dépendance vis-à-vis des puissances étrangères et à promouvoir un développement socio-économique régional en s'attaquant aux causes profondes de l'extrémisme. La volonté des trois pays de renforcer leur coopération les a conduits à passer d'une alliance à une confédération. Depuis lors, les trois pays amis multiplient les actes forts afin de marquer leur souveraineté et « imposer » la Confédération dans la coopération internationale. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre de leur feuille de route, après la création d'un drapeau en février 2025, l'AES s'est doté d'un passeport en janvier 2025.

Conçu selon les normes internationales de sécurité, ce passeport biométrique, commun aux trois Etats membres, symbolise l'intégration régionale. Il vise par ailleurs à favoriser la libre circulation

des personnes et des biens entre les Etats membres de l'AES. Au Burkina Faso, l'obtention du passeport par le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré a marqué le début du processus d'enrôlement et de mise en circulation dans le pays.

Le lancement du passeport de l'AES a coïncidé avec le retrait officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Plus qu'une coïncidence, cet acte a marqué davantage la rupture entre les trois pays et l'institution sous régionale dont le divorce était déjà palpable. Le passeport AES a une durée de validité de 5 ans et comprend 34 pages. Sa mise en circulation est effective depuis, le 29 janvier 2025, et est conforme aux normes internationales en matière de biométrie et de sécurité comme le dicte l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

✉ Nadège YAMEOGO



Conçu selon les normes internationales de sécurité, ce passeport biométrique symbolise l'intégration entre les Etats membres.

Une Force unifiée pour lutter efficacement contre le terrorisme

Dans le cadre de l'organisation opérationnelle d'un système de défense souverain au sein de la Confédération des Etats du Sahel (AES), les trois présidents chefs d'Etat de l'espace commun ont opté pour la mise sur pied d'une force unifiée AES pour contrer d'éventuelles menaces, d'agressions extérieures, contre la souveraineté et l'intégrité territoriale.



Plusieurs victoires sont déjà à l'actif de la Force unifiée de la Confédération AES.

Née en pleine crise sécuritaire dans le Sahel, l'Alliance des Etats du Sahel (AES) veut mettre en place un dispositif de défense opérationnel permettant de protéger les populations de l'espace commun et s'imposer le respect dans le concert des nations. C'est ce qui a soutenu la mise en service de sa Force unifiée composée d'hommes issus de divers corps. Cette force telle que l'ont présentée les trois leaders de la Confédération AES, aura non seulement du personnel, mais aussi des moyens aériens, terrestres, de renseignements et un système de coordination. L'objectif est de renforcer la sécurité régionale et de lutter plus efficacement contre le terrorisme et l'insécurité tout en développant les secteurs porteurs et protéger les ressources naturelles de l'AES. Plusieurs rencontres préparatoires au cours de l'année 2025 ont permis aux commandements militaires de finaliser les textes réglementaires et législatifs mais aussi de faire des levées de contingents. Lors d'une des rencontres des chefs d'Etat-major généraux de l'espace AES à Ouagadougou, les officiers généraux ont fait savoir que l'ensemble des unités de la force unifiée de l'AES se maintient en alerte, pour défendre l'intégrité territoriale et protéger les populations. A la lumière des travaux des experts militaires et des chefs des Etats-majors des Armées du Burkina, du Mali et du Niger, des documents portant sur les modalités de la mise en place de la Force unifiée de l'Alliance des Etats du Sahel ont été paraphés. A cette occasion, le chef d'Etat-major général des Armées du Burkina, le général de brigade Moussa Diallo, a précisé que ces rencontres s'inscrivent dans la continuité des engagements et des ambitions communes et marque une étape décisive dans le cheminement vers une défense commune autonome et souveraine. Il a cité en exemple le plan Yéréko, qui a été une opération conjointe conduite par les forces armées du Burkina, du Mali et du Niger et qui a entraîné selon le gal Moussa Diallo, la neutralisation de plusieurs groupes terroristes. Aussi le plan Yéréko a-t-il permis de surmonter les goulots d'étranglement logistiques et de consolider la coordination opérationnelle des Etats de l'Alliance.

✉ Wanlé Gérard COULIBALY



A l'issue des rencontres des chefs d'Etat-major généraux de l'espace AES à Ouagadougou, les officiers généraux ont rendu compte au Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré.

Confédération AES Deux ans de marche tripartite vers la souveraineté et le développement

En seulement deux ans d'existence, la Confédération Alliance des Etats du Sahel (AES) s'est avérée une organisation de lutte d'émancipation et de souveraineté des peuples du Sahel. Désormais, elle a droit de cité dans le concert des Nations.



Les Présidents du Mali, du Niger, et du Burkina, ont clairement affiché leur volonté de souveraineté.

En signant la Charte de Liptako-Gourma, texte fondateur de l'AES, le 16 septembre 2023, les Présidents du Mali, le général Assimi Goïta, du Niger, le général Abdourahamane Tiani et du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, ont clairement affiché leur volonté de souveraineté dans ce nouvel espace communautaire. Deux ans après, l'AES présente des avancées institutionnelles significatives à travers des projets ambitieux. En juillet 2024, l'Alliance s'est transformée en Confédération des Etats du Sahel, ouvrant la voie à une intégration plus large couvrant les volets politique, économique et culturel. Le général Assimi Goïta en assure la présidence en exercice. Le 2^e sommet des chefs d'Etat de la Confédération est prévu en décembre 2025, après celui tenu en juillet 2024 à Niamey au Niger. Depuis, plusieurs instruments institutionnels ont vu le jour : une radio confédérale émettant depuis Ouagadougou,

l'adoption d'un hymne officiel en mai 2025, l'annonce d'une Banque confédérale pour l'investissement et le développement (BCID-AES), et la mise en place annoncée d'une Cour pénale et des droits de l'homme, accompagnée d'une prison régionale de haute sécurité, un Parlement confédéral est également en préparation ... Par ailleurs, réunis en visioconférence pour la 8^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de l'Autorité de développement intégré du Liptako-Gourma (ALG), le vendredi 11 juillet 2025, les Présidents du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont décidé de transformer l'ALG en agence d'exécution des projets pour la Confédération AES. Cette mutation devra être finalisée avant le 31 décembre 2025. Nommé administrateur provisoire, Elly Prosper Arama, a présenté au ministre burkinabè chargé de l'Economie, Aboubacar Nacanabo, le 3 septembre dernier, l'état d'avancement du processus de transformation de l'ALG pour en faire un instrument



Une radio confédérale émettant depuis Ouagadougou, l'adoption d'un hymne officiel, l'annonce d'une Banque confédérale ... sont à l'actif de la Confédération.

capable de mettre en œuvre de manière efficace et coordonnée, les projets de développement socio-économique au bénéfice des populations.

Outre ces organes communautaires, le gouvernement burkinabè a mis en place, le 14 août 2024, la Commission nationale de la Confédération AES (CN-AES). La CN-AES est présidée par Bassolma Bazié, ancien ministre d'Etat, chargé de la Fonction publique et de la Protection sociale. Trois vice-présidents ont été nommés pour le seconder. Il s'agit de Ernest Auguste Guiwassa Yélémou, officier des Forces armées nationales, nommé vice-président chargé du suivi des questions de défense et de sécurité, de Sibidi Emmanuel Darankoum, professeur titulaire en droit des affaires et commerce international, nommé vice-président chargé du suivi des questions diplomatiques et Adama Siguiré, consultant en relations humaines, nommé vice-président chargé du suivi des questions de développement. Selon l'exécutif, la CN-AES est l'organe

national de coordination et de suivi des activités relatives à l'AES. Elle est la structure technique chargée d'assister le président du Faso dans le processus de structuration et de fonctionnement de la Confédération AES. Aussi, elle est chargée entre autres, de préparer les réunions du collège des chefs d'Etat, les sessions confédérales des Conseils des ministres et les réunions des hauts fonctionnaires préparatoires des instances de la Confédération et de suivre la mise en œuvre des décisions ; de conduire des réflexions prospectives sur l'évolution de la Confédération; de proposer des mesures et actions à entreprendre en vue de la consolidation de la Confédération et de promouvoir la sensibilisation des populations sur les objectifs de la Confédération. La Commission nationale de l'AES est directement rattachée à la Présidence du Faso et placée donc sous l'autorité du chef de l'Etat.

Djakaridia SIRIBIE



La CN-AES présidée par Bassolma Bazié est l'organe national de coordination et de suivi des activités relatives à l'AES.



Nommé administrateur provisoire, Elly Prosper Arama (gauche), a présenté au ministre burkinabè chargé de l'Economie, Aboubacar Nacanabo, l'état d'avancement du processus de transformation de l'ALG en agence d'exécution des projets de développement de la Confédération.

Diplomatie

Une souveraineté non négociable

La volonté du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, d'impulser une nouvelle dynamique à la diplomatie burkinabè s'est davantage manifestée au cours de la troisième année de son accession au pouvoir. Entre diversification des partenaires et affirmation de la souveraineté nationale, les autorités burkinabè sont plus que jamais déterminées à faire du Burkina Faso, un pays dont la voix compte dans le concert des Nations.



Le voyage du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, en Russie a permis de renforcer la coopération entre les deux pays.



Le Burkina a aussi amélioré ses relations avec ses voisins.

La diplomatie burkinabè a été très dynamique au cours de la troisième année du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR II). Dans son désir de diversifier ses partenaires, la Fédération de Russie constitue l'un des partenaires privilégiés avec lequel le *pays des Hommes intègres* a renforcé sa coopération. Les relations entre les deux pays se sont davantage accentuées avec la visite de délégations russes au Burkina et vice versa. Le renforcement des liens de coopération entre la Fédération de Russie et le Burkina s'est par ailleurs traduit par la visite du chef de l'Etat burkinabè, le capitaine Ibrahim Traoré, à Moscou en mai 2025, où il a pris part, aux côtés de

son homologue russe, Vladimir Poutine, à la commémoration du 80^e anniversaire de la victoire du peuple soviétique sur le Nazisme. Ce séjour en terre russe a ouvert de nouvelles perspectives pour la coopération entre les deux pays. Le capitaine Ibrahim Traoré a clairement exprimé son désir de renforcer la coopération entre son pays et la Russie, notamment dans le domaine du transfert de connaissances. Le Burkina Faso a aussi amélioré ses relations avec ses voisins. En plus du Mali et du Niger avec qui ils forment l'Alliance des Etats du Sahel (AES), le Burkina s'est davantage rapproché d'autres pays de la sous-région tels que le Ghana. Le président du Faso s'est même déplacé à Accra pour l'investiture de John Dramani

Mahama. Cette visite a témoigné de la volonté du Burkina de maintenir de bonnes relations avec ses voisins et de renforcer la coopération régionale. Elle a, en outre, jeté les bases d'une coopération plus étroite entre le Ghana et le *pays des Hommes intègres* qui entretenaient déjà des relations historiques fondées sur une proximité géographique et culturelle.

Renforcer la coopération régionale

En plus du Ghana, les relations diplomatiques entre le Burkina Faso et d'autres pays africains se sont aussi renforcées au cours de la troisième année du MPSR II. Au nombre de ces pays, on peut citer le Tchad. Sa

désignation en tant que pays invité d'honneur à la 29^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a marqué la volonté des autorités burkinabè de renforcer la coopération avec ce pays d'Afrique centrale. Cette participation a constitué un puissant vecteur de fraternité et de rapprochement entre les deux peuples, renforçant les liens historiques et culturels qui les unissaient.

Les relations diplomatiques entre le Burkina et ses partenaires traditionnels sont aussi allées de l'avant au cours de l'An III du MPSR II. Mais, dans la vision du chef de l'Etat burkinabè : celle du respect de la souveraineté du pays. Et, les autorités burkinabè n'ont pas manqué l'occasion de faire valoir cette souveraineté au niveau bilatéral et multilatéral. La déclaration de la représentante-résidente du Système des Nations unies au Burkina, Carol Flore-Smerekniak, persona non grata, lundi 18 août 2025, après celle de sa prédécesseur, Barbara Manzi, le 23 décembre 2022, a constitué une preuve tangible que la souveraineté du pays est non négociable et tout acte allant à l'encontre de cette souveraineté verra s'opposer une réaction pragmatique des autorités. Le *pays des Hommes intègres* est plus que jamais déterminé à imposer le respect dans ses relations avec les autres pays et les institutions.

Nadège YAMEOGO



La désignation du Tchad en tant que pays invité d'honneur à la 29^e édition du FESPACO a marqué la volonté des autorités burkinabè de renforcer la coopération avec ce pays d'Afrique centrale.



Le ministre des Affaires étrangères, Karamoko Jean Marie Traoré et ses homologues de l'AES parlent d'une même voix pour déconstruire les discours erronés sur le Sahel.

The advertisement features a green background with the SONABEL logo at the top. Below it is a red-bordered box containing the text "e-Guichet". To the left is a laptop displaying the e-Guichet website, and next to it is a smartphone showing the app interface. To the right is a circular portrait of a smiling woman wearing a headset and glasses, identified as a call center operator. A green button below her contains the text "NUMÉRO VERT 80 00 11 30". The SONABEL logo is also present on the right side.

e-Guichet

Bienvenue dans votre guichet virtuel

La solution SIMPLE et RAPIDE pour vos SERVICES d'électricité

NUMÉRO VERT 80 00 11 30

Sonabel Call Center

SONABEL, l'innovation au service d'une meilleure expérience client

La SONABEL place la digitalisation et la qualité du service client au centre de sa dynamique de modernisation. Avec le déploiement de la plateforme de demande de services en ligne SONABEL E-Guichet et la mise en service d'un Call Center moderne, la société franchit une étape supplémentaire dans la modernisation de ses canaux de relation avec les usagers. Ces outils innovants, traduisent une volonté affirmée de rapprocher davantage la SONABEL de sa clientèle en offrant des services accessibles, rapides et sécurisés tout

en garantissant une écoute attentive et réactive. Ces innovations majeures introduisent plusieurs autres projets à venir, qui vont concourir à la satisfaction de la clientèle et des partenaires de la nationale de l'électricité.

Par cette orientation, la SONABEL confirme son ambition de devenir un acteur de référence en matière de services publics modernes et performants au bénéfice direct des citoyens et du développement socio-économique du Burkina Faso.



eguichet.sonabel.bf

Suivez-nous

NUMÉRO VERT
80 00 11 30

DISPONIBLE SUR
Google Play

SCANNEZ-MOI



Réouverture du Stade du 4-Août **Le leadership payant du chef de l'Etat**

Le communiqué d'homologation du Stade du 4-Août de Ouagadougou par la Confédération africaine de football le 1er juillet dernier marque la fin d'un long périple de 4 ans du temple du football burkinabè qui est passé d'une réhabilitation à une rénovation. Sous le leadership du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, les travaux de rénovation ont donc connu une accélération pour la réouverture du temple du 4-Août.



Les footballeurs pourront faire valoir leur talent sur une pelouse neuve.



La cérémonie de réouverture du Stade du 4-Août a été présidée par le Président du Faso, chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré.

Inauguré le 18 juillet 1984, le Stade du 4-Août (35 000 places assises) a été suspendu le 2 mars 2021 par la Confédération africaine de football (CAF) car ne respectant plus les normes en vigueur. La fédération continentale du football reprochait au stade entre autres la mauvaise qualité du terrain, le manque de propreté des vestiaires, les zones réservées aux spectateurs, les installations sanitaires pour les spectateurs, les installations médias, l'éclairage. Face à la presse, 7 jours après cette sentence, le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi d'alors, Dominique Nana a rassuré le public burkinabè que son département fait le nécessaire pour « sauver » le Stade du 4-Août.

Lors de l'hebdomadaire Conseil des ministres tenu le mercredi 22 septembre 2021, sous la Présidence du chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, de nombreux décrets ont été adoptés dont celui de la réhabilitation et la mise aux normes du Stade du 4-Août pour un montant de 15 356 788 606 F CFA TTC avec un délai d'exécution de onze mois. La réhabilitation ainsi entamée avec le ministre Dominique Nana s'est poursuivie sous les ministres Mathias Tankoano, Wabou Drabo, Issouf Sirima, Boubacar Savadogo et Anuyirtole Roland Somda.

Le 26 décembre 2024 en Conseil des ministres, le ministre chargé des Sports, Anuyirtole Roland Somda, indique que des manquements ont été constatés

dans l'attribution du marché de réhabilitation du stade. Le Conseil adopte alors un rapport autorisant la réalisation des travaux nécessaires à l'homologation du stade, dont la réhabilitation avait commencé depuis 2021. Le coût des travaux, incluant le contrôle, s'élève à 4 371 943 370 FCFA toutes taxes comprises. Ce montant couvre le renouvellement de la pelouse, la reprise de la piste d'athlétisme, l'acquisition d'équipements d'entretien, ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux, avec un délai d'exécution de six mois. Le 10 janvier 2025, le procureur du Faso près le Tribunal de grande instance de Ouaga 1 annonce, lors d'un point de presse, la mise en examen de quatre personnes physiques et deux personnes morales pour fraude à la commande publique, surfacturation et faux en écriture.

Cérémonie de réouverture riche en couleurs

Après cet épisode, les travaux prennent une autre dynamique dans le silence jusqu'à la dernière visite le 23 avril dernier du ministre Somda qui a prouvé que tout est pratiquement prêt. Cette visite est suivie, une quinzaine de jours plus tard (7 mai 2025), de celle du Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, accompagné de plusieurs autres ministres. Et le bout du tunnel a vu le jour le mardi 1^{er} juillet 2025 avec

le communiqué d'homologation du stade du 4-Août par la CAF. Une annonce qui marque la fin de quatre années d'attente.

Le 4 août 2025, le Stade du 4-Août réouvrirait officiellement ses portes pour son premier match, celui d'un gala entre une équipe d'anciens internationaux du football africain et une équipe des Forces de défense et de sécurité du Burkina. Cela, après une cérémonie d'ouverture riche en couleurs et en son, présidée par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré qui, sous son leadership, les travaux de rénovation ont connu une accélération. Selon le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi, Anuyirtole Roland Somda, c'est grâce à la vision éclairée et aux instructions fermes du chef de l'Etat que la rénovation de ce « joyau emblématique de notre sport national » a pris un

tournant décisif. Au menu de cette cérémonie marquant la renaissance « de notre patrimoine sportif national », des sauts de parachutistes, des prestations d'artistes, la présentation du nouveau maillot officiel des Étalons. Dénommé « Victory Ditanyè », c'est un maillot inspiré des couleurs du drapeau national et qui célèbre les 65 ans de l'indépendance de notre pays à travers les 65 étoiles estampillées sur le dos et à l'avant. Les Étalons y disputent leur premier match officiel après la réouverture, le 9 septembre dernier contre l'Egypte (0-0) en éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Le Stade du 4-Août présente maintenant un nouveau visage que le public sportif et l'ensemble de la population burkinabè sont appelés à préserver.

Yves OUEDRAOGO



Le Stade du 4-Août dans toute sa splendeur vue de haut.

Sport burkinabè

L'autre arme de la reconquête du territoire

Dans un élan de transformation, le Burkina Faso, sous l'impulsion de son Président, le capitaine Ibrahim Traoré, a fait du sport un pilier central de sa stratégie de développement et de cohésion sociale. Loin d'être un simple divertissement, l'activité physique est désormais perçue comme un puissant levier pour forger l'identité nationale, renforcer l'unité et propulser le pays vers l'excellence. Cette vision ambitieuse s'est concrétisée à travers les assises nationales du sport et des loisirs, un événement majeur qui a jeté les bases d'une refonte en profondeur du secteur.



Selon le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, les assises devraient permettre d'identifier les obstacles des sports et des loisirs, mais aussi de bâtir des solutions durables et adaptées aux réalités du pays

Organisées du 9 au 12 avril 2025 à Ouagadougou, ces assises, sous le thème éloquent : « Développement du sport et des loisirs dans un contexte de reconquête du territoire » ont réuni plus de 350 acteurs clés, des 13 régions du pays, aux fédérations sportives, en passant par le Comité national olympique et des sports burkinabè (CNOSB) et des partenaires techniques et financiers. La présence du Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, lors de la cérémonie de lancement, a témoigné de l'engagement ferme du gouvernement. Selon le Premier ministre, le sport « est le reflet de l'âme d'un peuple, de sa vitalité et de son aspiration à l'excellence ». Plus qu'un jeu, il est un instrument de bien-être, de croissance économique et de ciment social. Cette philosophie a guidé les réflexions autour de quatre axes majeurs, censés constituer la feuille de route du sport burkinabè pour les années à venir.

Les travaux de ces assises ont abouti à l'adoption de cinq recommandations phares, véritable plan d'actions pour la renaissance sportive du Burkina Faso. La gouvernance du sport, les infrastructures, l'économie du secteur, la promotion des jeunes talents et la pratique pour tous sont au cœur de cette stratégie.

5 recommandations

La première recommandation est relative à une gouvernance raffermie. Ainsi, pour « mettre de l'ordre dans le secteur », les participants ont

recommandé l'opérationnalisation du Conseil national du sport et des loisirs, une structure prévue par la loi mais qui ne s'était pas concrétisée jusqu'à présent. Le renforcement des capacités opérationnelles du ministère, à travers un plan de formation et d'équipement, a également été mis en avant pour professionnaliser la gestion du sport. La deuxième recommandation porte sur des infrastructures modernes. En effet, la question des infrastructures a été au centre des discussions. L'urgence de sécuriser les espaces dédiés au sport et de mettre en œuvre la rétrocession des stades construits pour les fêtes nationales a été soulevée. Il s'agit d'offrir à tous les Burkinabè des équipements de qualité, répondant aux normes de sécurité et de modernité, nécessaires pour le développement de toutes les disciplines. La réouverture du Stade du 4-Août, rénové, est un signal fort de cette volonté.

La troisième recommandation a trait à « l'économie du sport, un moteur de croissance ». Le gouvernement cherche à réduire la dépendance du secteur vis-à-vis du financement public. Les assises ont proposé d'industrialiser et de professionnaliser le sport, en adoptant un plan de développement de l'économie du sport et des loisirs. L'organisation d'une table ronde avec les bailleurs de fonds est envisagée pour attirer des investissements et faire du sport une source de revenus et d'emplois pour la jeunesse.

La quatrième recommandation fait

allusion à l'émergence d'une relève sportive d'élite. Conscients du potentiel de la jeunesse, les acteurs ont recommandé l'adoption et la mise en œuvre du Programme d'appui à la relève sportive (PARS). Ce programme, combiné au renforcement du cadre juridique et réglementaire, a pour objectif de détecter, former et accompagner les jeunes talents pour qu'ils puissent représenter le Burkina Faso sur la scène internationale, à l'image des exploits déjà réalisés dans des disciplines comme l'athlétisme.

Le sport pour tous, une priorité de santé publique, est la cinquième recommandation. Les assises ont insisté sur la promotion des activités de loisirs et du sport pour tous, en vue d'une inclusion sociale et d'une amélioration de la santé publique. L'institutionnalisation de la pratique sportive et la mise en

place de structures pour encadrer cette pratique sont les piliers de cette approche inclusive.

En clôturant les assises, le ministre des Sports, Roland Somda, a réaffirmé la vision du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré « de faire du Burkina Faso, un pays qui gagne. Une victoire qui va au-delà des trophées sportifs. C'est une victoire sur le désespoir, la division et l'oisiveté, une victoire par l'union, l'effort et le dépassement de soi ».

Les conclusions de ces assises ne sont pas destinées à rester dans les tiroirs de l'administration. Le gouvernement s'est engagé à les traduire en actions concrètes et visibles, en fournissant au ministère des Sports tout le soutien nécessaire pour un suivi rigoureux. Le message est clair : la reconquête du territoire se fera aussi par le sport, unissant les Burkinabè autour d'un idéal commun d'excellence et de résilience. Ces assises marquent un tournant décisif dans l'histoire sportive du Burkina Faso. Elles symbolisent la volonté d'un peuple de se relever, de se renforcer et de s'épanouir, en faisant du sport un vecteur de changement et une source de fierté. L'avenir du sport burkinabè s'annonce prometteur, porté par une feuille de route claire et un engagement politique sans faille.

 Pengdwendé Achille OUEDRAOGO



Plusieurs présidents d'institutions étaient présents à la cérémonie officielle de lancement

Accès aux services de santé La clinique mobile et le SAMU pour rapprocher les soins des populations

Le Burkina Faso a engagé plusieurs réformes dans le secteur de la santé. Durant la troisième année du MPSR II, des initiatives comme les cliniques mobiles et le Service d'aide médicale urgente (SAMU) ont été opérationnalisées à la grande satisfaction des populations.



Le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, remettant les clés des 15 ambulances mobiles au ministre de la Santé.



Ces ambulances mobiles sont destinées aux besoins d'échographies, de dépistages du cancer du col de l'utérus, du cancer du sein et de prise en charge des soins des enfants.

Le domaine de la santé occupe une place de choix parmi les priorités du gouvernement burkinabè. Cet engagement impulsé au plus haut sommet de l'Etat s'est matérialisé dans le secteur de la santé, à travers des mesures comme l'opérationnalisation des cliniques mobiles et la création d'un Service d'aide médicale urgente (SAMU). En effet, pour la première fois, le ministère de la Santé a décidé de mettre en place des cliniques mobiles dans le but de rapprocher les soins des populations vulnérables. Cette Initiative présidentielle s'est concrétisée, le 25 juillet 2024, par la remise officielle au département en charge de la santé, de 15 cliniques mobiles par le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré. Ces unités mobiles de soins équipées, destinées aux Etablissements publics de santé (EPS) sont dotées d'équipements pour des soins spécialisés tels que la mammographie, l'échographie, la coloscopie. Elles sont destinées aux villages et campagnes ainsi que certaines zones périphériques des villes

pour des besoins d'échographies, de dépistages du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein et de prise en charge des soins des enfants. Le ministre de la Santé, Robert Kargougou, a précisé que ces cliniques mobiles offrent gratuitement des services de dépistage et de sensibilisation contre les cancers du sein et du col de l'utérus. Il a dressé un bilan reluisant en huit mois d'activités. Le ministre a cité près de deux millions de femmes sensibilisées à l'autotest des seins, environ 105 000 femmes dépistées pour les lésions précancéreuses du col de l'utérus et plus de 15 000 écho-mammographies réalisées. Pour ces résultats, M. Kargougou a salué l'engagement des équipes de santé qui, malgré des contraintes logistiques, se déploient jusque dans les localités les plus reculées.

Le SAMU fonctionnel

En sus des cliniques mobiles, le ministère de la Santé a mis en place le

SAMU. Le lancement du service a eu lieu, jeudi 10 avril 2025, à Ouagadougou. Le représentant du Premier ministre à la cérémonie, le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, le général de brigade Célestin Simporé a relevé que, conformément à la vision du chef de l'Etat, les soins d'urgence assurés par le SAMU sont gratuits et accessibles à tous les Burkinabè sans distinction, afin qu'aucun d'eux ne perde la vie faute de premiers soins. A travers l'opérationnalisation de ce service, il est désormais possible pour les patients de recevoir des soins à domicile. Le directeur général du SAMU, le Pr Armel Flavien Kaboré, a expliqué que le SAMU vise à répondre aux besoins urgents de prise en charge médicale rapide. Auparavant, en cas d'urgence, les patients devaient eux-mêmes se rendre dans un centre de santé. Aujourd'hui, grâce à ce service, ce sont les équipes médicales qui se déplacent directement vers le patient, assurent les soins sur place et au besoin transfèrent le malade vers une structure

adaptée. De l'avis du DG, ce changement de modèle améliore considérablement la réactivité du système de santé face aux situations critiques. En plus de la prise en charge des urgences, le SAMU organise également le transport médicalisé, que ce soit entre un domicile et un hôpital ou entre deux établissements. Il assure aussi la couverture médicale lors de grands rassemblements culturels, religieux, privés ou sportifs, en installant des dispositifs médicaux de prévention. Le SAMU intervient également en cas de catastrophes naturelles ou sanitaires, en coordination avec la Croix-Rouge et la protection civile. Pour le moment, le SAMU est pleinement fonctionnel à Ouagadougou. Selon le DG, une antenne est en cours d'installation à Bobo-Dioulasso, avec un démarrage prévu dans les mois à venir. L'objectif à long terme est de couvrir l'ensemble du territoire, avec une antenne dans chaque région, a-t-il soutenu.

Abdoulaye BALBONE



Le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, le général de brigade Célestin Simporé, lançant les activités du SAMU, jeudi 10 avril 2025, à Ouagadougou.



Pour bénéficier des services du SAMU, il suffit d'appeler le numéro vert 15.

Centrale d'achat des médicaments vétérinaires Un instrument au service de la sécurité sanitaire du cheptel burkinabè

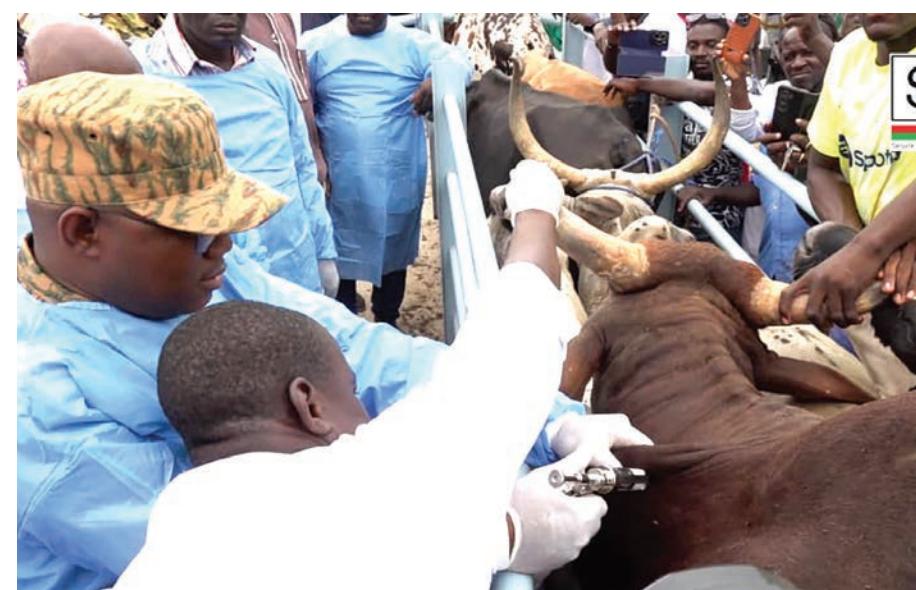
Portée entièrement par l'Etat burkinabè, la Centrale d'achat des médicaments vétérinaires, qui a vu le jour en 2024, se positionne aujourd'hui comme une structure au service de la sécurité sanitaire du cheptel national.



Les produits de la CAMVET entendent garantir la santé du cheptel national.

Elle est le fruit d'une des grandes décisions prises par le gouvernement au cours de ces deux dernières années pour soutenir le secteur de l'élevage. Créeé d'abord en 2022 sous forme associative entre l'Etat, les partenaires techniques et financiers et le secteur privé, la Centrale d'achat des médicaments vétérinaires (CAMVET) a été transformée en société d'Etat en avril 2024, avec pour but d'assurer la disponibilité et l'accessibilité des médicaments vétérinaires de qualité et en quantité sur toute l'étendue du territoire national. « La mise en place de cette société permet d'éviter les circuits parallèles de distribution et réduit du même coup les dangers sur l'usage des médicaments vétérinaires de rue », avait expliqué le ministre délégué chargé des Ressources animales, Amadou Dicko, lors du lancement des activités de la CAMVET, le 14 février 2025. En effet, avait-il poursuivi, la prolifération des produits contrefaits et de qualité douteuse augmente le risque de maladies animales et influe sur la

santé humaine. « Ce problème est aggravé par l'insuffisance de structures de distribution adaptée et le coût souvent prohibitif des médicaments vétérinaires sur le terrain », avait diagnostiqué Amadou Dicko. Les conséquences liées à ces contraintes ont non seulement affecté la santé des troupeaux, mais aussi compromis la sécurité alimentaire et économique des éleveurs, pour qui le bétail représente bien plus qu'une



Grâce à la disponibilité des produits, le ministre d'Etat, chargé des ressources animales et halieutiques, le commandant Ismaël Sombié a lancé, le mardi 24 juin 2025, les activités de la campagne d'insémination artificielle animale et de la vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse.



« La mise en place de la CAMVET permet d'éviter les circuits parallèles de distribution des médicaments vétérinaires », Amadou Dicko, ministre délégué chargé des ressources animales.

prix raisonnables ; d'en assurer le stockage dans de bonnes conditions.

A ce jour, les produits de la CAMVET sont déployés dans les 13 régions administratives et dans 278 communes, soit un taux de couverture de 80%, si l'on en croit les responsables de cette société. Mieux, précisent-ils, le prix de vente est unique sur l'ensemble du territoire national quelle que soit la localité. Aujourd'hui, la CAMVET dispose d'un camion frigorifique, de véhicules de transport interurbain et des équipements de manutention permettant d'acheminer les vaccins et autres produits sensibles vers les autres régions du pays.

Pour les produits nécessitant une chaîne de froid, la CAMVET a deux chambres froides dont une, dite positive de 400 m³ et l'autre, appelée négative de 200 m³. Cette mutation de la CAMVET vise également à accompagner l'offensive agropastorale, voulue par le président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, et portée par le ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques.

Anselme KAMBIRE



Le directeur général de la CAMVET, Seydou Ouattara, a pour mission de rendre disponibles et accessibles les produits vétérinaires partout au Burkina.

Frais médicaux et des examens

Des soins de santé de qualité à coût réduit pour les Burkinabè

Entrée en vigueur depuis le 1^{er} avril 2025, la mesure de réduction des frais médicaux et des examens concerne les examens de scanner, d'imagerie par résonnance magnétique (IRM) et les actes d'hémodialyse dans les hôpitaux publics.



Selon le ministre de la Santé, Robert Kargougou (milieu), la baisse des prix des produits sanitaires entre en droite ligne de la vision du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré.

Le gouvernement a consenti une baisse des prix des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux essentiels pour l'année 2025. L'annonce a été faite par le ministre de la Santé, Robert Kargougou, au cours d'une conférence de presse le 26 mai 2025. Selon lui, cette baisse concerne 71 produits traceurs dans les structures sanitaires publiques et conventionnées. « Les baisses sont en fonction des produits concernés. La plaquette de Catopril 25 mg comprimé passe de 140 F CFA à 75 F CFA soit une réduction de 46%. L'insuline injectable utilisée dans le traitement du diabète passe de 2 750 F CFA à 2 500 F CFA. Le prix de revient de la centrale d'achat des médicaments essentiels génériques de l'ampoule du sérum antivenimeux polyvalent Afrique de l'Ouest injectable qui coutait 21 833 F CFA est cédé désormais à un prix de vente public de 2 000 F CFA soit une réduction de 19 833 F CFA », a expliqué le ministre de la Santé. Robert Kargougou a indiqué que la baisse des prix des produits sanitaires entre en droite ligne de la vision du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré de faire en sorte que tous les Burkinabè aient un accès équitable à des soins, service de santé et de nutrition de qualité pour leur bien-être.

L'effectivité de cette mesure dans toutes les régions a été attestée par des constats terrain de la presse. Le

ministère a organisé une caravane de presse à travers quatre régions, au cours de laquelle les journalistes ont donné la parole à des Burkinabè qui ont salué la mesure à l'unanimité. Il s'agit des régions du Kadiogo, de Oubri, du Guiriko et des Tannounyan. Mahamadi Tiemtoré qui a accompagné son père pour des soins à l'hôpital de Bogodogo avait confié être surpris de la baisse drastique des prix des médicaments. « Vraiment, l'initiative du gouvernement est très louable. Quand je venais avec mon papa, j'avais très peur pour les coûts des soins. Mais, j'ai été heureux de constater la réduction

des prix des médicaments ici à Bogodogo », a-t-il reconnu.

Une meilleure prise en charge des patients

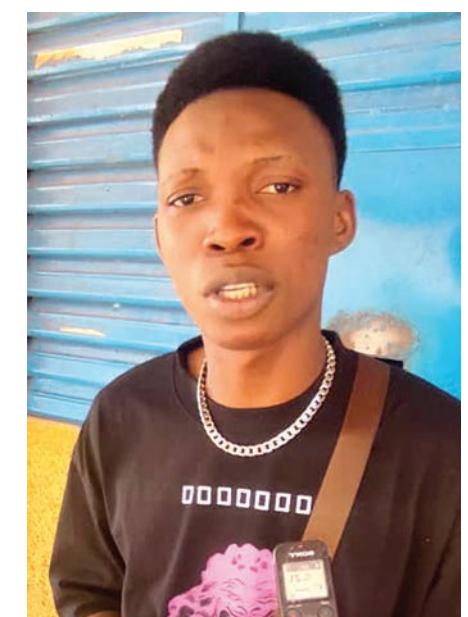
Les médecins ont témoigné que la réduction des coûts des médicaments et des examens favorise une meilleure prise en charge des patients. « C'est un grand pas pour l'Etat. Le scanner, qui coûtait 50 000 F CFA, est désormais facturé à 25 000 F CFA et pour l'imagerie médicale par résonnance magnétique (IRM), le tarif est désormais de 40 000 F CFA, au lieu de 100 000 FCFA. Avec la



La réduction des coûts de ces examens permet une optimisation de la prise en charge des patients.

réduction des coûts de ces examens, il y a une véritable optimisation de la prise en charge des patients, en raison de certaines maladies chroniques qui peuvent être détectées à temps et bien suivies », a salué la cheffe de service de radiologie au CHU de Bogodogo, Pr Benild Marie Ange Kambou. Dans la région de Bankui, deux patients, dont Fabrice Kaboré venu au Centre hospitalier régional de Dédougou pour des soins, saluent la mesure. « La réduction des prix permet à tous les citoyens de bénéficier d'une prise en charge sanitaire souple et d'avoir accès à des soins de qualité », s'est-il réjoui. Avant l'adoption de la mesure de réduction des prix des médicaments et examens dans les formations sanitaires publiques, tout patient souffrant d'insuffisance rénale devait déposer une caution de 500 000 F CFA pour commencer ses séances de dialyse. Au service de néphrologie et d'hémodialyse, de l'hôpital Yalgado, dialysés et médecins soignants ont attesté que la suppression de la caution est un soulagement. « La caution empêchait un grand nombre de malades de se faire dialysier. Depuis sa suppression, 16 patients ont intégré l'unité », a confié le responsable du service Dr Hassane Traoré le 22 juillet 2025.

Nadège YE



Pour Fabrice Kaboré, un patient rencontré au centre hospitalier régional de Dédougou pour des soins, la réduction des prix permet à tous les citoyens de bénéficier d'une prise en charge sanitaire.

Initiative présidentielle pour la santé Une trentaine d'infrastructures en chantiers en 2025

Le gouvernement burkinabè a entrepris de grands projets dans le domaine de la santé. Au cours de la troisième année du MPSR 2, l'exécutif, sous le magistère du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, a lancé les travaux de construction d'une vingtaine de centres médicaux communaux, de deux unités d'hémodialyses, de cinq blocs de réanimation et d'un institut de cœur. Ce, dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la santé (IPS).



Le Directeur de cabinet du président du Faso, le capitaine Anderson Medah, a lancé officiellement la construction de 55 centres médicaux communaux et 5 blocs de réanimation sur les 5 ans à venir dans le cadre de l'IPS.



Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux de construction du CHRU de Gaoua.

Le gouvernement burkinabè est conscient que l'accroissement des infrastructures de santé va nécessairement améliorer l'offre de santé sur le plan national. A cet effet, dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la santé (IPS), il est prévu la construction de 55 centres médicaux communaux et 5 Blocs de réanimation sur les 5 ans à venir. Dans le cadre de ce projet, une vingtaine de centres médicaux communaux, 2 unités d'hémodialyses, 5 blocs de réanimation et 1 institut de cœur seront réalisés en 2025. La cérémonie officielle de lancement de ces chantiers a eu lieu le 31 janvier 2025 à Bérégadougou dans la région du Tannounyan. Selon le ministre, Directeur de cabinet du président du Faso, le capitaine Anderson Medah, qui a représenté le chef de l'Etat à la cérémonie, ce lancement de travaux marque le début de l'opérationnalisation de la vision du chef de l'Etat dans le domaine sanitaire. Dans la même veine, le Coordonnateur de l'IPS, Drissa Traoré a confié que les infrastructures qui seront construites symbolisent une vision de progrès, de qualité de soins au profit des populations. Il a précisé que les centres médicaux communaux dont la commune de Bérégadougou fait partie des bénéficiaires seront bâties sur des stands similaires. « Ces constructions sont des bâtiments juxtaposés à niveau en deux phases. Elles intègrent les principaux services suivants : une urgence, un laboratoire, de pointe équipés de dernières technologies, une imagerie, un bloc opératoire pour les petites chirurgies, des flux d'oxygène », a-t-il déclaré. M. Traoré a également soutenu que les toits des bâtiments seront couverts de

plaques solaires pour mieux exploiter l'énergie renouvelable.

A l'occasion de la première session ordinaire 2025 du Cadre sectoriel de dialogue (CSD) du secteur de la santé, tenu le 25 février 2025 à Ouagadougou, le ministre de la Santé, Dr Robert Kargougou a confié qu'en 2024, 20 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) ont été construits et 23 autres ont été normalisés. De même, il a noté la construction de 8 postes de santé communautaires et la mise en fonction de certains services du Centre hospitalier régional (CHR) de Manga.

Des visites pour s'assurer du respect des engagements

Pour lui ces efforts ont contribué à renforcer l'offre de soins au niveau local. Le ministre a par ailleurs souligné que la construction du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bobo, du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Gaoua et du centre de radiothérapie de Bobo-Dioulasso témoigne de l'engagement continu du gouvernement à améliorer le système de santé. Pour s'assurer que cet engagement est respecté, des visites-terrain sont souvent réalisées sur les différents chantiers. C'est dans ce cadre que le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a effectué, le samedi 2 août 2025, une visite de terrain afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction du CHRU de Gaoua. A l'issue de sa visite, il a exprimé sa satisfaction quant à la progression des travaux. Lancé le 30

novembre 2023, le projet de construction du centre affiche un taux d'exécution physique de 54,62%, pour un délai contractuel de 36 mois, avec une livraison prévue au 30 décembre 2026. D'un coût global de réalisation de près de 46 milliards F CFA, l'infrastructure disposera d'une capacité de 306 lits, équipée de matériels de pointe et s'étendra sur une superficie de 25 hectares. Aussi, le ministre de la Santé a visité le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Kampti, et le chantier de construction du centre d'hémodialyse du CHR de Gaoua, le samedi 2 août 2025. Il était le lendemain 3 août sur le chantier d'extension du CMA de Diébougou. Dans l'ensemble, les travaux de ces chantiers avancent à un rythme satisfaisant selon le ministre. De son avis, le centre d'hémodialyse du CHR de Gaoua sera fonctionnel d'ici octobre 2025. Les travaux du CMA de Kampti sont également au stade de finition. L'achèvement des travaux d'extension du CMA de Diébougou est aussi prévu pour fin

septembre selon l'entreprise chargée des travaux. Il est aussi prévu la construction d'un centre médical communal à l'infirmerie de la garnison du camp Thomas-Sankara de Pô dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour la santé. Le ministre Directeur de cabinet du président du Faso, le capitaine Anderson Medah a organisé deux sorties-terrains sur ce site. Lors de sa deuxième sortie le 23 août 2025 soit trois semaines après la première, le ministre a relevé des avancées. « Nous avons vu une nouvelle dynamique de travail. Nous avons constaté un nouveau programme de travail, de nouveaux aménagements en ce qui concerne l'emploi du temps, beaucoup plus de coordination entre l'entreprise en charge des travaux et celle en charge du suivi », a soutenu le ministre Directeur de cabinet, satisfait de l'évolution constatée et confiant pour la suite.

Abdoulaye BALBONE



© DCRP/PRIMATURE

Le CHRU de Gaoua est à un taux d'exécution physique de 54,62 %.

Prise en charge des blessés en opération

Un hôpital mobile ultramoderne de campagne au plus près des troupes

Dans le cadre de la lutte pour la reconquête du territoire, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré a remis, un hôpital mobile ultramoderne de campagne, au ministère de la Défense et des Anciens combattants, pour la prise en charge des blessés.



Un des véhicules qui compose l'hôpital mobile est équipé d'une salle opératoire aménagée pour réaliser des opérations chirurgicales.

Le Burkina est dans une offensive pour reconquérir totalement son territoire et assurer la quiétude de la population des zones en proie au terrorisme. Pour ce faire, plusieurs hommes, notamment les Forces de défense et sécurité (FDS) et de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) ont été mobilisés. Pour leur prise en charge diligente et immédiate dans les zones des opérations, en cas de blessures, un hôpital mobile ultramoderne de campagne a été acquis et déployé. Composé de deux véhicules, l'infrastructure est dotée d'une autonomie de huit heures. Le premier véhicule (imagerie) permet de faire tout le diagnostic en passant par le scanner, la radiographie et le laboratoire. Quant au deuxième véhicule, il est équipé d'une salle opératoire aménagée pour réaliser des opérations chirurgicales. Ce dispositif hospitalier est accompagné d'un lot de 80 lits d'hospitalisation pliables.

Lors de la remise de ce joyau au ministère de la Défense et des Anciens combattants, le 11 mars 2025, le chef de l'Etat a précisé que cet hôpital est conçu pour être déployé normalement au plus près des troupes en opération dans les zones les plus sûres. Et ce, pour assurer une

prise en charge médicale immédiate en attendant l'évacuation vers le niveau central. « Je vous remets officiellement les clés de cet hôpital mobile de campagne. La tendance sera désormais cela. Le temps d'évacuer souvent certains

blessés, on les perd en route. Il s'agit donc de faire en sorte d'avoir des hôpitaux assez modernes à l'avant pour soutenir les troupes. Faites-en bon usage », a adressé le Président du Faso au ministre chargé de la Défense, le général de brigade, Célestin

Simporé qui recevait les clés. Du côté des bénéficiaires, la joie était aussi immense. Pour le médecin-commandant, Daouda Sawadogo, en plus de la prise en charge médicale des éléments des Forces combattantes blessées, cet hôpital mobile de campagne a un impact psychologique sur les soldats au front. « Le chef de l'Etat a voulu témoigner aux troupes en opération qu'il suit de près tout ce qui se passe et à travers ce geste, il s'agit de permettre à l'équipe de santé d'être plus près des Hommes et faire des prises en charge pour leur permettre d'avoir le moral et continuer les opérations », a-t-il laissé entendre, tout en signifiant que cet hôpital peut également être déployé pour appuyer un centre hospitalier pour certains services urgents.

✍ Adama SEDGO



Le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré (droite), a souhaité que cette acquisition puisse être utile aux bénéficiaires.



CEGECI, l'ASSURANCE POUR UN LOGEMENT DECENT !

CEGECI : De la Révolution à la modernité, bâtir pour un logement décent et durable.

Héritage de la Révolution...

Créé dans le contexte de la Révolution démocratique et populaire, le **Centre de Gestion des Cités (CEGECI)** a marqué l'histoire du Burkina Faso avec des réalisations emblématiques telles que les cités **AN II, AN III, AN IV** et les **1 200 logements**. Ces projets, pionniers dans l'accès au logement décent, ont posé les bases d'une mission toujours d'actualité : permettre à chaque Burkinabè de disposer d'un toit digne et durable.



Le visage de la cité en III en 1987

Une nouvelle dynamique alignée avec la vision nationale...

Aujourd'hui, le CEGECI s'inscrit pleinement dans la **nouvelle orientation des autorités nationales**, qui privilégie la **construction en hauteur** afin de densifier le tissu urbain et optimiser l'utilisation de l'espace.

Cette approche répond à la fois :

- à la nécessité d'accompagner la croissance démographique,
- et à l'ambition d'offrir un habitat moderne et accessible au plus grand nombre.

Le CEGECI traduit cette vision à travers des projets innovants, conjuguant **modernité architecturale, durabilité et qualité de vie**.



Un immeuble résidentiel R+3 en chantier

Zone du Bois : un projet vitrine

L'immeuble R+3 de la Zone du Bois est l'illustration parfaite de cette dynamique nouvelle.

Cet édifice à usage mixte combine :

- Des appartements de standing, spacieux et confortables, adaptés aux besoins des familles modernes.
- Des salles d'exposition modulables, pensées pour dynamiser l'activité économique et sociale de la capitale.

Situé dans un quartier stratégique et prisé de Ouagadougou, ce projet constitue un véritable symbole du renouveau du CEGECI, à la croisée de l'habitat résidentiel et des services modernes.



Immeuble R+3 à usage mixte à la zone du bois

Souscriptions ouvertes aux Burkinabè nationaux et de la diaspora.

Le CEGECI informe que les souscriptions sont désormais ouvertes pour l'acquisition des appartements à la Zone du Bois.

Des logements de type F3 et F4 y sont déjà disponibles, offrant confort et modernité dans un cadre privilégié.

Pour toute information et réservation, le **service commercial du CEGECI** est à votre disposition :

📞 +226 72 86 83 83 / 06 86 83 83

✉️ cegeci@cegeci.bf



Des projets ambitieux pour demain...

Dans la continuité de son engagement, le CEGECI prépare déjà de nouveaux projets d'envergure :

- Un complexe immobilier moderne à la Cité de l'Espérance de Rimkiéta.

- Des duplex contemporains à la Zone du Bois et à Somgandé.

- Des immeubles collectifs à la Cité Renaissance de Bassinko.

- Des complexes immobiliers de nouvelle génération sur les sites historiques de la Cité AN II et de la Cité AN III.

Ces projets s'inscrivent dans la volonté de proposer une offre variée et adaptée, allant du logement social à l'habitat de standing, afin de répondre aux besoins de toutes les couches de la population.



Image 3D du Complexe immobilier à Rimkiéta



Le Complexe immobilier à Rimkiéta prévoit des résidences et espaces commerciaux...



Image 3D immeubles collectifs à la Cité Renaissance à Bassinko.

Une mission constante, une vision renouvelée

Hier comme aujourd'hui, le CEGECI demeure un acteur central de la politique de logement au Burkina Faso. Fidèle à sa mission historique, l'institution se réinvente pour accompagner la vision nationale et bâtir un cadre de vie à la fois moderne, inclusif et durable.

CEGECI, depuis la Révolution... l'assurance pour un logement décent.

Education nationale

Adapter le système éducatif aux réalités nationales

La troisième année du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR 2) a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs réformes dans le secteur de l'éducation.

A l'orée de l'année 2025, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, avait déjà donné le ton des réformes à venir dans le système éducatif. Il avait annoncé dans son discours de nouvel an, sa volonté de faire du système éducatif burkinabè un levier de transformation sociale et économique. Dès le 11 février 2025, le chef du gouvernement, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a présidé un conseil de cabinet en présence des ministres concernés par l'Education, qui ont fait le point des changements opérés.

« L'objectif principal de ces réformes est de bâtir un système éducatif uni et cohérent, favorisant la formation de citoyens engagés et productifs, prêts à contribuer au développement du Faso », avait-il expliqué. Ainsi, le ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales a introduit deux types de réformes au cours de l'année scolaire 2024-2025. Le premier groupe concerne les réformes en expérimentation sur le terrain comme l'initiation aux métiers, l'introduction de l'anglais à partir du CE1 et des techniques de l'information et de la communication. La promotion du port de la tenue scolaire en pagne traditionnel, la promotion de la cantine endogène, le renforcement et l'expansion du préscolaire, de l'éducation civique, de l'éducation inclusive et la déconcentration de certaines activités de l'organisation du CEP sont aussi des réformes à inscrire dans cette première catégorie. Le second type de réformes tient au renforcement de l'instruction civique, afin d'inculquer un esprit patriotique aux élèves. Pour l'année 2025, le ministère de l'Enseignement secondaire



Les réformes du système éducatif ont été impulsées par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, dans son discours à la Nation, en fin d'année 2024.

et professionnelle a innové avec le démarrage du programme de reconversion dans les régions pilotes du Kadiogo et du Guiriko. « Ce programme de reconversion cible environ 2 500 élèves qui apprendront des métiers, avec en ligne de mire la préparation de la jeunesse burkinabè aux métiers », avait indiqué le ministre chargé de la formation professionnelle, Boubakar Savadogo. La promotion de l'enseignement scientifique et technologique en prenant en compte l'ensemble des sciences a été l'autre grande réforme entamée au ministère en charge de l'enseignement secondaire. L'une des dernières réformes, mais non des moindres a été l'introduction de l'immersion patriotique obligatoire pour les élèves admis au Baccalauréat session 2025. Cette dernière s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'esprit patriotique des élèves.

Nadège YE



Les ministres chargés de l'éducation ont conduit plusieurs réformes au cours de l'année académique 2024-2025.

Camp vacances Faso Mêbo Plus de 1 700 enfants à l'école du civisme et du patriotisme

Initié par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, le camp vacances Faso Mêbo a suscité l'engouement des enfants et de leurs parents.



La première cohorte de campeurs Faso Mêbo a reçu du président du Faso, la mission de construire le Burkina.

A travers deux éditions dans la région du Kadiogo et une dans la région du Guiriko, le camp vacances Faso Mêbo a permis à plus de 1 700 enfants de se familiariser avec des notions comme le civisme, le patriotisme, le respect de l'environnement. Le parrain du camp vacances, le Chef d'Etat-major particulier de la Présidence du Faso, le colonel Ismaël Kiswendsida Diaouari, lors du lancement de la première édition à Ouagadougou, a indiqué aux campeurs que le choix du lycée Marien-N'Gouabi n'est pas fortuit. « Le Lycée Marien-N'Gouabi revêt tout un symbole, car en octobre 1961, c'est ici même qu'a eu lieu le transfert des militaires voltaïques servant dans l'armée française. Et dans ce lieu, le camarade Président Thomas Sankara a passé une partie de sa scolarité. C'est donc ce lieu chargé d'histoire et nimbé de notre dignité que le Président, Son Excellence le capitaine Ibrahim Traoré, a choisi comme repère, comme point de départ », avait-il confié à ses filleuls. A Ouagadougou, tout comme à Bobo-Dioulasso, les enfants en plus de l'instruction militaire, civique et morale, ont eu droit à des cours sur les arts vivants, les arts du spectacle,

l'initiation aux travaux manuels. Le commandant Ahmed Zoodnoma Sakandé a précisé que les différentes éditions du camp ont permis aux enfants burkinabè d'être initiés à la confection et à la pose de pavés, aux actes écologiques et au respect du bien commun, de l'autorité de l'Etat et l'intérêt supérieur de la Nation. Pour le président du Faso, à la fin de la première édition du camp vacances Faso Mêbo, a confié une mission aux enfants. « Vous êtes l'avenir de notre Nation. Aujourd'hui, le Burkina est en guerre, mais la guerre finira bientôt et c'est vous qui bâtirez notre pays (...) C'est votre responsabilité de construire ce pays et il fallait qu'on vous prépare dès maintenant », a-t-il déclaré. Le camp vacances Faso Mêbo a été marqué par des visites des personnalités qui ont prodigué des conseils de vie aux enfants ou partagé leurs expériences de vie avec eux. Des artistes, militaires, des héros nationaux, des sportifs et des membres du gouvernement se sont succédés auprès des campeurs aussi bien à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso.

Nadège YE



Durant le camp vacances Faso Mêbo, les enfants ont notamment appris à confectionner des pavés.

Enseignement supérieur, recherche et innovation Carte universitaire et normalisation des retards académiques au programme

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a adopté, en août 2025, le référentiel des offres de formation prioritaires et la carte universitaire. L'adoption de ces deux outils stratégiques vise à faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un moteur de développement du Burkina. Le département a poursuivi les mesures pour réduire les retards académiques au cours de l'année universitaire 2024-2025.



La résorption définitive des retards académiques a été l'une des priorités du ministre de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation entre 2024 et 2025, Adjima Thiombiano.



La construction des infrastructures dans le cadre de l'IPEQ va contribuer à apporter une réponse structurelle aux retards académiques.

Désormais le Burkina dispose d'un référentiel des offres de formations prioritaires de l'enseignement supérieur et de la recherche. Adopté le 18 août 2025, cet outil vise à apporter une réponse à l'inadéquation « formation - emploi - création », afin d'adapter les cursus aux besoins réels du marché et l'orientation stratégique des universités aux défis de développement du Burkina Faso. Le référentiel répertorie les formations universitaires (post-baccalauréat), aboutissant à la délivrance de diplômes de Licence, de Master, de Doctorat, d'Ingénieur de travaux ou conception, d'études spécialisées, ou d'autres titres ou qualifications de spécialisation reconnus par le Burkina. Les offres de formation prioritaires répertoriées bénéficient d'un traitement préférentiel dans les politiques et actions publiques de l'Etat burkinabè ou de ses partenaires. Il s'agit de « l'Aéronautique et aérospatial », « l'Agriculture, élevage et environnement », « l'Architecture, urbanisme, arts visuels, design », le « Foncier et immobiliers », « Infrastructures ». Les domaines de « l'Informatique et technologies, des mines, matériaux et métallurgie », du « Nucléaire et énergies renouvelables » et celui des « Sciences médicales et paramédicales » font aussi partie des offres de formations prioritaires identifiées par le gouvernement.

Faire des universités des pôles d'excellence

Pour sa part, l'adoption, le 19 août 2025, de la carte universitaire vise à

faire des universités, écoles et centres universitaires, des pôles d'excellence de formation dans des domaines prioritaires définis de manière souveraine par le Burkina. « On peut partir du constat que depuis 1974, date de création de la première université à nos jours, le Burkina a pu créer et faire maintenir fonctionnelles, huit universités publiques auxquelles sont rattachés sept centres universitaires et deux grandes écoles publiques, répartis dans 13 des 17 régions du pays. Cependant, la création de ces institutions, malgré la diversification des programmes des offres de formation, ne prend pas suffisamment en compte l'évolution de la politique éducative nationale, d'une part et les ressources, potentialités, opportunités économiques et socio-culturelles des régions de leur implantation, d'autre part », a indiqué le secrétaire général du ministère en charge de l'enseignement supérieur,

Samuel Paré. La carte universitaire procède à une catégorisation des Institution d'enseignement supérieur et de recherche (IESR). Dorénavant, il y a d'un côté les IESR dites spécialisées, au nombre de 13 dont 4 universités, qui constituent des pôles d'excellence jouant le rôle de leaders dans certains domaines de formation et, de l'autre, les IESR dites généralistes, au nombre de 4 universités (UJKZ, UNB, UNZ et UV-BF), habilitées à former dans tous les domaines de formation retenus.

Un taux de normalisation de 86,29% au 31 juillet 2025

A ces 17 IESR, il faut ajouter la future Université polytechnique du Burkina (UPB), qui est en gestation notamment dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité.

Selon M. Paré, l'UPB est conçue



La plus-value du référentiel de formations prioritaires et de la carte universitaire a été expliquée par le SG du ministère en charge de l'enseignement secondaire, Samuel Paré (milieu).

comme une université d'excellence en Sciences de l'ingénieur dans des domaines jugés stratégiques par l'Etat. Pour ce qui concerne la normalisation des années académiques à la suite des retards accumulés, l'un des goulots d'étranglement dénoncé par les étudiants, le département en charge de l'enseignement supérieur a poursuivi les efforts. Ainsi le taux de normalisation des filières est passé de 81,30 % avec 261 filières sur un total de 321 au 30 septembre 2024 à 86,29% au 31 juillet 2025 avec la fin des retards dans 292 filières. Pour atteindre ces résultats, le ministre chargé de l'enseignement supérieur, Adjima Thiombiano, a révélé que plusieurs mesures ont été mises en place. Il s'agit de la poursuite des activités académiques pendant les deux mois consacrés aux vacances, la réhabilitation d'infrastructures pédagogiques, l'équipement des laboratoires, la dotation d'un ordinateur portable à chaque chef de département. Le règlement en grande partie de la dette sociale, la connexion Internet dans les IESR et la poursuite des œuvres sociales en faveur des étudiants ont également contribué à l'atteinte des résultats. Néanmoins, le ministre Thiombiano a souligné que la résorption définitive des retards doit s'inscrire dans une approche structurelle. C'est en cela que la mise en œuvre de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité (IPEQ) apparaît comme une planche de salut pour mettre fin aux retards dans les universités publiques au Burkina.

Nadège YE

Enseignement supérieur

40 amphithéâtres pour une éducation de qualité

Le Directeur de Cabinet représentant du Président du Faso, le capitaine Martha Céleste Anderson Medah, a procédé, jeudi 2 janvier 2025 à Ouagadougou, à l'université Thomas-Sankara, au lancement officiel des travaux de construction de 40 amphithéâtres de 1 000 et de 500 places. Ces travaux qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité (IPEQ) contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement dans les universités publiques.



Selon le directeur du cabinet du Président du Faso, Anderson Medah (droite) : « la vision du président est offrir au monde universitaire des conditions de travail optimales et des enseignements de qualité ».



Pour le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, Adjima Thiombiano (gauche), à travers l'IPEQ, c'est le système éducatif dans son ensemble qui est révolutionné.

Le gouvernement du Burkina Faso dans sa politique de révolution du système éducatif national a mis en place l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité (IPEQ). L'objectif de l'IPEQ, vise d'une part à faciliter l'accès à une éducation de qualité à tous et d'autre part l'amélioration des conditions de vie et de travail dans tous les secteurs de l'éducation. Et ce, à travers la construction de 15 amphithéâtres de 1 000 places et 25 de 500 places, mais aussi la normalisation et la modernisation de 7 cités universitaires. Ainsi, le directeur de cabinet du Président du Faso, le capitaine Martha Céleste Anderson Medah, a lancé, le 2 janvier 2025, officiellement l'IPEQ au profit des universités et centres universitaires du Burkina. Pour le capitaine Medah, l'université

Thomas-Sankara bénéficiera d'un amphithéâtre de 1 000 et d'un autre de 500 places, de 12 laboratoires modernes, de 15 salles de Travaux dirigés (TD), de 2 salles modulables d'une capacité de 200 places, de 20 bureaux pour enseignants, de 3 bureaux paysagers et d'une salle de vidéo surveillance. A en croire, le capitaine Medah d'autres régions bénéficieront d'infrastructures de cette envergure.

Vers une éducation de qualité

Saluant cette vision ambitieuse du chef de l'Etat, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Adjima Thiombiano, a précisé que « ce sont 40 amphithéâtres de 1 000 et de 500 places, des salles de cours,

des laboratoires modernes équipés de technologies de dernière génération, des cités et des restaurants universitaires, des forages, l'éclairage solaire, le pavage des rues, ce sont, entre autres, les réalisations prévues par l'IPEQ au profit des universités et centres universitaires du Burkina ». Le coordonnateur national de l'IPEQ, Zakaria Soré, a indiqué que cette initiative permettra également d'offrir à l'enseignement supérieur burkinabè, des conditions de vie et de travail propice à la promotion d'un enseignement supérieur et d'une recherche scientifique de qualité fortes et porteuses de progrès économique et social.

L'IPEQ, adoptée par décret en Conseil des ministres le 20 juin 2024, est placée sous la gestion du Bureau national des grands projets du Burkina pour une durée de 5 ans.

Dans cette optique, Banfora, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Gonsé, Manga, Ouahigouya, Tenkodogo, IBAM Ouagadougou, Gaoua, Kaya, Ziniaré et Fada N'Gourma bénéficieront d'infrastructures modernes avec toutes les commodités. Pour la première année, 12 de ces chantiers ont été lancés en janvier 2025. Pour s'assurer de leur bonne exécution dans les délais impartis, le Bureau national des Grands projets du Burkina (BN-GPB) a initié, les 1^{er} et 2 août 2025, des visites sur les chantiers de Manga, Ouahigouya, Bobo-Dioulasso, Banfora, Tenkodogo, Ouagadougou, Ziniaré et Gaoua. Au constat, les travaux accusent des retards, mais des instructions fermes ont été données pour livrer les infrastructures à bonne date.

Emmanuel BICABA



Le coordonnateur national de l'IPEQ, Zakaria Soré, veille à la qualité des infrastructures en fonction du cahier de charges.



Des infrastructures sortent de terre dans différents temples du savoir.

Immersion patriotique obligatoire 2025 Plus 60 000 bacheliers dans le moule d'une école de la vie

Durant la troisième année du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration 2 (MPSR II), plus de 60 000 nouveaux bacheliers ont, pendant un mois, reçu une formation au cours d'une immersion patriotique. A l'issue de la formation, les résultats ont été jugés satisfaisants.



Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, remettant une attestation de fin de formation aux participants de l'immersion patriotique.



Le ministre chargé de l'enseignement secondaire, Boubakar Savadogo, a assuré que la mesure sera étendue aux élèves admis au BEPC, CAP et BEP, l'année prochaine.

S'il y a un évènement qui a marqué les vacances scolaires au Burkina en 2025, c'est bien l'immersion patriotique obligatoire. Cette initiative voulue par le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a été promulgué, le 24 juin 2025. A travers cette décision, le chef de l'Etat ambitionne de forger une nouvelle génération de citoyens burkinabè, ancrés dans les valeurs de patriotisme, d'intégrité et de solidarité. Dès la promulgation de l'initiative, instruction a été donnée aux institutions et structures de tutelle notamment le ministre de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique de réunir les conditions pour son opérationnalisation. Un décret a été adopté, à cet effet et l'immersion concerne spécifiquement les élèves admis au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), au Brevet d'études professionnelles

(BEP) et au Baccalauréat (BAC). Pour se donner toutes les chances d'atteindre les objectifs visés, le département a opéré le choix d'engager uniquement les nouveaux bacheliers pour la première année de l'immersion patriotique. C'est ainsi que de plus 60 000 nouveaux bacheliers vont prendre part, du 10 août au 11 septembre 2025, à l'immersion sur l'ensemble du territoire national. Au début de l'opération le Président du Faso s'est adressé à l'ensemble des participants en les invitant à cultiver des valeurs de patriotisme, d'intégrité, d'engagement et à ne jamais trahir la mère-patrie. A l'issue d'un mois de formation, les attentes ont été, de l'avis des initiateurs, comblées. Au cours de la cérémonie officielle marquant la fin de l'immersion de la première cohorte, mardi 9 septembre 2025, à la place de la Nation de Koudougou, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, représentant le président

du Faso, a félicité les immersés pour avoir relevé le défi.

Les efforts des encadreurs salués

Jean Emmanuel Ouédraogo a indiqué que le cadre a permis aux apprenants de revisiter l'histoire du Burkina, de comprendre sa diversité socio-culturelle, de mesurer les sacrifices des devanciers et de saisir le sens de l'engagement du camarade-président du Faso à bâtir un Burkina libre, digne et prospère. Pour lui, la mobilisation des bacheliers illustre la relève et la continuité de la vision révolutionnaire portée par le camarade capitaine Ibrahim Taroré. Il a affirmé qu'ils sont la preuve vivante que l'immersion patriotique n'est ni une formation militaire ni une privation de vacances, mais bien une école de la vie. Le coordonnateur national de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité pour tous, Zakaria Soré, a indiqué que l'immersion marque une rupture avec

l'ancien ordre qui formait des élites détachées de leur peuple. Désormais, a-t-il relevé, suivant la vision du capitaine Ibrahim Traoré, le *pays des Hommes intègres* entend former des citoyens patriotes, connaissant la sociologie de son pays et son histoire, lucides sur les enjeux géopolitiques actuels et porteurs de la flamme de la Révolution. Le ministre chargé de l'enseignement secondaire, Boubakar Savadogo, a, quant à lui, rendu hommage aux encadreurs militaires et civils qui ont transmis des connaissances, mais surtout des valeurs aux élèves en immersion. De son avis, ils ont su façonné les esprits et les caractères des immersés. Le ministre a aussi exprimé sa gratitude aux parents d'élèves ainsi qu'à tous les acteurs qui ont contribué à leur manière au succès de cette première expérience de l'immersion patriotique. Au regard des résultats encourageants, M. Savadogo a confié que la mesure sera étendue aux élèves admis au BEPC, CAP et BEP l'année prochaine.

Abdoulaye BALBONE



Les nouveaux bacheliers se sont engagés à suivre jusqu'à la fin la formation.



Les immersés ont été félicités pour avoir relevé le défi.

Réouverture des écoles

284 831 élèves de retour en classe

En dépit de la crise sécuritaire et humanitaire que traverse le Burkina Faso, le ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, avec l'appui technique et financier des communautés locales, des Organisations non gouvernementales et des associations de développement, a pu garantir aux enfants affectés par la crise, une éducation de qualité à travers l'éducation en situation d'urgence permettant ainsi la réouverture et la délocalisation des écoles préalablement fermées.



Le ministre chargé de l'éducation nationale, Jacques Sosthène Dingara, invite chaque acteur à prendre à bras le corps la question de l'éducation en situation d'urgence pour la réussite de MYRP II.



A la date du 31 mai 2025, 284 831 élèves, dont 48,4% de filles ont repris le chemin.

Selon le dernier rapport statistique des données de l'Education en situation d'urgence (ESU) fourni par le ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN), à la date du 31 mai 2025, 1 473 écoles sont rouvertes, permettant 284 831 élèves dont 48,4% de filles, de reprendre le chemin de l'école. En parallèle, d'importants efforts ont été déployés pour assurer l'inscription et la réinscription des Elèves déplacés internes (EDI), qui s'élèvent à plus de 432 181 apprenants, dont 49,1 % de filles. Ces résultats appréciables témoignent, non seulement, de la résilience du système éducatif burkinabè, mais aussi du courage et de la détermination de nos Forces de défense et de sécurité (FDS), des Volontaires pour la défense de la Patrie

(VDP) pour la reconquête et la sécurisation du territoire national. Ces acquis engrangés sont aussi à mettre à l'actif des enseignants volontaires et de l'appui technique et financier de certaines Organisations non gouvernementales (ONG) et associations éducatives. A titre indicatif, avec le soutien financier de l'ONG Education Cannot Wait d'une enveloppe d'environ 8 milliards F CFA, le MENAPLN avait lancé, le 26 juin 2025 à Kaya, dans la région des Kuissé, le deuxième Programme pluriannuel de résilience (PPR) pour la période 2024-2027 pour une ESU au Burkina Faso. Ce programme, vise 383 520 bénéficiaires directs et renforcera l'accès et la qualité de l'offre éducative au profit de plus de 92000 enfants âgés de 3 à 17 ans dans trois régions les plus affectées par la crise, à savoir le Nord, le Centre-

Nord et le Sahel. Des résultats satisfaisants selon les partenaires humanitaires, notamment le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). « Nous félicitons le gouvernement du Burkina Faso pour la réouverture des écoles qui avaient été fermées en raison de l'insécurité », s'est exprimée la Directrice exécutive d'UNICEF, Catherine Russell, à l'issue d'une audience accordée, le 19 juin 2025 à Ouagadougou, par le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo. Selon les données du MENAPLN, en deux années scolaires (2022-2023 ; 2023-2024), plus l'année scolaire en cours (2024-2025), près de 2 517 écoles préscolaires et primaires ont été rouvertes. Les ex-régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Nord enregistrent particulièrement un grand nombre

d'écoles redevenues fonctionnelles, soit respectivement 438, 363 et 362. Ces réouvertures ont permis, sur la même période, l'inscription ou la réinscription de 489 477 élèves, dont 242 927 filles. Fait remarquable, depuis le début de l'année scolaire 2024-2025, la région du Centre-Sud ne compte plus aucune école fermée pour des raisons sécuritaires, alors qu'en mai 2024, 25 écoles y étaient encore fermées. La poursuite des opérations de sécurisation et de la réinstallation des villages devrait permettre, durant l'année scolaire 2025-2026 qui s'annonce, de rouvrir davantage d'écoles et de donner aux tout-petits, l'accès aux savoirs comme le stipule l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité.

Emil Abdoul Razak SEGDA
Segda9emil@gmail.com



La représentante de l'UNICEF, Chantal Umutoni, indique que le Programme pluriannuel résilience II renforcera l'accès et la qualité de l'offre éducative de plus de 92000 enfants âgés de 3 à 17 ans.



A la date du 31 mai 2025, 1 473 écoles ont été rouvertes à travers tout le territoire national.

Journée des coutumes et traditions Faire des valeurs ancestrales un socle du développement endogène

Adoptée en Conseil des ministres, le 6 mars 2024 et entérinée par un décret présidentiel, le 6 mai 2024, la date du 15 mai a été instituée officiellement comme Journée des coutumes et traditions au Burkina Faso. Cette journée dédiée à la célébration du culte ancestral et des valeurs ancestrales témoigne de l'engagement du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré et son gouvernement à donner toutes leur place aux cultures traditionnelles et à les ériger en véritable socle du développement endogène.



Depuis son institution en 2024, les adeptes de la religion traditionnelle honorent leurs ancêtres, le 15 mai de chaque année.



Sous l'impulsion du Président du Faso, capitaine Ibrahim Traoré, le Burkina Faso magnifie chaque 15 mai ses racines ancestrales.

Les coutumes et les traditions ne sont pas oubliées dans la dynamique de refondation de la Nation impulsée depuis l'avènement du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, à la tête du Burkina Faso, le 30 septembre 2023. Pour preuve, le 15 mai de chaque année est désormais consacré à la « Journée des coutumes et traditions » au Burkina Faso. La décision a été adoptée en Conseil des ministres le 6 mars 2024 et signée du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim, le 6 mai 2024. En érigant cette journée au rang de fête nationale à caractère historique, le chef de l'Etat et son gouvernement ont traduit par des faits, une volonté forte : replacer les valeurs ancestrales au cœur de la société burkinabè. Cette initiative, loin d'être symbolique, consacre la reconnaissance officielle des croyances, des pratiques ancestrales et des valeurs endogènes comme piliers de la société et répond à une attente profonde de la population. Par cet acte, le Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a voulu rappeler que la culture n'est pas un folklore, mais bien la colonne vertébrale de l'identité nationale. Son choix qui se veut souverainiste traduit la conviction du « guide » de la Révolution populaire progressiste (RPP), que l'avenir du Burkina Faso doit se construire sur le socle de son histoire et sur l'héritage laissé par les ancêtres. « Cette journée nous offre l'occasion de mener une introspection profonde pour faire surgir de nos racines et de notre culture les valeurs de solidarité, de paix, de tolérance,

de rigueur et de combativité », a affirmé le capitaine Ibrahim Traoré. Avant d'ajouter qu'ainsi, « nous serons plus forts pour faire face aux défis qui se présentent à nous. Le décret présidentiel du 6 mai 2024 définit clairement les objectifs : réaffirmer la laïcité de l'Etat, offrir aux adeptes de la religion traditionnelle un cadre de promotion des valeurs et des pratiques ancestrales et susciter la communion fraternelle entre les communautés. Comme quoi les valeurs de tolérance, de fraternité et de solidarité issues des traditions permettent de consolider le vivre-ensemble et de renforcer la résilience du peuple. Toutefois, le décret précise qu'il incombe aux adeptes de la religion traditionnelle d'organiser leurs rituels au

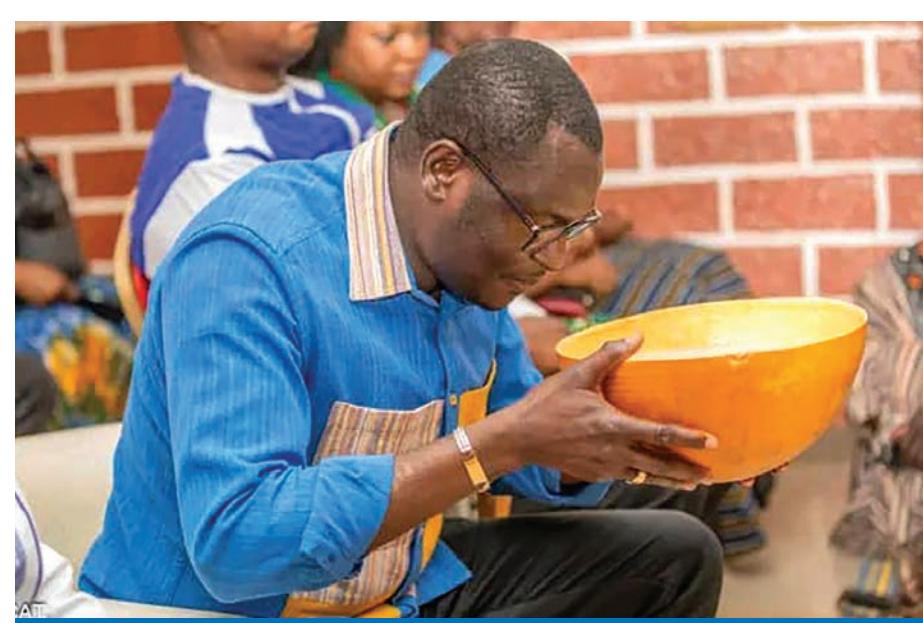
cours de cette journée. Le texte n'écarte pas non plus que « des activités à caractère spirituel et culturel puissent être menées en amont de ladite journée ».

Une reconnaissance des chefs coutumiers

Aussitôt prise, cette décision a été saluée par de nombreux Burkinabè et particulièrement des détenteurs de pouvoir traditionnel. Feu Maître Titinga Frédéric Pacéré, chef traditionnel de Manéga à l'époque et fondateur du musée de Manéga, s'en était réjoui dans les colonnes de Sidwaya. Pour lui, cette journée «

permet de reconnaître l'existence des traditions africaines et offre une occasion aux Burkinabè de développer certaines valeurs traditionnelles ». « Si le MPSR2 poursuit sur cette voie nous sommes obligés de retrouver la paix au Burkina Faso », avait-il déclaré.

Le professeur titulaire en littérature africaine, Salaka Sanou, dans une interview accordée à Sidwaya, a estimé que cette initiative va dans le bon sens. « A mon avis, c'est une initiative pertinente. Les coutumes et traditions constituent nos fondements. Si un Etat ignore ce fondement, il va de soi qu'il n'a pas de base, de racine. Et si l'Etat n'a pas de racine, il va tanguer », a confié l'universitaire. Pour sa part, le Conseil supérieur de la chefferie traditionnelle et coutumière dans une déclaration a salué « une précieuse contribution à la valorisation des croyances, de la spiritualité, de la culture et du vivre-ensemble ». Dans leur déclaration, les chefs coutumiers ont rappelé que cette journée est l'occasion de « mettre l'accent sur la quête de la sécurité et de la paix, le renforcement de la cohésion sociale et l'éveil du sentiment d'appartenance à une même nation ». La chefferie traditionnelle et coutumière a alors invité tous les Burkinabè à s'approprier cette célébration et à en faire un levier de mobilisation spirituelle et communautaire pour la reconquête de la paix et de l'intégrité du territoire national.



Le ministre de la Culture, Pingwendé Gilbert Ouédraogo, appelle les Burkinabè à un retour aux sources.

✉ Boudayinga J-M THIENON

Culture et tourisme

Des grandes réformes pour en faire des moteurs du développement

Depuis trois ans maintenant, plusieurs réformes ont été opérées dans les domaines du cinéma, du tourisme et de la culture. Ainsi, l'Agence burkinabè de la cinématographie et de l'audiovisuel (ABCA) et l'Agence nationale de promotion du tourisme (Faso Tourisme) ont été créées, suivies du lancement de la Grande saison du tourisme interne (GSTI) et du Mois du patrimoine burkinabè.



La III^e édition de la GSTI dans la région du Nankanbé a permis de visiter le mont Boulgou situé à Garango.



En recevant son trophée des mains du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, Dani Kouyaté a mis fin à une attente de 28 ans pour ce prix.

Les innovations apportées dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, du tourisme et de la culture émanent de la volonté des plus hautes autorités du Burkina Faso d'impulser une nouvelle dynamique afin que ces domaines porteurs mènent à bien leur mission pour l'atteinte de meilleurs résultats. Pour ce faire, l'Etat a décidé en conseil des ministres du mercredi 6 novembre 2024, de la création de l'Agence burkinabè de la cinématographie et de l'audiovisuel (ABCA) pour promouvoir le 7^e art au *Pays des Hommes Intègres*. Elle résulte de la fusion de l'Institut supérieur de l'image et du son – Studio école (ISISSE), de la direction du cinéma et de l'audio-visuel, du Secrétariat technique du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (ST-CNCA) ainsi que de la délégation générale du FESPACO. Ses missions consistent entre autres, à soutenir le développement de la chaîne des valeurs de l'économie du cinéma et de l'audiovisuel, d'assurer la réglementation et le contrôle de la filière cinématographique et de l'audiovisuel. L'Agence contribuera également à la structuration et la professionnalisation des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel, à mettre en place une billetterie nationale du cinéma et de l'audiovisuel et de tenir le registre public du cinéma. Elle entend travailler à la mobilisation et la gestion efficace des ressources, l'innovation et la transition numérique à travers l'intégration de nouvelles technologies et la diffusion

digitale. Dans la foulée, l'ex-Directeur général (DG) du FESPACO, Moussa Alex Sawadogo a été porté à la tête de l'agence au cours de la rencontre hebdomadaire des ministres du 26 mars 2025 et installé dans ses fonctions le 30 juin dernier.

Lors de la clôture de la 29^e édition du FESPACO, le 1^{er} mars 2025, le Burkina Faso a été honoré à travers le sacre de Dani Kouyaté, remportant le prestigieux Etalon d'or de Yennenga avec son film, « Katanga, la danse des scorpions ». Il devient ainsi le troisième réalisateur burkinabè à recevoir ce prix après Idrissa Ouédraogo avec « Tilaï » en 1991 et Gaston Kaboré avec « Buud Yam » en 1997.

L'ONTB devient Faso tourisme

Un autre changement important intervenu lors du conseil des ministres du 6 novembre 2024 est la création de l'Agence nationale de promotion du tourisme (Faso Tourisme) en remplacement de l'ex-Office national du tourisme burkinabè (ONTB). Les missions assignées à la nouvelle agence sont entre autres, la reconfiguration du conseil d'administration pour prendre en compte les organisations professionnelles du tourisme, l'élargissement des attributions de l'agence pour une promotion plus accrue du tourisme interne. A cela s'ajoute la création d'un Conseil de la promotion du tourisme qui est un organe consultatif chargé d'émettre

des avis sur la stratégie de promotion du tourisme externe et interne et le développement de l'image de marque de la destination Burkina Faso.

Dans l'optique de relever ce défi majeur, la Grande saison du tourisme interne (GSTI) a été instituée, en 2023 sur une période de trois mois par an, pour découvrir le Burkina Faso durant les vacances scolaires. Son objectif global est le développement de la pratique du tourisme interne au Burkina Faso. Le gouvernement ambitionne faire du tourisme interne, un puissant levier de développement socioéconomique des régions administratives mais aussi, développer une industrie touristique forte et compétitive.

Outre ces réformes, le Mois du patrimoine burkinabè a été décrété lors de l'hebdomadaire rencontre des ministres, le 13 avril 2023. C'est une initiative culturelle et patriotique qui a pour objectif de célébrer le patrimoine culturel national durant un mois, chaque année. L'initiative répond aussi au besoin de combler le déficit créé par la baisse du tourisme international, en incitant les populations locales, les pouvoirs publics et les leaders d'opinion à redécouvrir et s'approprier les sites, monuments et pratiques culturelles du pays.

Souaibou NOMBRE
snombre29@yahoo.fr



Le DG de l'ABCA, Moussa Alex Sawadogo, a été officiellement installé dans ses fonctions par le secrétaire général du ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Fidel Tamini, le lundi 30 juin 2025.

Refondation de l'Etat

Vers une formalisation de la chefferie coutumière et traditionnelle

En sa séance du mercredi 12 février 2025, le conseil des ministres a examiné un projet de loi portant statut de la chefferie coutumière et traditionnelle au Burkina Faso et autorisé sa transmission à l'Assemblée législative de Transition (ALT). Ce projet de loi, si elle venait à être votée par l'ALT permettrait, aux dires du ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale, Emile Zerbo, de revaloriser la chefferie coutumière et traditionnelle afin qu'elle participe mieux à la consolidation de la paix au Burkina Faso.



Cette loi est censée revaloriser la fonction de chef traditionnel et coutumier.



Pour le ministre d'Etat, Emile Zerbo, ce texte permettra aux chefs coutumiers et traditionnels de jouer le rôle qu'on a toujours voulu pour eux.

Les sociétés traditionnelles au Burkina Faso renferment une multitude d'organisations sociopolitiques dont la chefferie coutumière et traditionnelle. Ces institutions traditionnelles, à n'en point douter, participent à la construction de l'Etat. Seulement, l'insuffisance d'encadrement de ce pouvoir ancestral constitue un terreau fertile à la multiplication en son sein et à des conflits de nature à compromettre la paix sociale. Afin de parfaire au mieux le statut de la chefferie coutumière et

traditionnelle, le gouvernement burkinabè a adopté, le 12 février 2025, en conseil des ministres, un projet de loi. Cette loi, si elle venait à être adoptée par l'ALT, constituera l'une des réformes majeures entreprises par le pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré dans sa dynamique de refondation de l'Etat. Au sortir du Conseil des ministres qui a vu le gouvernement donner son feu vert pour la transmission de ce projet de loi à l'Assemblée, le ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale, Emile Zerbo, s'est

réjoui que la loi en question permettra de régir l'une des plus anciennes institutions de l'histoire du pays.

Pas de rémunération pour les chefs

La chefferie, a-t-il reconnu, a maintes fois été impliquée dans la résolution de plusieurs crises qu'a connues le pays. La loi, à en croire le ministre d'Etat, si elle est adoptée par l'Assemblée, est censée fixer clairement le rôle et la fonction de

la chefferie et permettre son intégration dans l'ordonnancement juridique du pays. Ce texte permettra également, comme l'a indiqué le chef du département de l'Administration territoriale, de revaloriser la chefferie coutumière et traditionnelle afin qu'elle participe plus efficacement à la consolidation de la paix au *pays des Hommes intègres*. Toujours aux dires du ministre Zerbo, le texte prévoit dans son corpus, le mode de dévolution (transmission) de cette chefferie. Il a par ailleurs laissé entendre qu'il ne sera pas possible pour un chef coutumier ou traditionnel de s'autoproclamer. La loi l'interdit avec des sanctions à l'appui aux contrevenants, a précisé le ministre. Une autre précision de ce projet de loi, il ne promet aucunement une rémunération pour les chefs coutumiers et exige de ces élus traditionnels, la démission de leur fonction, au cas où ils voudront s'engager en politique. Pour Emile Zerbo, ce texte permettra aux chefs coutumiers et traditionnels de jouer le rôle qu'on a toujours voulu pour eux. C'est-à-dire « être des chefs qui rassemblent les populations et consolident la paix ».



Le projet de loi sera, pour la prochaine étape, soumis à l'ALT pour adoption.

Alpha Sékou BARRY
alphasekoubarry@gmail.com

Mausolée Thomas-Sankara

La perpétuation d'une lutte pour la souveraineté

Le Mausolée du Président Thomas Sankara et de ses douze compagnons, assassinés le 15 octobre 1987, a été inauguré, le samedi 17 mai 2025, sur le site historique du Conseil de l'entente.

Les hommages au Père de la Révolution burkinabè ainsi qu'à ses douze compagnons ont été au cœur de la 3^e année de gouvernance du capitaine Ibrahim Traoré. Le Mausolée qui leur a été dédié a été inauguré, le samedi 17 mai 2025, au Conseil de l'entente, lieu emblématique de son assassinat, le 15 octobre 1987. C'était en présence des Premiers ministres du Burkina, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, du Tchad Allamaye Halina et du Sénégal, Ousmane Sonko, des représentants des pays membres de la Confédération des Etats du Sahel (AES) et de plusieurs autres personnalités venues d'ailleurs, comme pour marquer la dimension panafricaine de l'illustre disparu.

Par cette inauguration du Mausolée, saluée par l'ensemble de la société burkinabè et des amis de Sankara de l'extérieur, il s'agit pour les autorités de perpétuer sa mémoire et la lutte héroïque qu'il a menée pour la liberté et la souveraineté. Le nouveau joyau passe ainsi pour être un lieu de mémoire qui rappelle aux Burkinabè épis de paix et de justice sociale, le sacrifice de Sankara et de ses compagnons. « Ce mausolée est aussi le témoignage d'une intégrité persécutée mais toujours vivace. Il est le sceau indélébile de la reconnaissance d'un peuple en lutte, la matérialisation d'une mémoire vive dont la résilience face à l'usure du temps est inébranlable », a laissé entendre Jean Emmanuel Ouédraogo. La construction du monument traduit l'engagement, avec détermination, du peuple burkinabè à préserver les acquis et à poursuivre



L'inauguration du Mausolée du capitaine Thomas Sankara a connu la présence du Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko et du tchadien, Allamaye Halina.



Le Mausolée marque le départ du grand projet Mémorial Thomas-Sankara qui sera réalisé sur un espace d'environ 14 hectares avec bien d'autres infrastructures.

l'œuvre historique et patriotique de leurs héros pour une libération totale du peuple du joug de l'impérialisme et du néocolonialisme.

Maintenir, allumée, la flamme de la Révolution

Il appartient à tous de maintenir allumée la flamme de la Révolution et de rappeler au monde le combat du capitaine Thomas Sankara pour rompre les chaînes de l'esclavage et de la domination impérialiste, et sortir de l'oppression.

Conçu par l'architecte burkinabè, Diébédo Francis Kéré, le Mausolée, en forme d'œil, est composé de grands segments de cercle de plus de 7 mètres de hauteur, d'une rampe

monumentale et de marches descendantes, représentant les 13 martyrs couchés. L'enveloppe extérieure est faite de blocs de latérite taillée. L'architecture allie tradition et modernité, avec une nette inclination vers la tradition. Elle raconte et matérialise l'histoire brutalement interrompue du Président Sankara et de ses compagnons. Le Mausolée est orienté vers le Sud et les corps sont disposés du Nord au Sud. La tombe de Thomas Sankara se trouve au centre, entourée par celles de ses douze compagnons. Au plafond du Mausolée, 13 personnes laissent filtrer la lumière du soleil, créant un effet lumineux particulier à l'intérieur. Ces ouvertures symbolisent le vide laissé par les

disparus. L'ensemble du Mausolée est bâti en blocs de terre comprimée, un matériau traditionnel, renforcé par des blocs de latérite à l'extérieur. Au-delà, le Mausolée Thomas-Sankara représente un acte de mémoire nationale et une réaffirmation des valeurs panafricaines, permettant au *Pays des Hommes intègres* de tourner une page douloureuse de son histoire tout en écrivant une nouvelle, résolument tournée vers l'émancipation, la dignité et la souveraineté des peuples africains. Par ailleurs, le site inauguré qui est appelé à s'étendre sur plus de 14 hectares, comprendra un musée, une place des martyrs, une école politique, et des infrastructures culturelles.

■ Soumaïla BONKOUNGOU



La coupure de ruban a marqué l'inauguration officielle du Mausolée du père de la révolution burkinabè et de ses douze compagnons.



A travers le Mausolée, Thomas Sankara demeure, à jamais, la figure tutélaire de la Révolution démocratique et populaire et un symbole incandescent de la lutte contre l'impérialisme.

ONEA Au Service du Bien-Être des Burkinabè

Sous l'impulsion du Président Traoré, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) se positionne en acteur stratégique dans la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement pour les centres urbains et semi urbains du Burkina Faso. Depuis novembre 2023, Flandion Idrissa SOURABIE dirige l'ONEA avec pour mission de garantir un accès équitable à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats.



Dans l'exécution de sa mission, l'Office est engagé dans la mise en œuvre de la Politique Sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement ». Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP) et le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (PN-AEUE) constituent les documents de référence et les cadres programmatiques des interventions au Burkina Faso dans lesquels le volet urbain est confié à l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

L'Office est chargé de fournir un service optimum d'eau potable et des services d'assainissement adéquats est un défi quotidien pour l'ONEA en raison de l'accroissement des besoins des populations dans les centres de son périmètre.

Dans l'accomplissement de ses missions, la société a développé ses capacités et ses services pour répondre à la demande croissante et évolutive de son environnement à travers différents plans stratégiques successifs. C'est ainsi que les projets structurants de l'ONEA s'inscrivent dans le cadre de la stratégie développée en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et du plan stratégique 2023-2027.

Le plan stratégique s'articule autour de trois (3) axes qui sont :

- Développement des services d'AEPA
- Développement d'un management orienté vers la culture de résultats,
- Renforcement de l'équilibre financier de l'ONEA.

D'ici 2027, l'ONEA doit faire passer la population desservie à plus de 7 millions d'habitants, avec la création de Centres de Production d'Eau (CPE) et de nouveaux centres, la mise en place de systèmes multi-villages, la réalisation de 141 812 branchements et 1352 bornes fontaines. L'ambition affichée de l'ONEA est d'être une entreprise performante, innovante et toujours à l'écoute du Client.

Les grands défis de l'ONEA :

La Nationale de l'Eau fait face à de nombreux défis dans sa quête pour assurer l'accès universel à l'eau et à



l'assainissement d'ici 2030, en tenant compte de l'AFDH et du LNOB. Parmi les enjeux majeurs figurent la connaissance, la mobilisation et la protection des ressources en eau, ainsi que le financement du secteur dans un contexte de crise sécuritaire et sanitaire mondiale. L'équilibre financier du sous-secteur, le changement de comportement pour un accès durable aux services d'assainissement adéquats et la mise en place de services publics locaux d'eau potable efficaces sont également cruciaux. Le développement de Centres de Production d'Eau et de Systèmes Multi-Localités est essentiel. De plus, la digitalisation des métiers, la construction d'une maîtrise d'ouvrage performante, l'amélioration des performances d'exploitation et la prise en compte des attentes croissantes des usagers, sans oublier les impacts des changements climatiques, constituent des défis supplémentaires pour l'ONEA.

Innovations au Service des Usagers

L'ONEA a lancé en juin 2024 la nouvelle version de l'application « ONEA CLIENTELE », permettant aux usagers



de gérer leurs abonnements, signaler des fuites et consulter leurs factures en ligne. Ce service, qui comptabilise actuellement plus de 110 000 téléchargements incarne l'engagement de l'ONEA à se moderniser et à s'orienter vers la satisfaction de ses clients.

En juillet 2025, l'ONEA a expérimenté des compteurs d'eau à prépaiement à Zagtouli. Cette démarche, soutenue par le ministre en charge de l'Eau Roger Baro, vise à promouvoir une gestion durable de la ressource en plaçant la responsabilité entre les mains des usagers.

Des Infrastructures Renforcées

L'ONEA a lancé des projets ambitieux pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans toutes les régions du Burkina Faso. Des infrastructures essentielles, telles que de nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable, des forages et des bornes-fontaines, sont mises en œuvre sous l'impulsion du gouvernement avec le soutien des partenaires techniques et financiers.

Zoom sur quelques projets et programmes en cours

- Le Projet de Renforcement de la Capacité de Production d'eau Potable à Bobo-Dioulasso à l'horizon 2030 Du Programme Programme d'Actions Prioritaires Eau Potable (PAPEP) qui couvre la ville de Bobo-Dioulasso (région des Hauts Bassins) ;
- Le Programme d'Investissements et de Renforcement de Capacités de l'ONEA à l'horizon 2035 (PIRC) qui couvre Bobo-Dioulasso et Ouahigouya (régions des Hauts-Bassins et du Nord) ;
- Le Projet d'Appui au Droit à l'Accès à l'Eau Potable et à l'Assainissement de la ville de Fada N'Gourma (PADAEP/Fada N'Gourma) qui couvre la Région de l'Est : Commune urbaine de Fada N'Gourma ;
- Le Projet d'Amélioration Durable et Equitable de l'Accès à l'Eau Potable par des Systèmes d'AEP Multi-villages (PADEP-SML) qui couvre 3 régions, 8 communes et 63 localités ;
- Le Projet d'Approvisionnement en Eau potable et Assainissement au Burkina Faso / Projet de renforcement de l'efficacité des services d'approvisionnement en eau





potable et d'assainissement (PEA-GIZ) qui couvre les Régions de la Boucle du Mouhoun (Boromo, Déodougou, Toma et Tougan), du Centre-Nord (Kaya), des Hauts Bassins (Houndé) et du Sud-Ouest (Dano, Diébougou et Gaoua) ;

- Le Projet Centres de Production d'Eau CPE-Lac-Dem région du Centre-Nord ;

- Le projet Centre de Production d'Eau CPE-Toecé , Région du Nord ;

-Le Projet de construction de 4 centres : Mogtédo-Béguédo-Gon- Bousougou et Tiébélé qui couvre les Régions du Centre-Sud et du Plateau central ;

- Le Projet Ziga II Phase 2, qui couvre la Région du Centre (Ouagadougou) étendue au Plateau Central Pabré, Loumbila, Ziniaré ;

- Les travaux d'extension dans les villes de Bobo, Koudougou, Déodougou et Nouna ;

-Le Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement dans les Petites et Moyennes villes dans les Régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (AEPA-4R) ;

- Le Projet d'Appui à l'Eau Potable et à l'Assainissement et de Renforcement de la Résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique dans les quartiers périphériques de Ouagadougou (PAEPA-QP).P-BF-EA0-007 qui couvre la région du Centre : ville de Ouagadougou et 11 Quartiers périphériques;

- Le Projet de Consolidation des Systèmes d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (P-CSEPA) qui couvre les villes de Dori et Djibo ;

- Le Projet de Renforcement de l'AEP de Pouytenga et d'autres villes à partir du barrage de Sanguin qui couvre les localités de Pouytenga, Koupéla, Boulса, Zorghо et les villages environnants.

Professionnalisation du Secteur de l'eau

Dans un contexte où les défis liés à l'accès à l'eau et à

l'assainissement s'intensifient, la formation est un levier stratégique incontournable. Le Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAУ) s'impose année après année comme un acteur de premier plan dans le renforcement des capacités techniques et managériales du secteur. L'ONEA s'engage à renforcer le secteur de l'eau en formant des experts. En juillet 2025, 20 formateurs certifiés diplômés du Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAУ) ont effectué leur sortie officielle, témoignant de l'ambition de l'ONEA à renforcer durablement les compétences.

Les chiffres parlent d'eux même, entre 2021 et 2003 ce sont plus de 11500 apprenants issus du Burkina Faso et de divers pays africains qui ont été formés dans notre centre.

Derrière ces chiffres, se cachent des parcours transformés. A travers le CEMEAУ, l'ONEA réaffirme sa mission : outiller les hommes et les femmes qui garantissent l'accès équitable et durable des hommes et des femmes qui garantissent l'accès équitable et durable à l'eau et à l'assainissement pour tous.

Un engagement communautaire fort

L'ONEA s'inscrit également dans la dynamique de la responsabilité sociale d'entreprise qui désigne la prise en compte par les entreprises, sur une base volontaire des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques de leurs activités. L'Office, à travers ce mécanisme entend prendre en compte les attentes de ses parties prenantes internes et externes et accompagner les communautés.

L'ONEA a ouvert des guichets prioritaires pour les Forces de Défense et de Sécurité, une initiative qui a valu une distinction honorifique de l'AJUD-BF en avril 2025. Ce geste symbolise la reconnaissance et la solidarité envers ceux qui protègent le pays.

Un Bilan Positif

L'ONEA a atteint des résultats financiers encourageants en 2024, avec un chiffre d'affaires de 57,157 milliards FCFA. La hausse des ventes d'eau et des services, ainsi que l'optimisation des coûts, ont permis de réaliser un bénéfice net de 3,475 milliards FCFA, soit une augmentation de 63,52 % par rapport à l'année précédente.

En fin 2024, l'ONEA enregistre 60 centres urbains couverts, 634 453 abonnés au réseau d'eau potable soit plus de 6 700 000 usagers desservis. Ces réalisations contribuent à booster significativement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Gestion durable pour un avenir meilleur

Consciente des enjeux environnementaux, l'ONEA a renforcé sa stratégie de gestion durable. Des activités de reboisement et des campagnes de sensibilisation sont menées pour encourager les bonnes pratiques de consommation d'eau, tout en mettant en œuvre des stratégies de réduction des pertes et d'adaptation au changement climatique.

L'accès à l'eau potable améliore la qualité de vie des populations, réduisant les maladies hydriques et facilitant les activités économiques. Des témoignages de bénéficiaires soulignent les changements positifs dans leur quotidien. Cependant, des défis demeurent pour garantir un accès universel, notamment face à la croissance démographique et aux aléas climatiques. L'histoire de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso est en pleine mutation. Grâce à la vision gouvernementale inscrivant l'accès à l'eau au cœur des politiques publiques et aux efforts de l'ensemble du personnel de l'ONEA, les services vitaux se rapprochent chaque jour davantage des populations.



Reconquête du territoire national Plus de 1,6 million de PDI de retour dans leurs localités d'origine

Les efforts de reconquête territoriale se sont poursuivis ces 12 derniers mois, permettant la réinstallation de plus de 1,6 millions de personnes déplacées internes (PDI) dans leurs villages d'origine.



Le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a précisé que la machine de reconquête et de sécurisation du territoire était bien en marche.



La ministre chargée de l'Action humanitaire, le commandant Passowendé Pélagie Kaboré, a invité ses collaborateurs à continuer d'avancer avec courage et détermination pour répondre à l'appel des personnes vulnérables.

A la date du 30 juin 2025, le ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale a annoncé le retour de plus de 1,6 million de Personnes déplacées internes (PDI) dans leurs localités d'origine. Cette situation montre à souhait que face à la crise sécuritaire qui a provoqué des déplacements massifs de populations à l'intérieur du pays, les autorités ont réagi par de nombreuses actions en vue du retour de celles-ci dans leurs localités de départ. Ces actions ont combiné, entre autres, des opérations de sécurisation du territoire, le soutien à la reprise des activités de subsistance dans les zones reprises, la réalisation d'infrastructures socioéconomiques et la réouverture de centres éducatifs. L'action des Forces de défense et de sécurité (FDS) et des Volontaires pour la défense de

la patrie (VDP) a été au cœur de ces différentes opérations. C'est le cas de la province des Banwa (Solenzo) dans la région de Bankui. En effet, à la date du 1^{er} septembre 2025, 23 villages sont déclarés réinstallés à l'échelle de la province impliquant le retour de plus de 65 000 PDI chez elles. L'information a été donnée à l'occasion de la première session du Cadre de concertation provinciale. De l'avis des autorités militaires locales, la situation sécuritaire est favorable dans la province. Dans la province de la Koosin (Nouna), région du Sourou, la réintégration des PDI dans leurs localités d'origine s'est traduite par la réouverture de 48 écoles primaires et le retour de 15 autres précédemment en situation de délocalisation. Dans le même temps, quatre établissements de l'enseignement secondaire ont rouvert

leurs portes tandis que neuf sont retournés sur leurs sites initiaux. L'information a été portée à la connaissance du public, ce lundi 15 septembre 2025, à l'occasion de la rentrée administrative 2025-2026 dans la province. Devant la représentation nationale, le Premier ministre, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, affirmait déjà, à l'occasion de son Discours sur la situation de la Nation, le 14 mars 2025, que la machine de reconquête et de sécurisation du territoire était bien en marche. Il révélait que la dynamique a permis, à cette date, la réinstallation progressive de plus de 1,014 million de PDI dans près de 700 localités du Burkina Faso. Il avait ajouté qu'une assistance alimentaire a été apportée aux PDI et que l'Etat a doté ces dernières d'abris pour leur permettre de garder leur dignité.

Ainsi, des appuis en logement et abris d'urgence ont été apportés à plus de 23 mille PDI.

Le Premier ministre mentionnait également que le gouvernement veillait à ce que les personnes qui retournent dans leurs localités d'origine puissent être accompagnées à s'y installer durablement par des activités socioéconomiques. Il a insisté que la résorption de la crise humanitaire nécessite une redynamisation des économies locales et l'autonomisation des populations affectées. Conscient de cette donne, le gouvernement, selon Jean Emmanuel Ouédraogo, s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre de grands projets d'investissement comme le Projet d'appui au développement des économies locales, le Projet d'urgence de développement territorial et de résilience et le Projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel.

Mais, il faut noter qu'en fin 2024 déjà, plus précisément à la date du 30 novembre, le pays s'était réjoui du retour effectif de plus de 1,005 million de PDI réparties entre 105 040 ménages dans plus de 650 localités à travers le pays, selon le ministère en charge de l'action humanitaire et de la solidarité nationale. A la même période, la province de Sandbondenga dans la région de Kuilsé enregistrait un retour de près de 50% des PDI de la province soit un effectif de 156 729 PDI retournées à leurs domiciles d'origine, correspondant à 25 969 ménages.

Yacouba BELEM



Dans les Banwa, par exemple, 23 villages ont été réinstallés pour un retour de plus de 65 000 PDI dans leurs localités d'origine au 1^{er} septembre 2025.



L'action des FDS et des VDP a été au cœur de ces différentes opérations de réinstallation des villages.

Lutte contre le terrorisme

Une armée robuste, des équipements militaires de pointe

Depuis maintenant trois ans, plusieurs acquisitions en matériel et équipements militaires ont été effectuées au profit des Forces combattantes. Toute chose qui a permis la reconquête de pans entiers du territoire national.



Courant avril 2024, un important lot de vecteurs aériens est venu renforcer la flotte de l'armée.



Des clés de plusieurs équipements ont été remises au ministre chargé de la Défense par le Président du Faso, Ibrahim Traoré.

Le Burkina Faso fait face depuis près d'une décennie à l'insécurité. Depuis trois ans maintenant, le capitaine Ibrahim Traoré, chef supérieur des armées a engagé la restructuration de l'armée, renforcé les rangs par un recrutement massif de militaires et de volontaires pour la défense de la patrie (VDP). L'autre défi, il fallait les équiper avec des armes capables de faire face aux terroristes. Les initiatives se multiplient. Le gouvernement met les moyens. Le Fonds de soutien patriotique (FSP) est mis sur pied. Les Burkinabè de l'intérieur et de la diaspora adhèrent massivement. A la fin de l'année 2023, les chiffres du ministère de l'Economie et des Finances, parlent de plus de 600 milliards F CFA dépensés pour l'acquisition de matériels militaires, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale.

En 2024, les acquisitions de matériel militaire se poursuivent et s'intensifient. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique d'équipement des Forces armées nationales, plusieurs lots de matériel sont remis aux Forces de défense et de sécurité (FDS). Dès le 12 janvier, le Président du Faso, remettait un important lot de matériel militaire au ministère de la Défense et des Anciens combattants. Ce matériel acquis grâce aux diverses contributions des citoyens burkinabè est composé de moyens roulants, d'armes de combat et de munitions. « Si quelque chose vous manque, revenez vers moi et je saurai repartir vers le peuple. Nous attendons des résultats. Bonne chance et faites-en un bon usage », avait lancé le capitaine Ibrahim Traoré au ministre chargé de

la Défense d'alors, le général de brigade Kassoum Coulibaly.

Trois mois plus tard, soit le 8 avril, c'est un autre lot et cette fois-ci des vecteurs aériens composé d'une douzaine de drones de combat que l'armée recevait des mains du chef de l'Etat. Ces appareils constitués essentiellement de Bayraktar TB2 et des Bayraktar Akinci, rassurait le président du Faso, sont d'une extrême performance et très fiables. « Tous les tests ont été concluants. C'est donc une fierté de confirmer que ces appareils rejoignent la flotte de l'armée burkinabè », s'est-il réjoui. En juin 2024, le président du Faso revient à la charge avec du matériel militaire et de génie au profit des FDS engagées sur le front de la guerre contre le terrorisme. Des blindés de combat à l'épreuve des engins explosifs improvisés, de l'armement, des munitions et des engins de travaux de génie militaire notamment des excavatrices, des porte-camions, des citernes. « Retenez que nous sommes dans un monde de prédateurs et pour avoir la paix, il faut faire la guerre. Donc, faites la guerre », a instruit le chef supérieur des armées.

Un cadeau de fin d'année

Ce matériel acquis ne dort pas dans les magasins. Aussitôt livré, le ministère, à son tour, le remet directement aux unités déployées sur le terrain des combats. De son côté, le ministère en charge de la défense reste actif. Le 17 octobre 2024, le premier responsable remettait également de nouvelles acquisitions au camp Naaba-Koom II à Ouagadougou. Il s'agissait de niveleuses, des bulldozers, des compacteurs, des tractopelles des semi-

remorques et des porte-chars. Ces engins serviront pour le transport, les travaux d'ouverture de route, les travaux de barrages, le désembourrement des engins. Tout ce matériel a été acquis sur fonds propres de l'Etat burkinabè.

Le 23 décembre 2024, le président du Faso était aussi au camp Naaba-Koom II, les mains bien chargées de clés de conteneurs-jet, de camions citernes et des blindés anti-mine. Les citernes ont été spécialement assemblées au Burkina Faso par une entreprise nationale. Pour lui, ce matériel constitue un cadeau de fin d'année du peuple à son armée. En recevant ce cadeau, le ministre d'Etat, ministre de la Défense et des Anciens combattants, le général de brigade Célestin Simporé, a promis de l'utiliser à bon escient pour reconquérir totalement le territoire national.

2025 n'a pas aussi été avare en don aux FDS et VDP. Le 22 mai 2025, du

matériel a été acquis grâce au Fonds de soutien patriotique (FSP) et remis aux VDP. Ce don est composé de motocyclettes, de tricycles, de camions tracteurs routiers, de bus, de minibus, de pick-up, de matériels d'armement, de munitions et d'optiques, des moyens de communication, ainsi que des consommables tels que des équipements individuels, du matériel informatique. Estimé à plus de 6 milliards F CFA, le matériel vise à assurer aux combattants de bonnes conditions de travail pour engranger des victoires dans la lutte contre le terrorisme, foi du ministre d'Etat, le général de brigade Célestin Simporé. Les acquisitions se poursuivent. Et au bilan, les actions concrètes ont permis de dérouter les terroristes. Des résultats sont visibles avec la libération et réinstallation de plusieurs localités à travers le pays.

Adama SEDGO



Des blindés pour accroître l'offensive des FDS sur le terrain.

Sécurité urbaine Un commissariat mobile et une brigade motorisée en renfort

Afin de rapprocher la police des citoyens et accroître l'offre sécuritaire en milieu urbain, la Police nationale a successivement lancé les activités du commissariat mobile, le mardi 2 septembre 2025, à Ouagadougou et de la Brigade motorisée de sécurité et d'intervention (BMSI) le 10 septembre.



Le commissariat mobile est un camion bien équipé pour des objectifs escomptés.

L'innovation est au cœur du ministère de la Sécurité. C'est ainsi que la Police nationale a mis en place le concept de commissariat mobile pour marquer une nouvelle étape dans le rapprochement des forces de l'ordre avec les populations. La cérémonie de lancement des activités du commissariat mobile a été effectuée par le Directeur général (DG) de la Police nationale, Thierry Dofizouho Tuina, le mardi 2 septembre 2025, à Nagrin, un quartier de la capitale burkinabè. Pour le DG de la Police nationale, le projet de commissariat mobile s'inscrit dans une dynamique d'adapter la doctrine sécuritaire aux défis croissants liés à l'urbanisation et à la criminalité. Pour M. Tuina, le commissariat mobile est véritablement un poste de police itinérant, capable de se déployer rapidement dans les zones dépourvues de commissariats fixes. Il a aussi relevé qu'au-delà des missions de sécurité et de maintien de l'ordre, le commissariat mobile offre plusieurs services administratifs dont la délivrance de Cartes nationales d'identité (CNIB), les légalisations d'actes et la sensibilisation



La brigade motorisée se veut être une réponse adaptée à certaines formes de criminalité qui sévissent dans les villes.

Evariste YODA

sur les questions de sécurité et d'incivisme. Le DG de la Police nationale a également confié qu'à long terme, les autorités entendent multiplier les commissariats mobiles sur l'ensemble du territoire national. « Le commissariat mobile est un instrument qui permet de réduire les déserts sécuritaires, d'assurer le maillage dynamique du territoire à travers un déploiement tactique et intelligent », a-t-il signifié. Il se présente sous la forme d'un camion spécialement aménagé.

L'urbanisation galopante de la capitale et la recrudescence des braquages, vols et effractions nécessitent de nouvelles réponses adaptées aux réalités locales. Il faut diagnostiquer et de revoir les dispositifs, les contextualisant et proposer une offre de service public adaptée à la demande sociale de sécurité. C'est à cet effet que le DGPN, Thierry Dofizouho Tuina, a présidé, dans la matinée de ce mercredi 10 septembre 2025 à Ouagadougou, la cérémonie de lancement officiel de la Brigade motorisée de sécurité et d'intervention (BMSI). Placée sous la houlette de la Brigade anticriminalité (BAC), la BMSI a pour missions, entre autres, d'effectuer des patrouilles de répression des actes d'insécurité (H24), d'assurer les escortes des convois et la protection des hautes personnalités, de sécuriser les institutions étatiques, les installations stratégiques et vitales, d'assurer le renseignement opérationnel, de prêter main forte aux autres Forces de défense et de sécurité (FDS), de lutter contre l'incivisme routier et d'effectuer des contrôles ciblés dans les grands carrefours et axes.

Reconquête du territoire national D'éclatants succès enregistrés

Entre 2024 et 2025, les Forces combattantes burkinabè ont poursuivi leurs offensives contre les forces du mal dans la reconquête du territoire national avec à la clé, la reprise de zones jadis contrôlées par des groupes armés terroristes, la libération et la stabilisation de plusieurs localités, le renforcement des actions militaires, etc.



Le ministre chargé de la Défense, le général de brigade, Célestin Simporé : « le taux de reconquête du territoire national est en nette progression. Il est passé de 70% à 72, 70% ».

Dans sa lutte contre le terrorisme et la reconquête du territoire, le Burkina Faso connaît des avancées majeures. De 70,89% en décembre 2024, le pourcentage du territoire burkinabè reconquis par les Forces de défense et de sécurité (FDS) ainsi que les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) est passé à 72,70% au premier semestre de l'année 2025. Un taux qui traduit une progression notable, avec notamment la reconquête des localités de la vallée agricole du Sourou, la stabilisation des contrées de Diapaga et de Djibo, le ravitaillement régulier des localités de l'Est et de Djibo, le redémarrage de la mine de Boungou, ainsi que le retour progressif de l'Administration publique. Ces informations ont été données par le ministre chargé de la Défense, le général de brigade Célestin Simporé, lors de l'évaluation semestrielle des membres du gouvernement. Selon lui, la Nation entière doit ces résultats à l'abnégation des Forces combattantes déployées sur les différents théâtres des opérations. Aussi, grâce à l'augmentation des ressources humaines et le renforcement des équipements, les Forces armées ont réussi à reprendre le contrôle et à sécuriser la majorité de leur territoire national. Toute chose qui a permis de

consolidier les efforts de sécurisation pour parvenir au désenclavement et au ravitaillement des localités isolées par les jihadistes. A l'heure de célébrer le troisième anniversaire de l'avènement du MPSRII, force est de constater que des milliers de localités (villes, villages et hameaux de cultures) sont libérées et consolidées, des millions de populations sont retournées dans leurs zones de départ forcé.

Au bilan du Cadre sectoriel de dialogue défense-sécurité (CSD-DS), le ministre de la Sécurité, le commissaire Mahamadou Sana, a indiqué que malgré les défis, des avancées majeures ont été réalisées dans le secteur de la sécurité et de la défense. Il a indiqué qu'en 2024, le CSD-DS a fait un taux d'exécution physique de l'ordre de 94 % et celui de l'exécution financière 75 %, contre respectivement 84 % et 55 % en 2023. Cette progression, a-t-il souligné, illustre l'engagement des acteurs sécuritaires dans l'atteinte des objectifs et les performances pour lui donner de l'espoir d'un lendemain meilleur mais, ne doivent pas occulter l'objectif majeur qui demeure la lutte contre l'hydre terroriste et assurer le développement socio-économique durable de la Nation.

Wanlé Gérard COULIBALY



Les unités combattantes assurent dans diverses conditions, le ravitaillement des localités sous menace terroriste.

Révolution progressiste populaire

Faire de la jeunesse, le pilier de la souveraineté

Le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré annonçait, le 1^{er} avril 2025, au peuple burkinabè que le pays s'est engagé sur la voie d'une Révolution progressiste populaire. A la suite de cette annonce, des conférences publiques régionales sont organisées dans le but d'expliquer l'idéologie, les enjeux et perspectives pour une adhésion populaire notamment de la jeunesse dont la contribution est très attendue.

Résolument engagé à faire du Burkina Faso, un Etat véritablement souverain, libre et maître de son destin, le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, informait le peuple burkinabè et l'opinion publique internationale, le 1^{er} avril 2025, que le Burkina Faso est dans une Révolution progressiste populaire (RPP). « Restons concentrés (...), nous sommes bien en Révolution progressiste populaire », avait-il déclaré à l'issue de la montée des couleurs ce jour, invitant les uns et les autres à s'approprier la dynamique et à être des relais pour véhiculer l'idéologie au sein de la masse populaire. Un appel bien entendu puisqu'au lendemain de la proclamation, des organisations de la société civile dont le Rassemblement des intelligences pour la sauvegarde de l'Afrique (RISA), de veille citoyenne (wayiyans) et des départements ministériels se sont investis de cette mission. En effet, des conférences publiques sont initiées dans les différentes provinces et régions du pays avec pour principale cible la jeunesse pour expliquer l'idéologie et les enjeux de cette Révolution. Ces rendez-vous avec la frange jeune de la population ont débuté dans le mois de mai 2025 et se sont enchainés.

« Des thématiques diverses »

A Banfora, dans la région des Tannounyan, Ouagadougou dans le Kadiogo, Kaya dans la région des Kuilsé, Gaoua dans le Djörô, Koudougou dans le Nando, Nouna dans le Sourou, Fada N'Gourma dans le Goulmou, Dori dans le Liptako. Bref, toutes les régions ont été des lieux de rencontre entre experts et jeunes pour expliquer les concepts et les fondements de la RPP impulsée par le MPSR II. Ces conférences publiques ont porté sur plusieurs thématiques en lien avec la RPP prônée au Burkina Faso : le patriotisme, le civisme ... Ces tournées ont permis, selon les organisateurs, d'expliquer le concept de la Révolution progressiste populaire à la jeunesse



Le chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, à l'annonce de la Révolution progressiste populaire, le 1^{er} avril 2025.

et éclairer sa lanterne sur l'idéologie révolutionnaire afin qu'elle puisse porter haut le flambeau et jouer son rôle d'acteur majeur dans l'accomplissement de l'œuvre révolutionnaire dans le contexte particulier au Burkina Faso, marqué par la reconquête du territoire national et de la souveraineté. Dans leurs communications, les conférenciers ont défini la révolution comme une rupture radicale avec l'ordre établi et dont l'objectif est de transformer la société en profondeur. Un changement de paradigme qui, selon eux, doit conduire à

l'émergence d'une nouvelle identité et des citoyens nouveaux conscients des défis auxquels leur pays fait face.

« Vision révolutionnaire »

« C'est aussi l'instauration d'un système de gouvernance politique en phase avec les aspirations des masses populaires », a soutenu un communicateur. Il ressort de ces rencontres d'échanges que toute révolution est progressiste par nature et la souveraineté économique en est le but, tandis

que la dimension populaire de la révolution est caractérisée par l'adhésion populaire à la dynamique. La RPP, de leur avis, repose sur trois fondements à savoir le « bastion idéologique » qui prône un système souverainiste, anti-impérialiste, panafricaniste, fédéraliste et progressiste ; le « fondement social et culturel » qui consiste à décoloniser les mentalités et à construire un modèle socio-culturel endogène et enfin la « citadelle économique » basée sur la monnaie et la démographie, entre autres. Qu'ils soient de la société civile, ou des structures étatiques, les conférenciers ont appelé la jeunesse à la dignité, à la conscience, à la responsabilité morale devant l'histoire, à l'action collective et au refus de la résignation, de la conspiration et de la trahison. Ce sont donc désormais des jeunes conscients de leur rôle dans l'appropriation et la défense de la RPP mais aussi de la nécessité de l'engagement patriotique, de la participation citoyenne et de la mobilisation populaire à la construction d'un Burkina Faso nouveau libre et souverain qui s'activent dans les régions pour faire triompher la dynamique en cours, la vision révolutionnaire du capitaine Ibrahim Traoré.

Beyon Romain NEBIE
beynebie@gmail.com



A travers des conférences publiques, les enjeux de la RPP ont été expliqués à des milliers de jeunes à travers les régions.

An 3 du MPSR II Des responsables d'OSC entre satisfaction et attentes

Sous l'impulsion du chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré, de nombreuses réformes ont été engagées dans la reconquête du territoire national, la lutte contre la corruption et la quête d'une souveraineté véritable. Dans ce micro-trottoir, des responsables d'Organisations de la société civile (OSC) apprécient.

Adama Ouédraogo, président du conseil régional des OSC du Yaadga (Ouahigouya) : « nous avons vraiment l'espoir d'un lendemain meilleur »



« C'est un bilan positif vu les résultats engrangés. En trois années de gouvernance, sous la vision du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, l'armée a été bien réorganisée, formée et bien équipée au point qu'elle fait partie aujourd'hui des armées les plus puissantes de la sous-région. Sur le plan de la sécurité, il y a des acquis. Plusieurs localités ont été reconquises et les populations ont été réinstallées et vaquent paisiblement à leurs occupations. Au niveau de la gouvernance, il y a des réformes qui sont en cours. Sur le plan du développement, plusieurs chantiers sont en cours partout dans le pays et nous avons vraiment l'espoir d'un lendemain meilleur. Au niveau de la sécuritaire alimentaire, l'Offensive agropastorale et halieutique est en marche, l'autosuffisance alimentaire sera une réalité au Burkina. Pour les années à venir, nous attendons des autorités de garder les mêmes visions de la bonne gouvernance pour le bonheur des populations. Sur le plan de la sécurité dans la région de Yaadga, nous demandons plus d'actions de sécurisation. Il faut le reconnaître, beaucoup de choses ont été faites, mais nous sollicitons encore plus d'actions afin de libérer certaines zones. Par ailleurs, nous invitons les fils et filles du Burkina à soutenir les autorités dans leurs visions de reconquête du territoire national ».

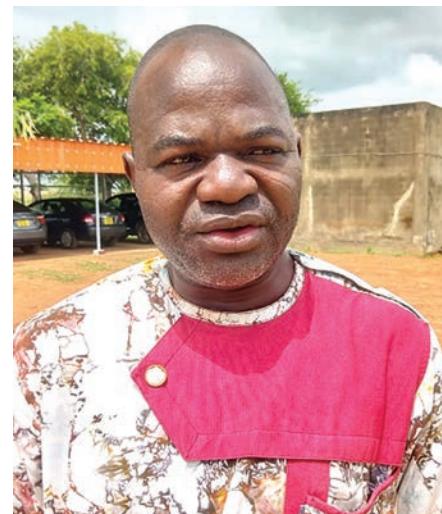
Salimatou Compaoré, Coordinatrice régionale des associations de la veille

citoyenne du Sourou et de Bankui (Ex-Boucle du Mouhoun) : « un réel changement positif dans la gouvernance »



« Les trois années de pouvoir du MPSR 2 ont été marquées par un réel changement positif dans la gouvernance à tous les niveaux. Sur le plan de la gestion de la crise sécuritaire, nous avons noté la réinstallation de plusieurs villages et communes dans la région. Nous pouvons citer par exemple Douroula, Sanaba, Lekuy, Bourasso et d'autres localités qui étaient dégoupiées. Cela montre clairement que la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée dans notre région depuis l'avènement du MPSR 2 à la tête du pays. Sur le plan du développement, il y a eu une éclosion d'initiatives présidentielles pour booster le développement économique et garantir un bien-être social aux populations. Parmi ces initiatives, il y a Faso Mêbo, l'offensive agrosylvopastorale, l'initiative pour le développement communautaire auxquelles les populations ont largement adhéré. Sur cette base, nous sommes confiants que l'avenir est déjà tracé. Un fait important, c'est la décision de nos trois chefs d'Etat du Mali, du Niger et du Burkina Faso de retirer leurs pays respectifs des organisations comme la CEDEAO, la Francophonie et très récemment la CPI et d'avoir créé l'AES. C'est la preuve que nous avons désormais notre dignité et notre destin en main. En termes de perspectives, nous attendons de nos autorités, une sécurisation plus renforcée de notre territoire national et l'espace confédéral de l'AES ».

Dominique Dipama, président de la Coordination régionale des associations de veille citoyenne du Nazinon (Manga) : « C'est trois ans d'affirmation de la souveraineté du pays »



« Les trois ans du MPSR II avec le capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir, c'est trois ans de combat avec nos Forces de défense et de sécurité et nos Volontaires pour la défense de la patrie pour la reconquête du territoire national. C'est également trois ans d'affirmation de la souveraineté et de lutte contre les ennemis internes et externes du pays. Je félicite et j'encourage tous ces acteurs engagés sur les différents théâtres des opérations. Pour les années à venir, j'invite le MPSR II et le capitaine Ibrahim Traoré à poursuivre dans la même dynamique et à ne jamais baisser les bras car nous avons pris la bonne direction. J'exhorté les soutiens du pouvoir que nous sommes, à plus d'engagement, de militantisme et de don de soi afin de résister contre les impérialistes qui veulent nous imposer leur vision du monde. J'invite également l'ensemble du peuple burkinabè à accompagner le pouvoir du MPSR II afin que les objectifs de la Révolution progressiste et populaire soient atteints ».

Augustin Irwaya Ouédraogo, Association voisins solidaires (Kaya) : « renforcer la concertation entre société civile et autorités locales »

« L'an 3 du MPSR 2 dans la région des Kuilsé a été marquée par d'importants progrès dans la consolidation de la paix et la stabilisation. Nous notons avec satisfaction le retour des Personnes déplacées internes dans leurs localités



d'origine, preuve que la situation sécuritaire s'améliore. Nous saluons également les efforts consentis par l'ensemble des acteurs pour le relèvement des populations en situation de crise sécuritaire et humanitaire. Cela se ressent dans pratiquement tous les domaines comme l'éducation, l'agriculture, la santé, l'eau potable et l'assainissement. Les initiatives d'éducation au civisme et au patriotisme sont à mon sens, les actions fortes du MPSR 2. A l'endroit des organisations de la société civile, nous pouvons relever les initiatives visant à renforcer la gouvernance et à améliorer la collaboration avec les autorités publiques. Des défis restent à relever dans le sens du renforcement des mécanismes de concertation entre la société civile et les autorités locales, la meilleure gestion des ressources naturelles et la poursuite de l'amélioration de l'accès aux services essentiels, notamment dans les zones où les déplacés internes sont retournés. Il est également important de poursuivre les efforts de lutte contre l'insécurité tout en soutenant les initiatives communautaires de paix et de réconciliation ».

Adama Compaoré, président de l'Association Songtaaba, membre de la Coordination nationale de la Veille citoyenne (Ouagadougou) : « Le capitaine Ibrahim Traoré est apprécié dans le monde entier »

« Le Président capitaine Ibrahim Traoré a engagé beaucoup d'actions en faveur du développement. En matière de révolution, pour se développer, il faut d'abord assurer l'autosuffisance alimentaire. C'est la

Défense & sécurité



raison pour laquelle un accent a été mis sur le renforcement des productions agricoles. De plus, il a acquis du matériel roulant et technique pour renforcer les capacités d'aménagement de routes et des infrastructures. Je dois noter également un point important qui retient mon attention qui est l'initiative Faso Mêbo et l'organisation des camps vacances Faso Mêbo. En effet, les enfants constituent la relève de demain et par conséquent, assureront le développement du Burkina Faso. Ils prendront le relais pour l'émancipation de l'Afrique. A travers l'instruction civique reçue, il faut que les enfants sachent et se souviennent toujours que l'impérialisme est un ennemi qui doit être combattu. Tout comme l'avait dit le camarade Président Ibrahim Traoré, le peuple est autant sa boussole que lui, il est notre boussole. Il est, selon moi, la boussole pour conduire le Burkina Faso et l'Afrique loin de la misère et libéré du joug de l'impérialisme. Pour moi, il a bien travaillé durant ces trois années écoulées, le bilan est à tout point positif. Par ailleurs, je souhaiterais qu'après la phase d'immersion patriotique obligatoire que les jeunes patriotes puissent être dotés d'un champ de production par école d'autant plus que c'est la période des vacances. Donc, après la phase de formation en éducation civique, patriotisme et d'instruction militaire, que les immigrés participent à la production agricole de riz, de haricot entre autres. Toutes ces actions contribueront à créer de l'abondance et de la richesse. Vous savez, de nos jours, le capitaine Ibrahim Traoré est apprécié par toute l'Afrique et même dans le monde entier. Ses actions font l'unanimité à tous les niveaux. Que la grâce divine soit toujours avec nous ».

Emmanuel Da, secrétaire général de la veille citoyenne de l'arrondissement 4 de Bobo-Dioulasso : « je suis très content du bilan du MPSR II à la tête du Burkina Faso ».

« Nous sommes très satisfaits du bilan des trois ans du MPSR2 à la tête du Burkina Faso. J'en veux même à ces



jeunes officiers qui ont mis du temps avant d'agir. Depuis leur accession au pouvoir, nous avons tous vu comment ils ont organisé l'armée avec la création des BIR pour être efficace dans la lutte contre le terrorisme. En plus de l'organisation, le capitaine, avec le soutien du peuple, a travaillé à doter les militaires de l'armement nécessaire pour la guerre. Ce qui n'était pas le cas avant le 30 septembre 2022. Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre armée qui, en trois ans, a mis en déroute les forces du mal et récupéré 70% du territoire national. Personnellement, je suis très content de la gestion du capitaine Ibrahim Traoré qui travaille avec le sens du patriotisme. Et malgré les moyens colossaux investis pour l'équipement de l'armée, il a le cœur au développement, notamment le secteur agricole où chaque saison, il dote les producteurs de matériel. Sans oublier l'initiative présidentielle Faso Mêbo pour développer et embellir les centres urbains ».

Ibrahim Gnanou, secrétaire général de la veille citoyenne de l'arrondissement 5 de Bobo-Dioulasso : « Les réalisations en trois ans dépassent celles des régimes politiques ».



« C'est un bilan plus que satisfaisant que je retiens des trois ans du MPSR2 dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'Etat, Président du Faso. Les réalisations en trois ans dépassent largement celles des régimes politiques qui se sont succédé depuis les indépendances à la tête du Burkina Faso. Il y a eu une dynamique

impulsée dans la gestion jamais connue que sous la Révolution d'octobre 87 conduite par le capitaine Thomas Sankara. En trois ans, nous avons vu beaucoup d'initiatives et de réformes dans toute l'administration et au sein de l'armée. Le capitaine Ibrahim Traoré a profondément réformé l'armée avec la création des Bataillons d'intervention rapide (BIR) ainsi que la mise en place des forces spéciales dans les autres unités des Forces de défense et de sécurité pour faciliter la reconquête du territoire. Dans le secteur du développement, il y a de nombreuses initiatives, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation. Il y a aussi l'initiative présidentielle Faso Mêbo pour donner un autre visage à nos villes. Dans le secteur du monde rural, le capitaine Ibrahim Traoré dote chaque année les paysans de matériels conséquents de production. Toutes ces actions mettent en confiance la population à soutenir et à accompagner le MPSR2 dans sa gouvernance ».

Abdoul Ouahab Dialla, président du Conseil régional des OSC de Oubri (Ziniaré) : « aujourd'hui, notre nation a retrouvé sa fierté ».



« En trois ans, le MPSR2 a marqué une étape importante dans l'histoire de notre pays. Sur le plan sécuritaire, les efforts sont visibles : acquisition de matériel moderne, renforcement et réorganisation de nos forces, avec une détermination à protéger chaque portion du territoire. Sur le plan économique, malgré les épreuves liées à l'insécurité, les chantiers avancent, l'agriculture se renforce et des projets porteurs d'espoir voient le jour. Les réformes engagées traduisent une volonté d'apporter des réponses concrètes aux aspirations profondes du peuple burkinabè. Surtout, aujourd'hui, notre nation a retrouvé son respect, sa fierté et sa voix dans la sous-région et dans le monde. Le Burkina Faso avance, debout et confiant en son avenir ».

Mahamane Traoré, président de la coordination de la veille citoyenne de

l'ancienne région de l'Est (Fada N'Gourma) : « il ne s'est jamais éloigné du peuple qui est sa boussole ».



« Avec l'avènement du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR II) avec à sa tête le capitaine Ibrahim Traoré, le 30 septembre 2022, on a senti un grand espoir, rien qu'à voir la mobilisation populaire ce jour. Dès sa prise du pouvoir, il a dit que c'est le peuple qui est sa boussole. Et jusqu'aujourd'hui, on constate qu'il ne s'est jamais éloigné du peuple. Il a toujours gouverné selon la volonté et la vision du peuple. Il travaille d'arrache-pied pour répondre aux aspirations profondes du peuple. Il s'est toujours battu pour la souveraineté nationale. Par exemple, il a revu certains accords coloniaux et le peuple l'a toujours soutenu. Aujourd'hui, pour acquérir du matériel militaire, il y a moins de protocole. Je peux dire aussi que l'avènement du MPSR II a favorisé la naissance de l'AES. C'est une satisfaction totale. Ce qui nous a le plus impressionnés, c'est le recrutement massif des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Cela a énormément contribué à stabiliser beaucoup de localités. Je souhaite que le capitaine Ibrahim Traoré et son gouvernement maintiennent la cadence pour la reconquête totale du territoire national ».

Sié Joseph Hien dit Djopapyh, coordinateur provincial des OSC du Poni (Gaoua) : « poursuivre le travail dans la transparence ».



« Certes, on ne peut pas atteindre 100 % des objectifs, mais le bilan du MPSR II est globalement positif. Sur le plan sécuritaire, l'armée est aujourd'hui mieux équipée, mieux formée et a libéré de nombreux villages. Cela a permis à des déplacés de rentrer chez eux, ce qui se voit sur le terrain. Par exemple, la circulation, autrefois impossible entre Gaoua et Banfora à cause de l'insécurité, est aujourd'hui rétablie, et les services administratifs ont repris normalement à Djigoué et Helintira. Au niveau des infrastructures, des progrès sont aussi notables, comme la réouverture de routes jadis impraticables ou encore la réhabilitation du stade du 4-Août. Tout cela contribue à renforcer la fierté nationale. L'initiative Faso Mèbo illustre également la confiance des citoyens, qui n'hésitent pas à apporter des contributions concrètes. Nous saluons aussi les mesures prises dans le domaine éducatif, les camps vacances Faso Mèbo et l'immersion patriotique obligatoire des bacheliers. Ce gouvernement inspire confiance, et cela explique l'engouement autour des initiatives comme Faso Mèbo, où les citoyens n'hésitent pas à contribuer en ciment, et autres matériaux. La transparence dans la gestion renforce cette adhésion populaire. Pour l'avenir, nous restons confiants : d'ici cinq ans, le Burkina Faso aura encore plus changé de visage, aussi bien sur le plan diplomatique que dans les domaines économique et social. Nous demandons au chef de l'Etat, le capitaine Ibrahim Traoré et à son équipe de poursuivre le travail dans la transparence, car c'est elle qui nourrit la confiance. Chaque Burkinabè doit aussi jouer sa partition afin que, dans les prochaines années, le Burkina Faso rayonne davantage ».

Augustin Bébané, coordonnateur provincial de la veille citoyenne du Boulgou, à Tenkodogo : « le Burkina Faso est un miroir ».



« Pour la gestion des trois ans du MPSR II, l'objectif n'est pas totalement atteint, mais il y a de quoi se réjouir. Parce que notre pays était

peint en rouge et ceux qui l'ont fait, ont vu le leur en rouge. Les objectifs en matière de lutte contre l'insécurité ne sont pas totalement atteints. Toutefois, au regard des actions menées notamment en matière de dotation des forces combattantes en matériel, il y a une satisfaction totale chez les populations. En ce qui concerne le volet de l'action sociale et humanitaire, beaucoup de choses sont faites, si bien qu'il y a de quoi dire merci au Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré. Aujourd'hui, on pose des actes avant d'en parler. Il y a des initiatives qui surprennent les populations. Ce sont ces genres de leaders dont l'Afrique a besoin. S'agissant des attentes, le Burkina Faso est comme un miroir pour le monde noir si bien que s'il échoue, c'est le monde noir qui a échoué. Nous avons le devoir de chercher la cohésion sociale qui est un défi ».

Abdou Ouédraogo alias Kabilia (Koudougou) de l'Association jeunesse africaine pour l'unité d'action pour le développement : « mettre l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes ».



« La lutte contre le terrorisme a été l'une des priorités du capitaine Ibrahim Traoré dès son arrivée au pouvoir. Trois ans après, il faut reconnaître que des efforts ont été faits et les résultats sont visibles sur le terrain. Beaucoup de villages qui avaient été déguerpis ont vu leurs habitants réinstallés. Aussi, plusieurs initiatives présidentielles sont nées dans plusieurs domaines telles l'agriculture, l'éducation, la santé et la construction des routes avec Faso Mèbo qui continuent de mobiliser les Burkinabè avec pour objectif de booster le développement et assurer la sécurité alimentaire aux populations. Sans oublier la création des industries et la collecte et le traitement de l'or sur place. Concernant nos attentes pour les années à venir, il faut continuer à développer les projets en lien avec la vision révolutionnaire du capitaine Ibrahim Traoré qui veut amener les Burkinabè à compter sur eux-mêmes

pour bâtir le pays à travers la participation citoyenne au développement socioéconomique et culturel du pays. Parce qu'après plus de 60 ans d'indépendance, il est inadmissible que la population continue de vivre dans la misère. Il faut aussi mettre l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes qui peuvent être une arme contre le recrutement des terroristes au sein de nos communautés ».

Maiga Ousseini, président du Conseil régional des OSC du Liptako (Dori) : « tirer leçon des succès et échecs ».



Yacouba Traoré, Coordonnateur régional de la Planète des jeunes panafricanistes (PJP), section des Tannounyan (Banfora) : « le capitaine nous a montré qu'on peut bel et bien faire la guerre tout en développant le pays ».



« Aujourd'hui, après 3 ans de gouvernance, nous saluons avec fierté, la gouvernance du Président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré pour bien des raisons. Au plan diplomatique, nous pouvons citer plusieurs acquis dont la dénonciation des accords coloniaux, la rupture assumée de partenariats avec certaines puissances et le retrait de notre pays de la CEDEAO et la création de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Mieux, nous avons pu établir ou renforcer des partenariats avec d'autres pays comme la Russie, la Chine, la Turquie. Sur le plan sécuritaire, nos forces de défense et de sécurité sont aujourd'hui une source de fierté pour le peuple. L'acquisition d'armements de pointe et la création de nouvelles unités ont permis de renforcer leur capacité opérationnelle. Ce qui justifie aujourd'hui la reconquête du territoire à plus de 80%, avec à la clé le retour de milliers de déplacés internes dans leurs localités d'origine. Dans le domaine de la santé, de gros investissements ont été faits à l'image des cliniques mobiles, de la baisse du coût de certaines prestations et des produits pharmaceutiques. Nous n'oublions pas également le secteur agricole avec l'implémentation de l'Offensive agropastorale et halieutique pour garantir l'autosuffisance alimentaire. Le MPSR 2 a su aussi mobiliser les Burkinabè autour de leur propre développement, à travers par exemples le Fonds de soutien patriotique et récemment l'initiative Faso Mèbo. En somme, le capitaine Traoré nous a montré qu'on peut bel et bien faire la guerre tout en développant le pays. J'invite les autorités à demeurer fermes sur leur vision et à maintenir la dynamique car le peuple croit en elles ».

Propos recueillis par les rédactions

Boureima Ouattara, Directeur général de la SONATUR

« Le développement immobilier que nous avons amorcé vise à mieux maîtriser l'expansion urbaine »

Il est le Directeur général de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR), depuis janvier 2023. Dans cette interview, Boureima Ouattara, revient notamment sur la contribution de sa structure à la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de logement, la Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et son virage vers le développement immobilier avec Cissin 2020.



Le Directeur général de la SONATUR, Boureima Ouattara.



Photo de famille du lancement du projet CISSIN 2020.

Monsieur le Directeur général, vous êtes à la tête de la SONATUR, depuis 2023. Quel regard portez-vous sur l'évolution actuelle de la Société sous votre impulsion ?

Merci beaucoup pour cette question qui revêt une importance capitale. Il faut noter qu'il a plu aux plus hautes autorités de ce pays de nous nommer, en Conseil des ministres du 25 Janvier 2023, à la tête de la Direction générale de la SONATUR. Après avoir été installé le 3 février de la même année, je dois dire que les défis étaient nombreux et le restent encore aujourd'hui. Ces challenges étaient essentiellement liés à la nécessité de répondre aux besoins pressants de nos concitoyens en matière de terrains viabilisés et sécurisés. En effet, les difficultés apparentes se sont révélées être des géants aux pieds d'argile face à un personnel résolument engagé vers l'excellence. Cette situation nous a facilité la tâche et nous a permis, pour paraphraser feu Maitre Frédéric Titinga Pacéré, d'« ajouter de la terre à la terre ». Ainsi, je puis vous assurer que nous regardons avec optimisme et sérénité l'évolution de la société surtout avec l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel.

Monsieur le Directeur général, cela fait bientôt 3 ans que vous êtes à la tête de la SONATUR quel bilan pourrez-vous faire en termes de contribution à la mise en œuvre de la politique du gou-

vernement en matière de logement ?

Effectivement nous sommes à la tête de la SONATUR depuis février 2023 et pour notre bilan en termes de contribution à la politique de logement du gouvernement, nous pourront citer la viabilisation et la commercialisation des parcelles de sites de Orodara, Garango, Tougan, Ziniaré et Silmiougou à Ouagadougou. Cela fait environ 6 000 parcelles commercialisées à des prix étudier afin de répondre aux besoins croissant des populations. Il y a également la réalisation des trames qui a contribué à améliorer la qualité des logements dans les localités concernées à travers la résorption des habitats spontanés, la mise à disposition des populations de parcelles sécurisées et la réalisation d'infrastructures sociales de base à travers les actions RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise) pour faciliter l'installation des populations.

Il y a également la mobilisation et la viabilisation de nouveaux sites dont certains seront commercialisés dans les prochains jours. Nous pourrons citer les sites de Poédogo à Ouahigouya, de Bindougou à Bobo-Dioulasso et de Ouaga 2000 le long de la bande de servitude qui devront permettre la mise à disposition des populations d'environ 2 500 parcelles de plus d'ici la fin de l'année 2025.

Monsieur le Directeur général, in concreto que peut-on retenir en termes

d'impacts sur les populations dont les terres ont été mobilisées ?

En effet, en termes d'impacts, il faut souligner qu'à notre niveau nous avons une politique RSE qui prend en compte plusieurs aspects. Ces aspects sont entre autres : le relogement des populations sur des sites aménagés, la mise à leur disposition d'infrastructures sociales de bases telles que des CSPS, des écoles, des forages et des actions de réfections de bâtiments. Pour preuve, courant 2025, nous avons pu réhabiliter une garderie populaire dans la commune de Garango, réhabiliter le haut-commissariat du Kénédougou, construire et équiper un CSPS et une école à Dogona à Bobo-Dioulasso, etc.

Autant d'actions ont été menées et continueront d'être menées au bonheur de nos populations. La SONATUR fidèle à son engagement social procédera, les jours prochains, à l'organisation d'actions RSE à Bobo-Dioulasso. Donc, retenez que la SONATUR, au-delà de ses missions régaliennes, tient compte du social car elle est résolument engagée à bâtir dans un cadre sécurisé avec les populations hôtes.

Une performance historique de la SONATUR a été saluée lors de l'Assemblée générale des Sociétés d'Etat, ce qui a permis à la SONATUR de se hisser à la 4^e place nationale. Selon vous, quels sont les



A terme, Cissin 2020 sera sous forme de triplex dotés d'un système solaire haut de gamme.



Une école construite par la SONATUR au profit des populations de la trame d'accueil de Dogona à Bobo-Dioulasso.

principaux leviers qui ont permis d'atteindre un tel niveau de performance ?

La dernière Assemblée générale des Sociétés d'Etat a mis en lumière la performance de notre structure, ce qui lui a effectivement valu la 4^e place au classement des Sociétés d'Etat les plus performantes. C'est pour nous un motif de satisfaction de constater que le concours de nos actions communes ont produit des résultats reconnus et appréciés. Mais c'est aussi une invite à redoubler d'efforts en mettant les bouchées doubles pour continuer à performer, en ayant pour boussole « servir et non se servir » c'est là, le sens du travail public bien fait.

Concernant les leviers qui ont permis de telles performances, c'est le lieu pour moi d'abord de remercier les ministères de tutelle pour l'accompagnement constant, le Conseil d'administration pour les orientations éclairées et enfin l'ensemble du personnel pour son engagement sans faille.

En effet, avec le soutien du Conseil d'administration, nous avons pu mener une réorganisation interne à travers l'adoption d'un nouvel organigramme, toute chose qui a réveillé le VDP qui sommeillait en chacun de nous, gage d'une telle performance saluée et reconnue par tous. Cela a effectivement permis de galvaniser le personnel autour de certaines valeurs fortes.

En juin dernier, la SONATUR a officiellement amorcé son virage vers le développement immobilier, vous et vos collaborateurs aviez procédé au lancement du projet Cissin 2020. A quoi les Burkinabè doivent-ils s'attendre de cet ambitieux projet ? D'autres projets sont-ils prévus dans la même dynamique ?

A ce niveau, notons que la SONATUR s'est dotée d'un plan stratégique de développement 2022-2026 qui prévoit l'intégration progressive du développement

immobilier. Près de trois décennies d'existence, loin de vouloir abandonner ad vitam aeternam notre cœur de métier qui consiste à acquérir, viabiliser et commercialiser des terrains urbains, la SONATUR se dit être aujourd'hui dans une phase de maturation. Cependant qui dit maturation dit prospecter d'autres niches d'opportunités tout en étant en phase avec les orientations du gouvernement en matière de logement. C'est pourquoi la mise en œuvre de ce PSD nous a conduit à concevoir des projets de développement immobilier ; et Cissin 2020 est la phase pilote du processus. La particularité, de ce premier projet réside à plusieurs niveaux :

- d'abord, Cissin 2020 est une ville pensée dans une ville, elle sera donc écocitoyenne ;
- ensuite, elle sera sous forme de triplex dotée d'un système solaire haut de gamme ;
- enfin, la cité sera clôturée avec un accès central, toute chose qui permettra sa sécurisation.

Bien évidemment, d'autres projets sont en cours, en cela je peux citer le projet de complexe immobilier qui va abriter le nouveau siège social de la SONATUR et qui comportera des appartements résidentiels, de plateaux bureaux et un grand local de luxe. Il y a aussi la création d'une cité nouvelle à Saaba.

Le développement immobilier initié par la SONATUR marque une nouvelle étape de son évolution. En quoi se distingue-t-il des projets déjà réalisés par la société ?

En rappel, depuis près de trois décennies, nous avons fait amende honorable en termes d'acquisition, de viabilisation et de commercialisation de terrains urbains. Des projets tels que Ouaga 2000, Nagrin, Cissin et bien d'autres, portent les empreintes de la SONATUR. La grande différence réside dans le fait que dorénavant ; nous n'allons pas seulement aménager et commercialiser des ter-



Grâce à la RSE, le haut-commissariat du Kénédougou a été rénové par la SONATUR.

rain. Nous allons bâtir des cœurs de vie. Le développement immobilier est donc un processus nouveau qui s'inscrit dans une démarche de mieux maîtriser l'expansion urbaine et de proposer des solutions durables et planifiées.

La diaspora burkinabè manifeste un intérêt croissant pour l'acquisition de logements et de terrains. Quelles dispositions la SONATUR prend-elle pour intégrer pleinement cette communauté dont la contribution au développement du pays est significative ?

Nous sommes conscients des attentes légitimes de la diaspora. C'est pourquoi nos équipes techniques sont en train de penser à un modèle adapté pour une meilleure prise en compte inclusif de nos compatriotes de la diaspora. Il faut ajouter que dans le cadre d'une mission consulaire en août dernier aux USA, nous avons été présents aux côtés de nos compatriotes des USA où les différentes offres de la SONATUR ont été présentées. Ce n'est pas exclu que nous organisions des missions à la rencontre de la diaspora en fonction des projets futurs. D'autres missions vers la diaspora ont eu lieu en Côte

d'Ivoire, au Mali, au Gabon et en Italie. De telles démarches visent à permettre à cette diaspora de participer pleinement au développement urbain de la mère patrie.

Monsieur le Directeur général, quel est votre mot de fin à l'endroit des Burkinabè et de l'ensemble des partenaires de la SONATUR ?

Je voudrais pour clore mon entretien, remercier les plus hautes autorités pour l'accompagnement constant dont ils font montre, les membres du Conseil d'administration à qui nous réitérons notre engagement à leurs côtés pour relever les défis qui s'imposent à nous. A nos partenaires et aux populations, je les invite à une vigilance accrue dans l'utilisation des plateformes numériques qui font l'objet d'usurpation. Mes services techniques travaillent d'arrache-pied avec les structures habilitées pour trouver une solution dans les meilleurs délais. En rappel, ces plateformes ont été créées pour faciliter l'interaction entre nous et la clientèle. Soyez rassurés que c'est un problème que nous avons pris à bras-le-corps depuis sa survenue.

Je vous remercie !!!



Une garderie populaire rénovée par la SONATUR.

DÉMATÉRIALISEZ
VOTRE COMPTE ORDINAIRE
& BÉNÉFICIEZ
D'UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE
CLIENT

TAUX D'INTÉRÊT
 3,5%
NET D'IMPÔT



ÉPARGNE ORDINAIRE
POUR FRUCTIFIER VOS ÉCONOMIES EN TOUTE SÉCURITÉ.



Ministère de l'Agriculture,
des Ressources animales
et halieutiques



CENTRALE D'ACHAT DES MÉDICAMENTS VETERINAIRES

VISION

- A l'horizon 2029, la CAMVET dans la distribution des produits vétérinaires au Burkina Faso et dans la sous-région

MISSIONS

- Assurer l'approvisionnement du pays en produits vétérinaires de qualité
- Assurer l'accessibilité des produits vétérinaires sur l'étendue du territoire national

ORGANISATION

- Conseil d'administration (CA)
- Direction Générale (DG)

03 AXES POUR LA REUSSITE DES MISSIONS DE LA CAMVET

1- APPROVISIONNEMENT

- Mettre fin aux ruptures des produits vétérinaires
- Disponibiliser la majorité des produits demandés sur le terrain

2- DISTRIBUTION

- Disponibiliser des produits de qualité et abordables
- Disponibiliser les produits partout sur le territoire national

3-COMMUNICATION

- Informer sur les prix des produits sur le terrain
- Sensibiliser sur les dangers liés à l'utilisation des faux médicaments

03 BP 7033 Ouaga 03

**Une nouvelle identité visuelle
de la SONATUR pour
de nouveaux défis**

